

Crawford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

ONZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 151 GRAVURES.



BRUXELLE

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7,

ET RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

—
1873

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE H. THIRY, RUE D'ISABELLE, 42-44.

TABLE DES MATIÈRES.

A N N É E 1 8 7 3

Açores, 27, 35.
 Allemagne nord (T. et Taxis), 30, 87.
 Allemagne confédérée, 37, 93.
 Allemagne (empire), 4, 13*, 20, 33, 41, 59, 75, 81.
 Alexandria, 20*.
 Américains (Les timbres de service), 55.
 Angola, 4, 20.
 Anglaise (La poste), 14.
A nos lecteurs, 71.
 Antigua, 50, 37.
 Antioquia, 67.
 Antilles danoises, 20*, 36, 42, 81*.
 Antilles espagnoles, 4, 23*, 84.
A propos du timbre de Schaumbourg Lippe, 93.
 Argentine, 41*, 50, 83, 89.
 Atkarsk, 69*, 84.
 Australie du sud, 1, 12, 20.
 Autriche, 4, 21, 28, 69*, 74.
 Avis, 8, 24, 88, 96.

 Barbade, 35, 41, 57, 67*.
 Bavière, 13, 20, 28, 56, 44, 52.
 Belgique, 2, 14, 26, 33*, 52, 60, 66, 75, 79.
 Berdiansk, 27.
 Berlin (Cie de), 59*, 67.
 Bermudes, 3, 44*, 84.
Bibliographie, 76.
 Biéjétsk, 74*, 90.
 Bogorodsk, 11, 19, 35, 42.
 Bogutschar, 34.
 Bolivar, 82*.
 Brésil, 27, 67*.
 Brunswick, 35.

 Cachemire, 4, 78*.
 Canada, 1, 36.
 Cap de Bonne-Espérance, 33.
 Charkoff, 68.
 Ceylan, 29, 52.
 Chili, 12*, 14*, 15*, 28, 33, 42, 60, 67.
Chili (Les enveloppes et cartes nouvelles du), 14*.
 Colombie (États-Unis de), 12, 35*, 42, 60, 67, 82*.
 Colonies françaises, 3, 12, 35, 66, 92.

Compagnie Morton (Les timbres de la), 21.
 Compagnie russe du Levant, 20.
Correspondance, 8, 48.
 Cuba, 4, 25*, 84.
 Curaçao, 2*, 60.

 Danemark, 75, 82, 92.
 Décan, 56, 85.
Demande de renseignements, 36.
De quelques timbres faux 21.
Des enveloppes timbrées : Espagne, 31*.
 — — — France, 25*, 29*.
 — — — Italie, 45.
 — — — Luxembourg, 22.
 — — — Roumanie, 63*, 69*.
 ... — — Sardaigne, 45*.
 — — — Serbie, 86*.
 — — — Turquie, 86*.
 Dmitrieff, 19*.
 Dominicaine (Rép.), 92.
Don Carlos (Le timbre de), 79*.

Ecce homo, 80.
 Église, 27.
 Ekaterinoslaw, 3*, 51, 74.
 Equateur, 19*, 75, 83.
 Espagne, 3, 21, 25, 31*, 36*, 42*, 55, 57*, 74, 79, 84, 92*.
Espagne (Cartes correspondance en), 53.
Espagne. Les timbres Don Carlos, 36*.
 États confédérés, 4*.
 États-Unis, 2, 20*, 33, 39, 43, 50*, 55, 59, 66*, 73*, 83*, 90*.
 États-Unis de Colombie, 12, 35*, 42, 60, 67, 82*.

 Fatejh, 69, 91*.
 Fernando Po, 73.
 Fidji, 3.
 Finlande, 3, 57, 82.
Finlande (L'enveloppe 10 k. noir de), 5.
Française (Le 10 cent. avec surcharge de la Rép.) 15.
Française Le 20 cent. bleu 1849 de la Rép., 16.
 France, 2, 6, 11, 15, 16, 18, 25*, 29, 55, 59.
France (Les cartes correspondance de), 6.

Grande-Bretagne, 3, 15*, 14, 44, 50, 67, 75, 83.
 Grèce, 50, 92.
 Guadalajara, 3, 17, 36.
 Guatémala, 1*, 9*, 17*.
 Guyane anglaise, 42.
 Guyane hollandaise, 2*.
 Hawaïen, 67.
 Heligoland, 65, 75, 81, 90.
 Hollande, 12, 63, 85.
 Honduras britannique, 89.
 Hongrie, 43, 74, 82, 95*.
 Huntsville, 4*.

 Indes néerlandaises, 92.
 Inde portugaise, 4, 12, 27, 47, 65, 73, 85, 93.
Indes portugaise. (Les timbres de l'), 47.
 Islande, 27, 36.
 Italie, 43, 53*, 66.

 Jamaïque, 14*, 19, 75.
 Japon, 4, 12*, 21, 28*, 43, 52, 60*, 66, 82, 92.
 Jérusalem, 36*, 93.
Jérusalem (Le timbre de), 95.
 Kachmir, 4, 78.
 Kadnikoff, 5*.
 Kotelnitsch, 10*, 68, 85.
Kotelnitsch. (Les timbres de.) 85.
 Kozeletz, 11*.
 Krapivna, 11*, 91.

 Levant (Compagnie russe du), 20.
 Livni, 34*, 42.
 Lombardie, 75.
 Luxembourg, 4, 17, 22.

 Malacca, 1, 12*, 35.
 Maloarchangelsk 74*.
 Mariopol, 51*, 69, 74*.
 Maurice, 4, 12*, 20*.
 Mexique, 3, 13, 17, 19, 36.
 Moldo-Valachie, 14, 26, 43, 49*, 63*, 69*, 75, 85.
 Montenegro, 51, 57*, 75.
 Natal, 57.
 New-York, 39.

Nicaragua, 90.
 Nolinak 51*, 91.
 Norwège, 13, 18, 43, 82.
Nouvelle Calédonie. (A propos des timbres de), 16.
 Nouvelle Galles. 4, 36, 90.
 » Grenade.
 » Zélande, 3, 13*, 36, 45*, 52.
 Ouguéieff, 59, 68*, 74.
 Pahlunpoor, 75, 76.
Pahlunpoor (Les soi-disant timbres de), 76.*
 Parme, 70*, 93*.
Parme (Les timbres de), 70, 93*.*
 Pays-Bas, 12, 65, 85.
 Perm, 34*, 74.
 Pérou, 36*, 65, 74.
 Perse, 42.
 Philippines, 28, 53, 50, 58, 74, 83.
 Piriatin, 31*.
 Podolsk, 27*.
 Portugal, 75.
Poste (La) anglaise, 14.
 Prince Édouard, 5, 81.
Prince Édouard (Le 10 cents de), 5.

Prusse, 42, 53, 59*, 60, 67.
Prusse (Réimpression de 1875 de), 60.
 Queensland, 27.
 Riasan, 42*.
 Rosloff sur Don, 11*.
 Roumanie, 14, 26, 43, 49*, 63*, 69*, 75, 83.
 Russie, 3*, 10*, 11*, 19*, 27*, 34*, 42*, 31*, 39*, 68*, 74*, 84*. 90*.
 Sainte-Lucie, 50*, 75.
Saint-Louis (Les timbres réhabilités de), 57, 44.
 Schatz, 68*.
 Schaumbourg Lippe, 53, 60*.
Schaumbourg Lippe (A propos de), 93.
 Servie, 43, 52, 60*, 63*, 86*.
 Shanghai, 14, 29, 55, 85.
 Sierra Leone, 83.
 Sizran, 27*, 34.
 Suède, 4, 13.
 Surinam, 2*.
 Suisse, 3, 15, 20*, 52, 75, 82.
 Syrvan, 27*, 34.

Tasmanie, 12, 27, 74, 82.
 Tchern, 19*, 68.
 Terre-Neuve, 21, 44, 52*.
 Tiraspol, 27*.
 Tolima, 12, 33*.
 Toropetz, 59*, 90.
 Toscane, 21.
 Toula, 84*.
 Tour et Taxis, 50.
Tour et Taxis (Le 3 kr. vert de), 87.
 Turques îles, 83.
 Turquie, 21, 42, 52, 57, 66, 75, 86*, 93.
 Un dernier mot sur les emprunts du con-
 frère, 97.
 Uruguay, 83.
 Van Diemen, 12, 27, 74, 82.
 Victoria, 26, 53*, 57, 66, 82.
 Wassyll, 34*, 68.
 Weissiegonsk, 59*.
 Werchnie Dnieproffsk, 34*, 68*, 91.
 Wolynka, 84*, 91.
 Woltchansk, 84*, 91.
 Wurtemberg, 3, 12, 28, 35, 85..

NOTA. — Les types sont indiqués ici par un astérisque (*).

ERRATA.

N° de juin doit être marqué n° 126 et non 125.

Page 74 (Espagne) et 80, 17^e ligne 2^e colonne, lisez 10 pesetos au lieu de 10 piastres.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE	5-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE	
ALLEMAGNE et FRANCE	5-50
ESPAGNE et ITALIE	4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42. (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année

ANGLETERRE et PORTUGAL . . .	4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,	
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,	
RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . .	5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

GUATÉMALA.



En novembre dernier nous avons donné le fac simile d'un timbre 1 peso, sans garantir l'exactitude du dessin, l'exemplaire étant des plus défectueux. Afin d'aider notre graveur nous lui avons mis sous les yeux le type de M. Hulot. Nous craignons fort qu'il ne l'ait copié, en substituant à des armoiries qu'on ne voyait pas, celles qui se trouvent sur le type gravé à Paris.

C'est le 4 reales qui nous fait faire cette supposition. Il est arrivé sur une lettre de Guatémala dans la première quinzaine de décembre, côte à côte avec un 10 centavos bleu. Il a été détaché de la lettre par le destinataire, un honorable négociant français qui

en a fait cadeau à un de nos correspondants. Tout fait donc supposer que nous avons là une émission réelle comme nous le présumions, en annonçant un timbre de 1 peso.

Le 4 reales est violet et imprimé sur papier blanc. Il est piqué 12 :

4 reales, violet.

MALACCA.

Le *Philatelist* annonce la prochaine émission d'un 30 cents rappelant le timbre actuel de la Grande-Bretagne et destiné probablement à remplacer le 52 cents.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 9 pence arrive en rouge-lilas, piqué 12 et avec filigramme, dit le *Ph. journal*. Mais quel filigramme? Devinez!

CANADA.

La *Gazette des timbres* annonce le 1/2 cent noir sur papier azuré.

CURAÇAO ET GUYANE HOLLANDAISE.

C'est aujourd'hui 1^{er} janvier qu'ont dû paraître les nouveaux timbres dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs.

Les fac-simile ci-contre donneront une idée de ce que sont ces magnifiques timbres. Rappelons leurs couleurs :



Curaçao.

2 1/2 cent.	vert.
3	bistre-gris.
5	carmin.
10	bleu.
25	brun-orange.
50	violet.

Guyane hollandaise.

2 1/2 cent.	carmin.
5	vert.
5	violet.
10	bistre-gris.
25	bleu.
50	brun-orange.

BELGIQUE.

Le 20 centimes est imprimé depuis peu en bleu pâle.

En exécution d'un arrêté ministériel du 30 novembre dernier, il a été émis ce jour des cartes-correspondance avec réponse payée, comme nous l'annonçons dans notre dernier numéro.

La réponse payée pourra être renvoyée détachée ou adhérente à la carte employée pour la demande, sans que le retour de celle-ci donne lieu à la perception d'une nouvelle taxe. Le droit de circulation cesse à la rentrée de la réponse payée entre les mains de l'expéditeur.

La circulation des cartes-correspondance avec réponse payée est provisoirement limitée à l'intérieur du royaume.

On s'est attaché à imiter la carte anglaise dans tous ses détails : couleur, cadre, impression, ce qui ne prouve guère pour l'imagination du signataire : *A. Doms*.

Pour réparer les sottises commises sur la nouvelle carte, on a dû créer, provisoirement, espérons-le, un nouvel emploi à l'imprimerie des timbres à Nalines : celui de gratteur. L'occupation de cet employé consiste à faire disparaître le *t* qui termine le mot *antwoordt*, s'écrivant sans *t*. Personne n'a osé entreprendre la traduction en flamand de

l'inscription : *carte-correspondance*. C'est heureux pour le Trésor : un gratteur eût été insuffisant.

La carte à 5 centimes est au même type. Elles sont l'une et l'autre imprimées en lilas, sur carton chamois :

5 et 10 centimes, lilas.

Un arrêté royal du 19 écoulé porte qu'il sera créé des enveloppes timbrées pour l'affranchissement des lettres, lesquelles seront débitées à leur valeur nominale, augmentée d'un centime par pièce en remboursement des frais de fabrication.

Ces enveloppes, d'une valeur nominale de 10 centimes seront émises le 1^{er} mai prochain.

Le timbre cessera d'être valable s'il est détaché de l'enveloppe sur laquelle il est imprimé.

Les enveloppes portant le timbre de 10 centimes pourront être employées, à l'égal des timbres-poste adhésifs de la même valeur, quelles que soient la taxe et la destination des lettres, à charge d'y appliquer, s'il y a lieu, des timbres adhésifs complémentaires. Il ne pourra être fait usage des enveloppes pour les objets autres que les lettres.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe actuelle 1 cent vient de nous parvenir imprimée en bleu, format ordin. (14 sur 8 1/2 cent.), papier vergé orange, avec le filagramme de 1870. La patte n'est pas gommée comme l'enveloppe 2 cents, imprimée sur le même papier. On sait que les enveloppes sur papier orange servent à l'envoi des imprimés qu'on ne veut pas mettre sous bande. Fermées elles sont considérées comme lettres ordinaires.

Nous avons également reçu le 1 cent, même type, imprimé sur bande de 24 sur 17 1/2 centimètres, papier brun vergé horizontalement, avec le même filagramme. Une des extrémités de la bande est arrondie et gommée; le timbre est à droite comme l'enveloppe :

1 cent, bleu sur orange.
1 — — — brun.

FRANCE.

Le 1 centime, type semblable aux 2, 4 et 5 centimes est en circulation depuis le 10 décembre dernier.

L'amendement de M. Wolowsky pour l'institution des cartes-poste a été adopté ces jours derniers par l'Assemblée nationale.

L'usage, qui devait commencer le 1^{er} janvier courant, est remis au 15, même mois. (Voir les types, pages 7 et 8.)

GUADALAJARA.

Plusieurs variétés non encore signalées :
1867. *Papier bâtonné, sans vergeures intérieures.*

un real, azur.

1868. *Papier uni, percé en pointes.*

un real, vert.

1868. *Papier vergé épais, percé en pointes.*

2 reales, rose.

COLONIES FRANÇAISES.

Un de nos correspondants dit avoir vu le 30 centimes brun non dentelé, effigie de la République.

RUSSIE.



Ekaterinoslaw, du gouvernement du même nom, a un timbre qui n'a pas encore été décrit. C'est le timbre ci-contre. Il porte au milieu d'un cercle la valeur, 5 kop, la première lettre de son nom et le millésime 1787

qui rappelle à ses habitants que leur ville a été fondée à cette époque de par la volonté de Catherine II. Autour du cercle est une inscription russe, signifiant : *Timbre de la poste rurale du district d'Ekaterinoslaw*; dans les angles : un chiffre 5.

Le timbre est imprimé sur papier blanc et n'est pas dentelé.

5 kop, vert jaune pâle.

Kadnikoff. Le *Philatetical Journal* donne le fac-simile du timbre de cette poste, appartenant au gouvernement de Wologda. Nous en reproduisons le type.

3 kop. bleu.



GRANDE BRETAGNE.

Le même journal donne le dessin d'un timbre gaufré à l'effigie de la reine, imprimé à droite et en rose sur carte de correspondance blanche. Cette carte n'est pas officielle.

BERMUDES.

Le *Philatelist* annonce la préparation d'un 3 pence à l'effigie de la reine, qui serait peut-être émis aujourd'hui, s'il n'y avait eu retard par suite du désir exprimé par quelques-unes des autorités de cette île, d'avoir la reine en costume de veuve. Le prix étant trop élevé, on se passera de la veuve.

SUISSE.

Tous les journaux indistinctement annoncent un timbre bleu du Rigi Scheideck. Il nous paraît cependant avoir annoncé la nouvelle en décembre 1870 et l'avoir imprimé dans notre catalogue 1871.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelist* annonce une nouvelle série de timbres.

WURTEMBERG.

D'après la *Gazette des timbres*, il y aurait une 3^e série d'enveloppes-mandats avec le millésime 18... et le cor de poste sans encadrement circulaire à la patte.

Les valeurs sont :

4	kreuzer,	orange.
6	—	bleu.
7	—	vert.
9	—	brun-foncé.

Depuis le commencement du mois dernier, on fait usage du 2 k. jaune-orange, imprimé sur papier blanc et percé en ligne. Type connu :

2 kreuzer, jaune-orange.

La nouvelle carte 1 kreuzer, avec *réponse payée*, est en circulation depuis la même époque. On retrouve, sous le mot *Post-karte*, la même inscription allemande que sur les cartes, même valeur, supprimées.

Le type est semblable aux cartes 2 kreuzer.

2 kreuzer vert.

Un timbre de contrôle vient également de paraître. Le type des timbres employé depuis 1857 jusqu'en 1868 a été utilisé pour cette émission. La valeur, 70 kreuzer, est répétée à gauche, à droite et au bas du timbre, dans le cadre. Une suite de petits points noirs indique où la séparation du timbre doit avoir lieu :

70 kreuzer, violet sur blanc.

Ce timbre ne se vend pas au public.

FIDJI.

Le *Ph. journ.* prétend qu'il existe de l'émission sans surcharge :

- 1^o Une série sur papier jaunâtre sans filagramme.
- 2^o — — blanc avec —

ESPAGNE.

A dater d'aujourd'hui 1^{er} janvier, les timbres de 5, 6, 10 et 12 cent. de peseta sont supprimés. Par contre, on a émis au type Amélie 3/4 de face, les timbres suivants :

5	cent. de peseta,	carmin.
10	—	bleu pâle.
20	—	violet.

L'impression est sur papier blanc, avec piquage 14.

ANGOLA.

Les timbres qui viennent de nous arriver ont subi une modification dans la nuance, comme suit :

- 20 reis, bistre-jaune pâle.
- 25 — carmin.
- 50 — vert-jaune vif.
- 100 — lilas vif.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

A partir du 1^{er} courant, il est mis en usage des cartes de correspondance avec timbres. Il y en a de deux valeurs :

- 12 groschen.
- 2 kreuzer.

Des timbres télégraphe analogues aux timbres de l'Allemagne Confédérée ont fait leur apparition le 1^{er} novembre dernier. L'inscription est remplacée par : *Telegraphie des Deutsche Reiches*. Le mot *groschen* et les chiffres valeurs sont noirs.

LUXEMBOURG.

Depuis le commencement de décembre dernier le 1 franc, percé en ligne sur couleur, a fait son apparition ainsi que nous l'avons annoncé précédemment :

Un franc, bistre et noir.

La provision de ce timbre étant d'environ 70,600 il est probable que nous attendrons longtemps encore le type définitif.

Le 12 1/2 centimes est aujourd'hui carmin :

12 1/2 centimes, carmin.

MAURICE.

Le 15 novembre dernier a été mis en circulation le 10 pence dont nous avons parlé il y a quelque temps. Nous le reproduirons le mois prochain.

JAPON.

Deux valeurs nouvelles analogues pour le type, au 1 sen reproduit en novembre dernier, viennent de nous arriver. Ce sont :

- 12 sen, brun-pâle.
- 2 — vermillon.

Il y a quarante variétés de chaque espèce, distribuées sur cinq rangées. Nous reproduirons les types le mois prochain.

Le 5 sen de l'émission précédente, nous parvient sur papier vergé, piqué 11 et imprimé en deux nuances :

- 5 sen, vert-bleu.
- 5 — vert-jaune.

KACHMIR.

Nous avons vu le 1 anna rouge et le 1 anna bleu, imprimés sur papier vergé, avec millésime 1867. Nous avons signalé ceux avec 1866.

INDE PORTUGAISE.

On nous signale le 200 reis jaune sur papier vergé; dernière dentelure.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 3 pence vert-jaune nous arrive avec le filigranne, chiffre 6 à double traits. Piquage actuel.

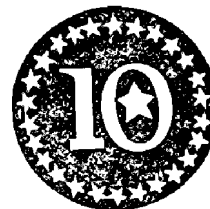
AUTRICHE.

La carte polonaise sans inscription au revers vient de nous arriver. On voit, en dehors du cadre, côté droit inférieur, le mot *Poln* entre parenthèses.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Nous avons reçu des 25 c. de peseta 1871 sans être piqués.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



M. Ph. de Ferrari nous communique une couverture de lettre venant de Huntsville (Alabama) et adressée à New-York. Elle porte à gauche le timbre originaire : *Huntsville*, 5 septembre, et à droite, le fac-

simile ci-contre, imprimé en bleu-terne foncé. M. de F. le considère comme un timbre-poste.

Nous regrettons de n'être pas de cet avis, ce dessin ne nous indiquant pas un timbre-poste. Ce n'est pas non plus une enveloppe timbrée, émise par la poste, puisque la couverture sur laquelle est apposée le soi-disant timbre, a servi de seconde partie à la lettre expédiée à New-York. L'expéditeur a dû, selon nous, acquitter les droits de taxe à la poste de Huntsville, la lettre n'étant pas taxée. Et la poste de Huntsville, qui s'est probablement payée le luxe d'une gravure, au lieu d'employer le mot *PAID*, annonçant l'affranchissement d'un objet envoyé, s'est tout simplement servi du chiffre 10 entouré d'étoiles que nous reproduisons. Tel est notre avis : il est possible que nous nous trompons. N'est-ce pas le pays de l'extraordinaire?

SUÈDE.

La carte à 12 öre a vécu.

Il vient de paraître aujourd'hui, 1^{er} janvier, les suivantes, au même type :

- 6 öre, lilas,
- 10 — carmin.

" La première sert à la correspondance locale ; la seconde, pour l'intérieur du pays. Ces deux valeurs existent aussi avec *réponse payée*. Elles ont, en plus des cartes ordinaires, l'inscription : *svaret betaladt*. Le reste est semblable à la carte supprimée :

12 öre, lilas.
20 — carmin.

Le 10 cents de Prince Édouard.

M. Maury qui reçoit plus régulièrement le *Timbre-Poste* qu'il ne le lit, vient de nous adresser la lettre suivante, en réponse à la demande que nous lui avons faite dans ce journal, il y a quatre mois.

Voici sa lettre :

Paris, le 10 décembre 1872.

Mon cher Moens,

Je lis pour la première fois aujourd'hui la note insérée dans votre journal, relativement au Prince Édouard 10 cents, rose-lilacé. Vous dites : « Comme ils nous ont été fournis indirectement c'est vrai, par M. Maury, etc. »

Je n'ai jamais vu ces timbres et n'en ai par conséquent point fourni.

Comme ils sont faux probablement, vous comprendrez que je réclame énergiquement contre le parainage *en zigzag*, c'est vrai, qui m'est attribué.

Tout à vous,

A. MAURY.

En cherchant à faire parler notre confrère, nous n'avons pas voulu mettre sa bonne foi en suspicion, mais arriver à éclaircir le mystère qui enveloppe ce timbre de Prince Édouard. M. J. Goldner dont nous ne suspectons pas plus la bonne foi que celle de M. Maury, prétend que les trois exemplaires qu'il nous a fournis, viennent de notre confrère de Paris. Nous croyons sa mémoire en défaut, après l'affirmation contraire qui nous est donnée, tout en faisant remarquer, que s'il y a spéculation quelque part, elle ne doit pas être bien lucrative. On ne connaît jusqu'ici d'autres exemplaires que ceux que nous avons eus !

Est-ce un timbre soumis, une valeur jugée inutile au dernier moment, nous ne savons. Mais nous ne croyons pas à une duperie dont la fausseté serait trop facile à reconnaître. Rappelons que le 10 cents en question a le piquage 12, comme les timbres officiels.

L'enveloppe 10 kop. noir de Finlande.

Il y a deux ans, à pareille époque, nous faisons connaître l'existence d'un 10 kop., inconnu jusqu'alors. Deux exemplaires de ce timbre nous étaient communiqués. Séparés de leurs enveloppes, leur état ne permettait pas de dire à quel genre d'enveloppes ils appartenaient et l'endroit occupé par eux sur lesdites enveloppes. Il a donc fallu faire des suppositions qui se trouvent ne pas être exactes, ce dont nous pouvons juger aujourd'hui par les deux exemplaires complets que nous venons de recevoir.

Le 10 kop. noir n'est pas un *Cover*. C'est une enveloppe ordinaire de petit format (111 millimètres de large sur 72 de haut) avec timbre frappé à l'angle inférieur de gauche (1). Les pattes de côté ont les extrémités coupées carrément et se croisent ; celles supérieures et inférieures se terminent en pointe : le papier est à vergeures obliques et rayé une deuxième fois dans le sens oblique opposé à des distances de 25 millimètres, et ayant en plus, les lettres L. J. S. A. en caractères de dix millimètres environ de haut.

Nos deux enveloppes entières ont le timbre vierge de toute oblitération ; les six exemplaires coupés qu'on connaît n'ont également aucune annulation. Ce qui fait supposer avec quelques certitude, que le timbre n'avait de valeur que pour autant qu'il était appliqué sur les enveloppes officielles. Ce n'est que plus tard, pour les 10 kop. rouge et 20 kop. noir, mêmes types, que les timbres furent annulés à la plume, par une croix.

Non-seulement on n'oblitérait point les timbres en principe, mais encore la poste n'appliquait pas sur les lettres ni le timbre d'origine, ni celui d'arrivée. Une de nos deux enveloppes en est un exemple : elle ne porte aucune trace d'avoir passé par la poste, mais l'adresse et d'autres petites particularités prouvent qu'elle a été employée.

La deuxième, au contraire, a un timbre noir oblong, sur deux lignes : *Tammerfors — 30 aug. 1848*, et appliqué dans l'angle supérieur de gauche.

Cette date a pour nous une certaine valeur. Elle nous apprend qu'en août 1848, le 10 kop. noir était encore en usage et que la deuxième série au même

(1) Les exemplaires coupés que nous connaissons portent des traces d'écriture à la partie supérieure droite. Ils ont donc dû occuper la même place que les timbres de nos enveloppes entières.

Autre exemplaire de ce timbre, 1848.

type, 10 kop. rouge et 20 kop. noir, ne l'était pas encore.

Nous disons, ne l'était pas encore, parce que tous les timbres coupés de la deuxième série que nous avons eus et qui avaient été employés, étaient oblitérés à la plume, circonstance qui n'existait pas pour la première série, comme nous avons pu en juger par tous les timbres qui nous sont passés par les mains.

Notre 10 kop. noir n'a pu être employé le 30 août 1848 concurremment avec le 10 kop. rouge : il porterait la marque d'oblitération. C'est donc après cette date que la deuxième série a vu le jour.

Le docteur Magnus a fait judicieusement observer dans son article sur le 10 kop. noir (voir n° 86) que la deuxième série imprimée à Saint-Petersbourg avait le timbre sur la patte de fermeture, système inauguré en Russie le 1^{er} janvier 1848, après avoir timbré depuis 1845 comme en Finlande, sur la face de l'enveloppe. Le changement de timbrage des enveloppes a dû être simultané en Russie et en Finlande. Seulement il n'a dû être introduit dans ce dernier pays, avec la deuxième série, que vers la fin de 1848 ou commencement de 1849, afin de donner le temps à la poste, et au public d'utiliser ce qu'il restait de l'espèce destinée à être supprimée. On n'avait pas les mêmes raisons en Russie de différer l'adoption du nouveau système, le 5 kop. enveloppe, la seule émise en 1845 et timbrée sur la face, étant réservée exclusivement à Saint-Petersbourg et restant en usage. L'émission de 1848 ne contenait même pas de 5 kop.

Il reste une dernière objection qu'on pourrait nous faire. Le 10 kop. noir émis le 1^{er} janvier 1845, supprimé vers la fin de 1848, est presque introuvable; le 20 kop. rouge de la même émission, l'est tout à fait. Ils ont cependant fourni une carrière d'environ trois ans. Les 10 kop. rouge et 20 kop. noir de la deuxième série qui n'auraient été en usage que pendant l'espace d'une année, par suite de l'émission du 1^{er} janvier 1850, seraient cependant beaucoup plus abondants.

D'abord, il n'est pas prouvé que l'émission de la troisième série ait empêché le public de se servir des timbres de la deuxième. Nous avons même lieu de croire que la poste a vendu tout ce qu'elle avait de la deuxième série, sans avoir égard à la troisième. Et ce qui le prouve c'est qu'elle en utilisait encore en

1860, en mettant en circulation les enveloppes à deux timbres qu'on connaît. Il n'est donc pas extraordinaire de voir la deuxième série plus abondante que la première, malgré la courte durée que semble avoir été son existence. Le public, comme il arrive pour toutes les innovations, a dû dédaigner pendant quelque temps l'emploi des enveloppes de la première série : de là, leur grande rareté.

Pour terminer, voici les variétés que nous connaissons de la première série :

10 kop. noir, papier vergé verticalement (coupé.)
 10 — — — obliquement.
 10 — — — uni (coupé.)

Ce timbre a été réimprimé, en 1872, sur papier uni, ainsi que le 20 kop. rouge.

Les Cartes de correspondance de France.

La direction générale des postes a adressé les instructions suivantes à ses agents :

§ 1^{er}. La loi de finances du 20 décembre courant, portant fixation du budget des dépenses et des recettes de l'exercice 1873 contient les dispositions suivantes :

« L'administration fera fabriquer des cartes postales destinées à circuler à découvert.

« Elles seront mises en vente, au prix de 10 centimes pour celles envoyées et distribuées dans la circonscription du même bureau, ainsi que de Paris pour Paris, dans l'étendue dont les fortifications marquent les limites, et au prix de 15 centimes pour celles qui circulent en France et en Algérie de bureau à bureau.

§ 2. En exécution de ces dispositions, l'administration a fait confectionner deux types distincts de cartes postales avec l'indication imprimée de leur destination respective; les modèles en sont donnés à la suite de la présente instruction. Ces cartes, qui constituent un nouveau mode de correspondance à prix réduit, seront fournis aux préposés par les soins du bureau du matériel, dans la mesure des besoins de leur service, et elles devront être garnies par eux, avant leur mise en vente des timbres-postes de 10 centimes ou de 15 centimes nécessaires suivant le cas, pour en opérer l'affranchissement (1).

§ 3. Le recto des cartes postales reproduisant les indications imprimées dont il vient d'être parlé, ne devra contenir que l'adresse du destinataire; le

(1) Provisoirement, attendu que les timbres-poste à 10 centimes ont été retirés de la circulation et que l'administration des monnaies n'a pas encore fait choix d'une couleur nouvelle destinée à différencier les dites figures de celles à 15 centimes, les cartes postales de la ville pour la ville, ou circulant dans la circonscription du même bureau, devront être revêtues de deux timbres-poste à 5 centimes.

verso, entièrement blanc, est réservé aux mentions manuscrites qu'il conviendra à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune.

§ 4. La fabrication et la vente des cartes postales étant exclusivement attribuées à l'administration, aucune carte vendue en dehors des bureaux de poste, expédiée à découvert et contenant de la correspondance, ne pourra être admise au bénéfice de la modération de taxe accordée par la loi du 20 décembre 1872. Les cartes de l'espèce qui seraient mises en circulation sans être revêtues de timbres-poste représentant le prix dû pour l'affranchissement des lettres ordinaires auxquelles elles doivent être assimilées, seront surtaxées d'après le tarif des lettres non affranchies, déduction faite de la valeur des timbres-poste employés.

§ 5. Moyennant l'addition d'un timbre-poste de 15 centimes, les cartes postales vendues au prix de 10 centimes comme devant circuler dans la circonscription du même bureau, pourront être expédiées sur toute autre destination en France et en Algérie.

§ 6. Les cartes postales qui seront envoyées, sans le complément d'affranchissement de 5 centimes, en dehors de la circonscription du bureau d'origine, en France et en Algérie, seront soumises à l'application de l'art. 358 de l'instruction générale. En conséquence, ces cartes seront frappées d'une surtaxe de 15 centimes représentant le triple de l'insuffisance du port légalement dû. Toutefois, et par application du même art. 358, les cartes postales, revêtues d'un timbre-poste de 10 centimes et adressées primitivement dans un lieu situé dans la circonscription du bureau d'origine, qui devront être réexpédiées sur une autre destination en France et en Algérie, ne seront passibles que du complément de taxe de 5 centimes résultant de la différence des tarifs.

§ 7. Les cartes postales seront, comme les lettres ordinaires, frappées du timbre à date du bureau expéditeur, et les timbres-postes de 10 centimes ou de 15 centimes qui y seront apposés seront annulés au moyen du *timbre oblitérant*.

§ 8, 9, 10 (peu intéressants).

§ 11. Aux termes d'une décision de M. le ministre des finances, du 23 décembre courant, les dispositions des art. 258 et 259 de l'instruction générale concernant la vente des timbres-poste seront rendues applicables à la vente des cartes postales. Les divers préposés et les personnes désignées à l'art. 258 devront donc concourir à cette dernière vente. Une circulaire de M. le Directeur général des contributions indirectes a porté la décision ministérielle du 23 décembre à la connaissance des débiteurs de tabacs; les receveurs devront la notifier aux facteurs et autres sous-agents de leur circonscription, ainsi qu'aux personnes étrangères au service, qu'ils sont chargés d'approvisionner de timbres-poste.

§ 12.

§ 13. Il est expressément interdit aux receveurs et aux distributeurs de livrer, soit au public, soit aux agents et personnes dénommées à l'art. 258 de l'instruction générale, aucune carte postale non munie préalablement par leurs soins, du timbre-poste destiné à en opérer l'affranchissement. Toute infraction à cette défense entrainera la suspension de fonctions du préposé qui s'en sera rendu coupable, et sera déferée au Conseil d'administration.

§ 14. Les dispositions de la loi du 20 décembre 1872 relatives aux cartes postales doivent recevoir leur exécution à partir du 1^{er} janvier prochain.

§ 15, 16, 17...

Paris, le 27 décembre 1872.

Le Directeur-général des postes, député.
G. RAMPONT.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
dans l'intérieur d'une même ville
ou dans la circonscription du même bureau.

(Loi du 20 décembre 1872.)

No _____

Place
pour
2 timbres
à 5 c.

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison.

<p style="font-size: small;">L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte. L'autre côté est réservé à la correspondance.</p>	<h2 style="margin: 0;">CARTE POSTALE</h2> <p style="margin: 0;">destinée à circuler à découvert en France et en Algérie, de bureau à bureau. (Loi du 20 décembre 1872.)</p> <p style="font-size: 2em; margin: 10px 0;">Mo _____</p> <p style="font-size: 2em; margin: 10px 0;">départ. _____</p>	<p style="text-align: center;">Place du timbre à 15 c.</p> <p style="font-size: x-small;">Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.</p>
---	--	--

A l'extérieur du filet de la carte à 10 centimes est un petit dessin typographique de fantaisie ; la carte à 15 centimes a un autre dessin entre les deux filets.

AVIS.

La troisième livraison de notre prix-courant est parue depuis quinze jours environ.

La quatrième livraison sera expédiée aux intéressés dans les premiers jours du mois ; la cinquième et probablement dernière livraison, paraîtra vers la fin de janvier courant. Elle portera les fac-simile de tous les types de timbres locaux de Russie que nous avons pu reproduire jusqu'ici, afin d'aider à les reconnaître.

Il paraît que, dans notre catalogue, nous avons commis un crime affreux pour ce qui concerne la Grande-Bretagne. C'est le *Philatelist* qui nous l'apprend. Nous avons dit que l'enveloppe *Parkins et Gotto* était rose et ardoise au lieu de rose et brun (les nuances sont très-variées) et nous avons placé ce pays après la France, tandis que l'Angleterre avait droit d'être mis à la lettre A !!!

La deuxième année (1864) du *Timbre-Poste* étant à peu près épuisée, le prix en est fixé à fr. 8, au lieu de fr. 5. Envoi *franco*.

M. Panopoulo a répondu le mois dernier dans le *Stamp Collector's Magazine*, au sujet des timbres Morton. Le temps ne nous permet pas d'y répondre aujourd'hui : ce sera pour le prochain numéro.

Correspondance. M. P. C. à Vitoria. Je n'ai reçu aucune lettre de votre ami. Mon silence s'explique donc facilement.

M^{lle} D. à Arras. J'ai reçu le montant de votre abonnement pour 1873, et regrette de ne pouvoir vous envoyer le catalogue en prime. Depuis 1870, les primes ont été supprimées. Le prix de la livraison est 50 centimes, soit fr. 2-50 pour le catalogue complet.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

96 ARMOIRIES COLORIÉES.

rehaussées d'or et d'argent,

pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS PONTIPICAUX, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

GUATÉMALA.

En 1869 nous avons signalé des timbres copiés d'après le type Hulot, que nous avons cru faux, d'accord avec plusieurs amateurs. Aujourd'hui ce même type, dont nous ne connaissions que des exemplaires



annulés à la plume, nous arrivent sur des lettres venant en ligne droite de Guatémala, porteurs, ma foi, d'une oblitération bien authentique. Le fac-simile que nous donnons, est celui d'un timbre qui affranchissait une lettre avec trois mêmes timbres. Un employé des postes nous certifie en avoir vu sur diverses correspondances arrivées avec le dernier courrier.

L'authenticité étant reconnue, nous avons réclamé de l'obligeance de notre correspondant, les timbres

qu'il nous avait communiqués en 1869 et que nous avions cru faux. Nous devons reconnaître que notre 4 reales est en tous points conforme à celui que nous avons vu il y a 4 ans.

Nous en connaissons 5 valeurs :

- 1/2 real brique.
- 2 — jaune orange.
- 4 — bleu.
- 1 peso vert.
- 2 — rose pâle.

Ces cinq valeurs forment autant de types. Ils diffèrent entre eux par la forme de l'écu et le fond du timbre. Ils sont tous lithographiés. Nous pensons que ces timbres sont d'un usage fiscal et qu'ils sont utilisés aujourd'hui, soit par un accident arrivé au type Hulot, ou par pénurie de timbres. Ce qui nous porte à croire que ce sont des timbres fiscaux, c'est d'abord l'inscription : *Timbre de Guatémala*, la haute valeur (2 pesos) et une signature que nous trouvons en partie sur le 1 peso vert.

RUSSIE.

Kotelnitsch, Gouvernement de Viatka. Il a été décrit deux timbres de cette poste. Il en est d'autres restés inconnus que nous supposons d'une émission antérieure. Le dessin en est plus primitif et le millésime 18 se rapporte fort bien à la date de l'institution de cette poste, qui eut lieu le 22 juin 1869 ; les autres timbres ayant le millésime 187.

Il y a deux types de la première série, tous deux de 3 kop. Le premier sert à la correspondance pour le district ; le deuxième pour les lettres en dehors du district. Les timbres sont divisés en deux parties, séparées par un petit dessin de fantaisie. La partie gauche est destinée, pensons-nous, à rester flottante pour servir de contrôle, à moins qu'elle ne serve de reçu à l'expéditeur. Nous espérons être bientôt fixé à ce sujet.

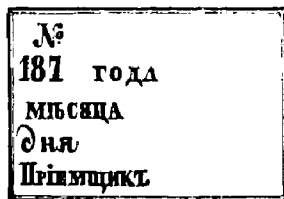
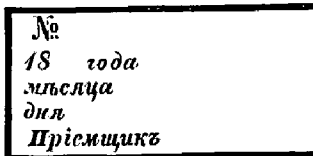
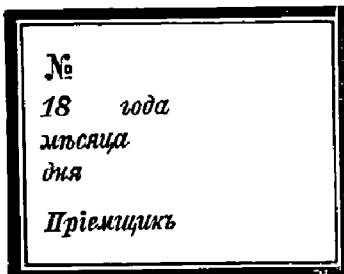
1^{er} type. Valeur en chiffre, au milieu d'un double cercle ayant en haut, l'inscription : *Timbre-poste* et en bas : *de l'administration rurale de Kotelnitsch* ; entre le cercle et le cadre qui le renferme, le chiffre 5 est répété dans les angles. La partie gauche du timbre contient les mots suivants :

№
18 année.
Mois.
Jour.

Le receveur.

L'impression est noire sur papier bleu-gris.

3 kop., bleu-gris.



2^e type. Même disposition que le précédent. La valeur ici est dans un ovale-oblong et les inscriptions sont en abrégé. Le dessin qui sépare les deux parties du timbre, se poursuit sans interruption, sur les quatre timbres contenus sur chaque feuille, contrairement au premier type où il y a un intervalle entre chaque timbre. Les quatre timbres forment

quatre variétés. Voici les remarques principales que nous avons faites :

1^{re} variété. Le chiffre se rapproche de l'ovale ; sous 3 kop. sont rangées 8 boules avec fer de lance de chaque côté.

2^e variété. Au lieu des 8 boules, il y a un petit rectangle entre deux fers de lance. (Voir la reproduction.)

3^e variété. Même remarque que pour la deuxième, sauf que le trait est de dimension plus grande. Il y a aussi de notables différences dans la

disposition des inscriptions, ce qui peut s'appliquer pour les quatre variétés ; la valeur 3 kop. est placée, se dirigeant à droite vers le haut.

4^e variété. Ici la valeur se dirige vers le bas et les deux fers de lance sont réunis par une boule.

L'impression est noire sur papier orange-vermillon glacé, ce qui n'est pas étonnant pour un timbre venant de la Sibérie, Kotelnitsch étant si-

tué non loin de là :

5 kop., orange-vermillon.

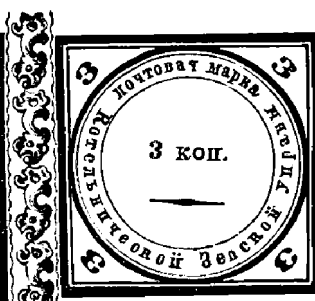
La deuxième série a été décrite dans notre n° 103, mais d'une façon très-incomplète. Les timbres sont comme ceux de la première série divisés en deux parties ; les inscriptions ont la même signification. La valeur est au milieu, un chiffre est répété dans les angles. L'impression est noire sur papier blanc,

le fond est en couleur, ainsi que l'ovale et l'inscription du centre, sauf toutefois le chiffre qui est noir.

Il y a deux timbres de 3 kop., réservés au même usage que ceux de la première émission. Ils sont tous deux d'un type différent :

3 kop., bleu.

3 — jaune.



Une dernière remarque sur les timbres de Kotelnitsch. Le 3 kop gris-bleu et le 3 kop. jaune ne sont pas gommés; le 3 kop. orange-vermillon n'a que la partie droite gommée et le 3 kop., bleu, l'est tout à fait. La première série est typographiée; la seconde lithographiée.

Krapiwna et non *Krapevna*. Gouvernement de



Toula. Ce fac-simile représente le timbre annoncé dans notre n° 103. Il se rapproche assez du timbre Skopin, sauf qu'on a renversé les chiffres dans les angles supérieurs.

L'inscription en forme de fer à cheval veut dire : *Poste rurale de Krapiwna*; sous l'écu : *Trois kop.*, plus bas, un numéro d'ordre écrit à la plume, en noir. Quelle importance le directeur des postes pourrait-il bien attacher à ce numérotage de timbres ?

L'impression est en couleur sur papier quadrillé blanc, au fac-simile.

5 kop., bleu.

La poste de *Krapiwna* existe depuis 1870 et ses timbres probablement aussi.

Bojorodsk. Gouvernement de Moscou. Uniformité de type pour tous les timbres. A cette occasion on a refait le type qui est la reproduction du 2° et du 3°. Saint Georges n'a pas le cheval qui se cabre comme aux précédents et la queue du dragon se prolonge à peu près jusqu'à l'ovale; le fond est ondulé comme au 2° type; les quatre boules en croix qu'on voit au bas de l'ovale, sont remplacées par 3 rangées de boules; 5 d'abord, puis 2 et 3. Le timbre a en hauteur 28 millimètres au lieu de 29 qu'ont les autres types :

1 kop., groseille.

5 — bleu-foncé et rose.

10 — bleu-pâle et groseille.

Impression sur papier blanc uni épais.



Kozeletz. Gouvernement de Tschernigoff. Voici le seul timbre dont on fait usage à *Kozeletz* depuis 1867! Voilà de la constance au moins pour un timbre aussi laid. La beauté passe, il n'y a que la laideur

qui reste, dit-on.

Le timbre est imprimé sur papier blanc et bronzé : 3 kop. bronzé.



Rostoff sur Don. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Ce timbre a été émis le 7 mai 1871. Il est imprimé sur papier blanc.

5 kop., bleu.

L'inscription se traduit : *Timbre-poste rurale — cinq kop. Rostoff sur Don.*

FRANCE.

L'émission des cartes postales a décidément eu lieu le 15 janvier. Nous n'avons rien à ajouter aux renseignements publiés le mois dernier, qui règlent l'emploi de ces cartes, renseignements que nous devons à l'obligeance de M. A. de Rothschild, nous sommes heureux ici de le reconnaître.

Les cartes à dix centimes devaient avoir deux timbres à cinq centimes. L'espace voulu avait même été réservé à cette occasion. Mais au dernier moment on s'est ravisé. On a imprimé un nouveau timbre, effigie de la république, en bistre brun sur rose, qui est vraiment d'un effet bœuf. En dessous de ce timbre, qui occupe la place des deux timbres à cinq centimes, on peut lire sur toutes les cartes :

2 timbres à 5 c.; ce sera une énigme pour bien des gens.

C'est le tirage de ce timbre qui a sans nul doute retardé de 15 jours l'émission des cartes postales. On avait cependant sous la main trois millions de timbres à 10 centimes bistre sur blanc, avec surcharge noire (voir plus loin), qu'il était facile d'utiliser, provisoirement si l'on veut, pour des cartes dont le type ne peut être selon nous que provisoire, ce qui n'étonnera personne, le provisoire étant à l'ordre du jour dans ce beau pays.

L'administration des postes n'a pas su profiter des tâtonnements qui ont eu lieu en Allemagne et ailleurs. Lorsque partout on supprime les formules sans timbre, pour adopter les cartes timbrées, elle arrive à imiter ce qui s'est fait... au Chili! Dans tous les cas, si la carte à 10 centimes n'est pas supprimée bientôt, elle subira nécessairement au prochain tirage, une modification dans la suppression du cadre réservé à deux timbres.

L'émission des cartes est noir sur carton blanc.

10 centimes, bistre brun sur rose.

15 — bistre-jaune.

Partout ailleurs on met certaines restrictions aux inscriptions manuscrites des cartes. En France il n'y en a pas : C'est pourquoi on y a *carte blanche*.

Le 10 centimes bistre sur rose doit être mis en usage comme timbre, lorsque la provision, nécessaire aux cartes, le permettra, ce qui est peut-être un fait accompli, à l'heure où nous écrivons.

MAURICE.



Voici le timbre dont il a été question plusieurs fois ici. On y reconnaît la fabrique De La Rue et C^o de Londres.

Impression sur papier blanc glacé, CC et couronne en filagramme; piquage 14:

10 pence, brun-rouge.

C'est probablement par économie que la couleur rouge et or n'a pas été adoptée, ainsi que l'avait demandé l'administration des postes.

TOLIMA.

M. A. de Rothschild nous communique un timbre assez curieux de la première émission. Au lieu d'être imprimé sur papier vergé, il l'est sur papier blanc uni ordinaire. Curiosité plus grande, ce timbre est exempt de faute!

5 centavos, blanc.

M. W. nous en communique un autre, sur papier vergé azuré, avec l'inscription E. E. UU. C. (C microscopique.)

5 centavos, azur.

AUSTRALIE DU SUD.

Avec le piquage 10, nous avons rencontré un 4 p. violet foncé, ayant le filagramme des timbres actuels de Victoria : *Couronne surmontée d'un V.*

4 pence, violet

CHILI.

Émission de cartes et enveloppes. Voici les valeurs et couleurs :

Enveloppes.	Cartes.
2 centavos, brun.	2 centavos, brun-rouge.
5 — lilas.	5 — lilas.
10 — bleu.	
15 — rose.	
50 — bronze.	



Il n'y a jusqu'à présent de paru que les cartes et l'enveloppe 5 centavos en format de dame, papier vergé blanc et azuré. Le timbre est à droite et forme un joli placard sur ces petites enveloppes. (Voir plus loin les détails sur cette émission et la reproduction des autres types.)

WURTEMBERG.

Depuis le 15 janvier a été mis en vente le 9 kr. bistre-pâle, type actuel.

Ce timbre est percé en ligne :

9 kreuzer bistre-pâle.

PAYS-BAS.

On a mis en usage le 15 cents nouveau type. Reste à paraître les 25 et 50 cents.

MALACCA.



Nous donnons d'après le *Philatelist*, le fac-simile du timbre de 30 cents, que nous annonçons le mois dernier.

On ne connaît pas encore la couleur de ce timbre.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons au dernier perçage, le 100 reis papier uni en *vert-bleu foncé*.

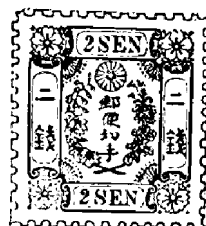
COLONIES FRANÇAISES.

D'après la *Gazette des timbres*, les timbres récemment arrivés seraient piqués. Ceux que nous avons reçu ne l'étaient pas.

TASMANIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce comme émission nouvelle, un 5 shillings violet, avec TAS en filagramme. Notre confrère oublie que ce timbre a été annoncé par nous en mai 1871 et par lui en juillet même année. C'est ce qui s'appelle du vieux remis à neuf.

JAPON.



De la troisième série des timbres, il a paru deux

nouvelles valeurs que nous reproduisons plus haut. Ces timbres sont gommés comme les derniers tirages de la deuxième émission. L'irrégularité du perforage se retrouve sur les deux nouvelles valeurs :

1/2 sen, brun-pâle.

2 — vermillon.

SUISSE.

Le timbre à 25 centimes a pris la nuance de l'enveloppe même valeur :

25 centimes, vert pâle.

NORWÈGE.

Le *Philatetical Journal* parle d'une enveloppe 3 skilling sur papier uni azuré, gris, et légèrement rosé.

On nous dit que le 2 sk., nouveau type, est en circulation. Il est bleu pâle et porte le même filigramme que les autres timbres.

GRANDE BRETAGNE.



Le dessin ci-contre représente le type des cartes non-officielles dont il a été question dans notre dernier numéro. Elles sont timbrées sur commande à *Sommerset-House* et ont les mêmes inscriptions en noir que les cartes officielles :

1/2 penny, rose.

MEXIQUE.

Les timbres actuels arrivent avec des variétés de nuances assez marquantes.

Le 6 cent. en vert, vert-jaune, vert-bleu ; le 25 cent. en rouge, rouge-brun et vermillon, et le 50 cent. en jaune-orange et jaune-olive. C'est bien le buste du curé Hidalgo que représente ces timbres et non celui de Juarez comme certains le prétendaient. Ce renseignement nous vient de Mexico.

BAVIÈRE.

Depuis le 1^{er} janvier, le 12 kreuzer est supprimé. Il est remplacé par un 10 kreuzer jaune, même type.

Le 9 kreuzer qui n'existait plus, vient de réparaître en brun-rougeâtre. Ces deux nouveaux timbres ont le piquage et le filigramme des timbres actuels :

9 kreuzer, brun-rougeâtre.

10 — jaune.

A la même date, a paru une carte de correspondance timbrée à 2 kreuzer. L'estampille est à droite ; le format est celui adopté pour l'Allemagne. Quant

à la disposition de la carte, elle est semblable à celle avec réponse payée, avec cette différence que l'inscription : *Correspondenzkarte* est remplacée par *Postkarte*.

L'impression est noire sur chamois, avec timbre vert :

2 kreuzer, vert pâle.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



Décidément les cartes de correspondance sans timbre ont fini leur temps. Il n'y a plus en ce moment que la France et le Luxembourg qui en font emploi. Et comme ce duché emboîte le pas sur tout ce qui se fait en Allemagne, il est probable que nous n'attendrons pas bien longtemps la mise à la retraite de ces cartes.

En attendant, voici le fac-simile du timbre qui orne les cartes de l'empire d'Allemagne. On n'a pas fait les choses à demi : les cartes ont un cadre fleuroné ! Le timbre est à droite, avec impression brune :

1/2 groschen, brun.

2 kreuzer —

On parle d'une enveloppe 1/4 groschen sans inscription transversale appartenant sans doute à la Société des invalides de Berlin.

SUÈDE.

La diminution de taxe ne portant pas sur les lettres, mais sur les cartes seulement, il n'y aura ni enveloppes ni timbres nouveaux.

NOUVELLE ZÉLANDE.



Voici quels sont les types de la nouvelle série. Le



Philatelist d'après lequel nous donnons la reproduction, ne donne pas encore les couleurs adoptées. Faut-il dire que ces timbres viennent de MM. De La Rue ?



ROUMANIE.

Un timbre dont l'émission est passée inaperçue, c'est le 15 bani, à l'effigie du prince Charles, type 1871 à barbe. Ce timbre n'est pas dentelé. Nous l'avons vu en rouge et rouge très-vif.

Un 5 bani vert-jaune, piqué 13 1/2, type actuel, semblable en tous points au 3 bani, vient de nous parvenir. On pourrait croire à une erreur d'impression vu les chiffres microscopiques de ces timbres. Il n'en est rien. Ce 5 bani est un essai imprimé à Paris et soumis à l'administration roumaine par M. Hulot.

JAMAÏQUE.



Nous reproduisons le 1/2 penny annoncé dans un de nos précédents numéros. L'impression est sur papier glacé blanc, avec filagramme CC. et couronne; piquage 14.

1/2 penny, brun-rouge.

SHANGHAÏ.

Le 2 cents est piqué 15 au lieu de 12. Les feuilles des 1 candareen n'ont plus le timbre avec la faute *candareens* au pluriel.

BELGIQUE.

On nous a fait voir une épreuve de l'enveloppe 10 centimes. Nous pouvons dire dès aujourd'hui que l'exécution de ce timbre ne laissera rien à désirer : C'est M. Ch. Wiener, un artiste, qui est chargé de ce travail.

Dans un ovale de 26 millimètres de haut, sur 22 de large est l'effigie du roi Léopold II en relief et regardant à gauche; en bas, est la valeur : dix centimes; en haut : *Belgique*; le tout sur fond guilloché; de chaque côté de l'ovale, le chiffre 10 dans un petit ovøide.

Puisque les premiers frais sont faits, pourquoi

ne nous donnerait-on pas d'autres valeurs que 10 centimes? Le gouvernement n'y perdrait pas et les collectionneurs non plus.

La poste anglaise.

Dans l'année 1871-72, il y a eu 917 millions de lettres payantes (certaines lettres officielles ne le sont pas) et 75 millions de cartes-poste, 99 millions de journaux et 103 millions de livres, musique ou cahiers.

La poste a payé 12 millions de bons sur la poste, c'est-à-dire, 2 pour 5 personnes; en Écosse 1 pour 4 et en Irlande 1 pour 6.

Le maître de poste de Belfast rapporte deux remarquables exemples de négligence. Un paquet contenant une montre en or et deux souverains fut jeté à la poste non cacheté et non ficelé, et une montre d'or et un médaillon négligemment enveloppés furent jetés à la poste pour l'Amérique sans nom ni adresse. En Amérique était la seule désignation.

Le directeur-général des postes reçut en 1871 le témoignage suivant d'un gentleman américain : « Étant récemment arrivé en Angleterre et ne sachant pas l'adresse de ma sœur, je lui écrivis à son ancienne résidence, ainsi : « Haut norwood, ou ailleurs. » Je reçus une réponse dans un délai ordinaire, où l'on m'apprenait que ma lettre avait été remise à sa destinataire dans le pays de Galles, alors qu'elle (ma sœur) se trouvait sur l'impériale d'une diligence.

Nous ne sommes pas certains qu'en France ou en Belgique la poste eut pris une pareille peine.

ARTHUR DE ROTHSCHILD.

Les enveloppes et cartes nouvelles du Chili.

Un de nos correspondants du Chili, nous adresse les lignes suivantes :

Cher Monsieur,

Les nouvelles *cartas tarjetas*, sur l'apparition desquelles un journal philatélique de Londres émettait naguère des doutes, viennent de faire leur entrée dans le monde timbrologique. Cette émission est une surprise, non moins utile et agréable que celle des enveloppes dont un échantillon seulement vient de paraître; ces der-



nières se réduisent au modèle de 5 centavos, imprimées en lilas-violet sur papier vergé blanc et azuré.

Les enveloppes d'un prix supérieur ne sont pas encore arrivées ici. Le vapeur « Tacora » en était porteur. Mais la perte de ce navire en retardera forcément l'émission, puisqu'on sera forcé de faire procéder à d'autres tirages.



Comme vous le verrez par l'échantillon ci-joint, ces timbres sont d'un type nouveau et plus soigné que tous ceux que nous avons jusqu'ici; quoique le nom de Colomb n'y figure plus, le buste du grand navigateur a été conservé sur ce modèle, duquel il se détache par une impression blanche en relief. L'ensemble de la composition est digne de figurer à côté des meilleurs types que l'on connaisse et l'on ne saurait assez louer l'initiative administrative de ce pays-ci à profiter de tous les progrès que l'ancien monde lui indique, car je ne sache pas qu'aucune contrée hispano-américaine ait encore établi la réforme ci-dessus.

On blâme cependant l'administration des postes d'avoir adopté le petit format de dame, qui n'a absolument rien de commercial.



Les *cartas-tarjetas* sont de 2 et 5 centavos, selon que le message est envoyé par terre ou par mer. Les unes et les autres sortent des presses de la maison De La Rue de Londres, qui a déjà fourni ailleurs bien des timbres de mérite; à la couleur *chamois* du carton de ces cartes, on reconnaît de prime abord la teinte adoptée pour les premières cartes anglaises, avec lesquelles elles ont quelque analogie. La teinte

de l'impression est d'un rouge-brun pour le type de 2 centavos et lilas-violet pour celui de 5. Quant au dessin, il n'a de commun avec les anciens timbres que le buste de Colomb dans un ovale, sans autre légende que le prix indiqué dans le bas. L'une et l'autre de ces cartes sont ornées, en outre, de l'écusson national du Chili, qui seul en indique l'origine. Le timbre est placé à droite, dans l'angle inférieur. Vous voyez encore que sous ce rapport toutes les indications fournies d'avance par quelques journaux philatéliques se sont trouvées erronées; on ne distingue, en effet, pas plus sur les cartes que sur les enveloppes, le timbre rond, noir, à bordure perlée et avec légende circulaire, qui avait été décrit il y a quelques mois. La forme gracieuse du type adopté pour les enveloppes a victorieusement triomphé du triste modèle, qui avait été faussement mentionné et nous n'avons plus qu'à souhaiter, pour couronner son œuvre, que le Chili adopte pour ses timbres-poste un type équivalent à celui des enveloppes, que je viens de citer.

EUG. GABARRET.

Le 10 centimes, avec surcharge, de la République française.

Quand on veut connaître l'histoire de son pays, on s'adresse à l'étranger. Les lignes suivantes viennent appuyer ce que nous avançons. La *Gazette des timbres*, qui nous désigne sous le nom de « Journal de Bruxelles » titre d'un journal conservateur, avec lequel nous n'avons absolument rien de commun, nous prions notre confrère de le croire, a passé sous silence les faits que nous allons raconter et qu'il avait à sa portée. Voici :

Dans le courant de décembre 1871, l'approvisionnement des timbres à 5 centimes étant incomplet, on craignit par suite de la suppression du timbre de 10 centimes, que ceux de 5 ne suffiraient pas au jour de l'an, pour l'affranchissement des cartes de visite sous enveloppe, circulant en France de bureau à bureau et dont la taxe est fixée à 10 centimes.

Par mesure de précaution, on envoya à l'Imprimerie nationale une certaine quantité de feuilles du 10 centimes, timbre hors d'usage, afin d'y ajouter en noir, sur chaque timbre, l'indication : 10 CENTIMES. Mais M. Hulot ayant pu satisfaire à la commande des timbres de 5 centimes, ceux préparés à l'im-

primerie nationale ne furent pas mis en circulation.

On trouvera étrange l'idée de frapper des timbres de 10 centimes d'une surcharge indiquant une deuxième fois le prix du timbre. Il suffit de se rappeler que le 15 centimes avait la même nuance et que les chiffres microscopiques qui se trouvent indiqués à la partie inférieure, n'auraient pas permis aux agents de postes, surtout à la dernière heure du courrier, de reconnaître la valeur de l'affranchissement. Il y aurait donc eu abus ou confusion et c'est ce que la surcharge devait éviter.

Il y a eu environ trois millions de ces timbres d'imprimés.

A propos des timbres de la Nouvelle-Calédonie.

Un de nos correspondants dont la position officielle le met à même d'être bien informé, nous adresse la lettre suivante en réponse à celle que nous lui avons écrite et où nous exprimions notre étonnement de recevoir une feuille entière gommée des timbres de la Nouvelle-Calédonie.

Paris le 4 janvier 1873.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

Vers la fin de 1862, je crois, le Directeur des postes de l'Algérie adressa un rapport, à l'administration dont voici le résumé :

Les vaguemestres des régiments recueillent les lettres que les soldats détachés dans des localités éloignées des centres écrivent en France. Parmi les lettres qu'on de ces vaguemestres remit à un bureau, il s'en trouva une sur laquelle figurait deux timbres Nouvelle-Calédonie de 10 centimes. Le receveur des postes du bureau pensant que ces timbres étaient faux, fit faire une enquête. On retrouva l'expéditeur qui fut appelé devant le commandant militaire. Il déclara qu'ayant servi dans l'infanterie de marine et séjourné à la Nouvelle-Calédonie, il avait acheté une feuille au bureau de Port de France pour affranchir ses lettres pour la France jusqu'à Sydney, pour parvenir par paquebots anglais. Il présenta cette feuille sur laquelle il manquait déjà quelques timbres. Elle fut retenue et envoyée à l'administration à Paris pour avoir des explications. Des exemplaires en ont été détachés au fur et à mesure pour être envoyés aux offices des postes étrangers qui demandaient des timbres de la Nouvelle-Calédonie. Cette feuille est épuisée depuis quelque temps.

Depuis mon retour à Paris, j'ai eu l'occasion de voir souvent cette feuille; elle était bel et bien gommée. C'est donc par erreur qu'on vous a annoncé que ces timbres n'avaient jamais été gommés.

P.

Le 20 centimes bleu 1849 de la République française.

Nous avons fait connaître il y a quelque temps que M. W. possédait dans son album un timbre bleu 20 centimes, émission 1849, porteur d'une oblitération, ayant le numéro du bureau de poste 7280, bureau qu'on suppose avoir distribué par erreur de ces timbres, dans la couleur nommée.

On nous fait remarquer qu'à cette époque les timbres étaient oblitérés de lignes disposées en losange; que lorsque cette marque fut remplacée par celle portant des numéros, ceux-ci étaient de dimension beaucoup plus petite que les chiffres qui figurent sur le timbre en question; et qu'enfin pour que le 7280^e bureau ait pu distribuer ou annuler ce timbre, il faudrait d'abord que ledit bureau eût existé. Or, comme il n'y a que 6200 bureaux, on comprendra que cette griffe n'a pu y être apposée que par le caprice d'un amateur ou l'ignorance d'un spéculateur. On se sera procuré un 20 centimes bleu, tirage de 1850, destiné à remplacer momentanément, avec une surcharge rouge 25 centimes, le 25 centimes bleu qu'on craignait ne pouvoir livrer pour l'époque de l'émission et on l'aura annulé pour faire croire à une erreur.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

96 ARMOIRIES COLORIÉES.

rehaussées d'or et d'argent,

pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr MAGNUS

2^e édition, revue, corrigée et augmentée,

illustrée de 30 gravures sur bois, br. in-12, tirée à 200 exemplaires fr. 1 50

Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ENVOI FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenboudt, 42, rue d'Isaballa.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

GUATÉMALA.



Le 1 peso jaune que nous avons signalé et reproduit dans notre n° 120, porte les armoiries du timbre 4 reales figurant au n° 121. Un exemplaire que nous avons eu depuis, ne laisse aucun doute à cet égard. Voici

le fac-simile du 1 peso vert dont nous parlions dans notre numéro précédent.

GUADALAJARA (MEXIQUE).

On nous a fait voir les timbres suivants, qui n'ont pas encore été signalés :

1867. *Papier quadrillé, percé en pointes.*
 2 reales, rose.

1867. *Papier bâtonné, vergeures intérieures.*

<i>Non dentelé.</i>		<i>Percé en pointes.</i>
2 reales, rose.		2 reales, rose.

LUXEMBOURG.

De nouvelles cartes, sans timbre, semblables comme disposition et format aux cartes allemandes actuelles, viennent de paraître. Ces cartes sont en allemand; celles en français paraîtront plus tard. Il y en a avec réponse payée. Nous connaissons plusieurs variétés de chacune :

De la carte simple imprimée en noir sur jaune vif, nous avons deux variétés : elles diffèrent entre elles par le trait placé au dessous de *Grosherzogthum Luxemburg* et quelques petits détails insignifiants dans la composition.

1 ^{re} variété, carte simple, noir sur jaune vif.		
2 ^e — — — — —		
1 ^{re} — — — — —	} carte avec	sur rouge.
2 ^e — — — — —		réponse.

Le directeur général des finances G. Ulveling a publié au sujet des cartes avec réponse payée, l'avis suivant en date du 31 janvier dernier.

« L'administration des postes a été autorisée à émettre un type de carte-correspondance avec réponse payée. Cette carte est admise pour la correspondance à l'intérieur, ainsi que pour celle qui s'échange entre le Grand-Duché de Luxembourg et tout le territoire de l'empire allemand.

L'affranchissement préalable de la carte-correspondance avec réponse payée est obligatoire.

En attendant la réduction projetée du prix des cartes-correspondance en général, le port d'une carte-correspondance avec réponse payée, circulant à l'intérieur, reste provisoirement fixé au double du port d'une lettre simple, c'est-à-dire, 20 centimes, soit 10 centimes pour chaque moitié de la carte.

Quant au port pour la correspondance avec l'Allemagne, il est fixé, en vertu des arrangements intervenus entre les gouvernements des deux pays, à un silbergros ou 12 1/2 centimes. L'administration des postes du Grand-Duché ne débitant pas en ce moment de timbres-poste à 1/2 silbergros, chaque moitié de la carte peut être affranchie au moyen d'un timbre à 4 centimes et d'un autre timbre à 2 centimes.

Les cartes avec réponse, munies de timbres-poste, sont débitées par les percepteurs de poste et par les facteurs locaux et ruraux. Des exemplaires non munis de timbres sont délivrés par les bureaux de poste aux prix de 15 centimes la douzaine.

En accordant ces facilités au public, l'administration l'invite à ne pas expédier le formulaire de carte avec réponse payée sans le formulaire valable pour réponse, de crainte que l'absence de ce dernier ne donne lieu à réclamation.

Elle recommande aussi de plier les cartes doubles de manière à montrer l'adresse à l'extérieur.

Il est rappelé que les cartes-correspondance en général ne peuvent être fermées, ni recouvertes, ni présenter d'autre pli que celui qui sépare les deux formulaires composant la carte avec réponse payée. L'adresse seule peut occuper la face à ce réservée; la communication doit être écrite sur le revers.

Les facteurs ruraux sont autorisés à attendre pendant cinq minutes au plus, la réponse payée aux cartes qu'ils auront distribuées. Les facteurs de ville au contraire doivent remettre les cartes-correspondance avec réponse payée sans s'arrêter. »

Il est probable que sous peu, il sera émis des

cartes de correspondance lithographiées, avec timbre de 5 centimes. Des propositions ont été faites dans ce sens et il est question d'adopter le projet.

NORWÈGE.

Outre le timbre à 2 sk. signalé le mois dernier, il a été mis en usage une enveloppe de même valeur, avec timbre à droite sur papier blanc vergé et la patte ornée, comme le 3 skilling, d'un lion dans un écu surmonté d'une couronne.

FRANCE.

Les cartes nouvelles à 10 et 15 centimes existent en plusieurs variétés. Un ecclésiastique de Paris, en attirant notre attention à cet égard, nous a fait découvrir, par suite de l'obligeance de M. A. de Rothschild, les variétés suivantes :

1° Une carte à 10 centimes, avec 2 timbres 5 centimes;

2° Une carte à 10 centimes, avec 1 timbre 10 centimes;

3° Une carte à 10 centimes, avec 1 timbre 10 centimes, avec suppression de l'inscription : *Place pour 2 timbres à 5 centimes.*

Ces 3 cartes ont le même cadre.

4° Une carte à 10 centimes, avec un timbre 10 centimes, sans inscription dans le carré réservé pour deux timbres, mais avec un cadre différent, dont le filet est extérieur et le dessin intérieur; aux angles, il y a un petit losange et quatre lignes réservées à l'adresse, marquées par des petits points, au lieu de traits. C'est une composition nouvelle de la carte.

5° Plus ornementée que les précédentes. Dans les angles, un ornement de fantaisie. Les quatre dessins sont reliés par une ligne, sur laquelle on a fait courir un petit cable; au-dessus de : *Loi du 20 décembre 1872*, on a ajouté : *Prix : 10 centimes.*

On a réservé à droite une place pour 2 timbres, sans y placer une inscription. Cette carte est imprimée en *chamois*, contrairement aux autres qui sont sur blanc jaunâtre, ou blanc grisâtre.

6° A peu près semblable à la 5° variété, mais avec place pour un timbre.

De la carte à 15 centimes, nous avons seulement 4 variétés.

✓ 1° Le dessin du cadre est entre deux filets; quatre filets pour l'adresse.

2° Le dessin du cadre a un seul filet extérieur ; quatre lignes de petits points pour l'adresse.

3° Le dessin est semblable à la 5^e variété de la carte à 10 centimes, mais l'avis de l'angle droit inférieur, au lieu d'être horizontal, part de bas en haut, comme aux autres variétés de cette valeur. Au-dessus de *Loi du 20 décembre* (sans accent sur l'*r*) 1872, on a ajouté : *prix : 15 centimes*

4° Rappelle la 6^e variété de la carte à 10 centimes. Ces 3 dernières variétés sont sans inscription dans le carré. Toutes les cartes à 15 centimes sont blanches nuancées.

On s'occupe en ce moment de la préparation de cartes avec timbre valeur, ce qui supprimerait la besogne de coller le timbre, besogne inutile s'il en fût.

M. A. de Rothschild nous a montré un exemplaire d'une carte proposée. A l'angle droit supérieur est un grand chiffre 15 dans un rectangle ; en haut, est l'inscription : *Rép. française* ; en bas : *centimes*.

Le 40 centimes, tête laurée, a été vu avec le fond ligné verticalement.

JAMAÏQUE.

Le *Philatelist* et la *Gazette des Timbres* annoncent en même temps l'apparition du 6 pence, avec CC et couronne. En mai 1871, nous avons signalé le même timbre.

MEXIQUE.

Le 100 cent. nous est parvenu non dentelé, imprimé en rose lilacé.

ÉQUATEUR.

La *Gazette des Timbres* dit avoir vu le 1 real jaune 1^{re} émission, imprimé sur papier quadrillé en petits carrés et non en rectangles ?

Nous ne connaissons ni l'un ni l'autre de ces timbres. Nous avons toujours cru que le 1 real jaune était sur papier uni. Nous serions-nous trompé à ce point ?

A propos des timbres récemment parus, M. Rousin nous écrit :

« J'ai vu des Équateur, nouveau type, oblitérés avec une griffe et de l'encre d'imprimerie portant sur trois timbres : *Paris, le.... vous recevrez par l'entremise....* Ce qui prouverait assez que ces timbres sont faux. »



RUSSIE.

Tchern. Gouvernement de Tula. Nous donnons, d'après le *S. C. M.*, le fac-simile du timbre de Tchern décrit dans notre n° 103. Le timbre est imprimé sur papier blanc :

5 kop. bleu.

Dmitrieff. Gouvernement de Koursk. Après trois mois d'attente, après une foule de réclamation, notre correspondant a pu enfin obtenir le timbre de Dmitrieff. Le type rappelle ces étiquettes administratives dont on se servait en Pologne et à Saint-Petersbourg, pour fermer les dépêches télégraphiques. L'inscription circulaire signifie : *Jurisdiction rurale de Dmitrieff.* — 5 kop. argent.



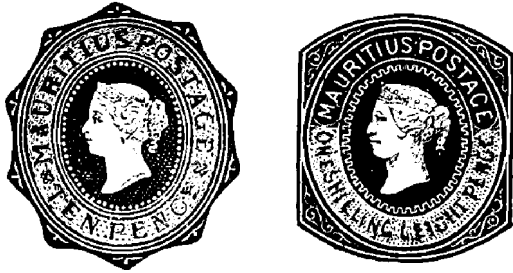
L'impression est noire sur papier blanc uni :

5 kop. blanc.

Bogorudsk. Le docteur Magnus, en donnant une nomenclature incomplète (il omet le 4^e type) des timbres et enveloppes de ce district, fait une erreur en parlant des armoiries : « *le cavalier, dit-il, c'est saint Michel terrassant le dragon.* » Saint Michel est le patron de la ville de Bruxelles. Il n'est pas celui de la Russie. Ce n'est pas saint Georges non plus comme on nous l'avait dit. Voici ce que nous trouvons à ce sujet, dans la brochure de M. J. Vandermaelen, *Essai historique sur les armoiries* : « Le cavalier, en cœur de l'aigle, cet ancien emblème byzantin, représente l'empereur comme propagateur du christianisme, et ce n'est qu'en 1727, et par suite d'une erreur qu'il a été désigné sous le nom de Georges, puis de Saint-Georges. Cette allégation est prouvée par le sceau d'Iwan le Terrible (1534-1584) qui vient d'être publié et décrit à Berlin par M. de Koehne ; c'est le premier sceau russe qui contient, outre les armes du souverain, les armes particulières des divers pays dénommés ; dans le titre de celui-ci, il représente sur chacune de ses faces : 1° un aigle à deux têtes ; 2° une croix et douze figures de blason qui entourent l'aigle ; 3° une légende circulaire placée au bord du sceau, qui exprime le titre du souverain, à l'envers l'aigle porte en cœur un écu représentant

le Czar à cheval et couronné, enfonçant sa lance dans la gueule d'un dragon, etc., etc. »

MAURICE.



Nous avons les 2 enveloppes 10 pence et 1 sh. 8 pence livrées à la circulation depuis janvier dernier. En voici les types. Le 10 pence a, en dehors de l'ovale, autant de festons que de pence. Il est imprimé, ainsi que l'autre valeur, à droite sur enveloppe papier toile azuré mesurant pour le 10 p. 16 1/2 cent. sur 10 et 17 1/2 × 11 1/2 pour le 1 sh. 8 p. On lit dans la plupart des enveloppes la marque du fabricant de papier : *Original Turkey mill, Kent* :

10 pence, brun-rouge pâle et vif.
1 sh. 8 p., bleu-pâle.

La patte de fermeture n'a point de dessin.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les enveloppes 1/4, 1/3, 1/2, 1, 2, 2 1/2, 5 gro., 1, 2, 3, 7, 9, 18 kr. sur papiers couleurs qui interloquent tant de collectionneurs, doivent leur existence à la faculté qu'a le public de faire timbrer des enveloppes de toutes valeurs, sur tous les papiers possibles. Les formalités à remplir sont les mêmes qu'en Angleterre.

SUISSE.

Nous avons à constater l'existence d'une nouvelle bande timbrée au spécimen et mise en usage le 1er février dernier. Le timbre est en relief et placé à gauche, un filet rose indique la largeur de chaque bande.

Nous n'en avons reçu qu'un seul format : 55 1/2 sur 4 1/2 centimètres. Impression couleur sur papier blanc uni :

2 centimes, rose.

Il y a des cartes 5 centimes du même type.

BAVIÈRE.

M. Roussin nous fait remarquer une faute nou-

velle que contient la feuille des timbres *Retourbrief Kgl. Oberpostamt* de Regensburg. Le dernier timbre de la feuille porte REGENSBURG.

ANTILLES DANOISES.



Le solitaire 3 cents de 1860 a reçu une compagne le mois dernier. Elle est créée à son image, et ne diffère que par la couleur outre-mer et le piquage 12. On attend l'épuisement du tirage 3 cents, carmin, pour en émettre

piqués. Le nouveau timbre a le même filagramme que le 3 cents :

4 cents, outre-mer sur blanc.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



M. Tiffany, à la recherche de renseignements sur les timbres de St-Louis, que nous aurons l'occasion de publier incessamment, a trouvé dans sa correspondance une lettre en date du 10 juillet 1847, affranchie avec le

timbre ci-contre. Ce timbre, qui est imprimé en noir sur papier ordinaire chamois, semblable pour la couleur aux anciennes enveloppes des États-Unis, était coupé rond suivant sa forme et collé avec un pain à cacheter sur la lettre qu'elle affranchissait. En plus de ce timbre, la lettre porte le cachet à date ordinaire : *Alexandria D. C.* (c'est-à-dire District de Columbie, dont cette ville faisait autrefois partie), un grand chiffre dans un rectangle et le mot *paid*.

M. Tiffany nous livre sa découverte telle quelle. Il ne sait pas si le timbre en question n'a pas été découpé d'une enveloppe, ou si le timbre a été coupé rond par la fantaisie de l'expéditeur. Il espère pouvoir nous fournir bientôt d'autres renseignements.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons au piquage 10, le 2 shillings carmin vif, oblitéré mai 72.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Le 10 kop., piqué 15, vient de compléter la série avec ce piquage.

ANGOLA.

Le 25 reis est imprimé en rouge pâle sur papier blanc légèrement azuré.

JAPON.

Nous recevons trois nouvelles valeurs :

10 sen, vert-jaune.
20 — violet.
30 — noir-gris.

Nous les reproduirons le mois prochain.

AUTRICHE.

On emploie depuis quelque temps, nous dit-on, dans les bureaux de poste autrichiens du Levant, pour le Levant et du Levant pour toute l'Allemagne, une carte de correspondance aux armes de ce pays avec timbre de 4 soldi rose, type 1867. Cette carte est en tous points semblable à celles employées en Autriche. Elle porte à la partie supérieure l'inscription italienne cintrée : *Carta da corrispondenza* et plus bas *Indirizzo*. . . a . . . Le timbre est à droite.

TERRE-NEUVE.

On annonce pour le 1^{er} avril prochain l'apparition de cartes-correspondance et un nouveau timbre de 3 cents.

De quelques timbres faux.

La spéculation vient de faire main basse sur du papier officiel filagrammé, usité jadis pour les deux dernières émissions de *Toscane*.

L'occasion était belle, aussi en a-t-on profité pour imiter immédiatement le 3 lire, qui a été imprimé en orange *trop vif*. Cette imitation plus nette de dessin et d'impression montre trop tous les détails de la gravure. Et pour qui ne voudra pas s'y laisser prendre, il suffira d'en faire la comparaison avec l'un des timbres communs de 1 à 80 centimes, au même type, pour reconnaître tous les défauts que possède heureusement l'imitation, provenant de Florence.

Il y en a pour tous les goûts : des neufs et des oblitérés. Les oblitérés sont d'habitude porteurs d'une griffe composée de six lignes noires parallèles. On applique aussi de ces timbres sur papier à lettre, avec timbre à date.

De Madrid, il nous arrive plus dangereux que cela : des timbres

1851, 2 et 6 reales.
1852, ours 3 cuartos,
1853, 2 et 6 reales,
1854, 2 cuartos et 6 reales.

et peut-être d'autres encore.

Ces timbres nous dit M. Magnus, à qui nous les avons montrés, ont été obtenus directement par report lithographique; ceux de 1853 et 2 cuartos 1854 à l'aide d'une planche métallique ou de bois.

Les timbres de 1851 sont les moins biens réussis. Un petit défaut au nez donne une toute autre physionomie à la reine. Leur couleur les condamne tous, sauf le 2 cuartos réussi à la perfection. Les bleus sont d'un bleu sale, le plus souvent très-foncé; les orange ont la nuance trop pâle et terne; quant au 3 cuartos, pour lui donner un air de vétusté, il a été imprimé sur papier légèrement verdâtre. Tous ont la marque d'oblitération usitée à l'époque où les timbres étaient en cours.

M. Magnus croit que ces timbres n'ont été créés qu'en vue de tromper le gouvernement et non les collectionneurs. Nous croyons le contraire. Un avis qui nous arrive à l'instant de Madrid nous prévient qu'on vient d'imiter les anciens timbres.

Anciens ou nouveaux, ces timbres étant destinés à faire des dupes, nous avons prévenu nos lecteurs. Qu'ils prennent garde.

Les timbres de la Compagnie Morton.

Après huit mois de réflexion, M. Panopoulo se décide à prendre la parole et répond à notre article de mai 1872. Il adresse sa lettre au *Stamp Collector's Magazine* en s'excusant de ne pas avoir répondu plus tôt; mais une absence de deux mois (venue bien à propos) nous paraît-il l'en a empêché.

M. Panopoulo est prêt à produire les copies de sa correspondance avec nous : on y verra toute notre exagération (M. Westoby a eu ces lettres en mains, il pourra dire si nous avons exagéré).

Vient l'argument principal de la lettre, le triomphe de M. Panopoulo : « J'appelle votre attention, dit-il, sur un fait qui, à mon point de vue, est très-curieux dans cette discussion et je laisse à M. Moens le soin de l'expliquer. Tandis que M. Moens finit son article par un avis aux philatélistes contre les émissions de Constantinople, il reçoit en juillet le montant d'un abonnement à son journal, en timbres de journaux de *J.-B. M. et Cie* de la dernière émission. Je lui ai envoyé ces timbres exprès, etc. »

L'explication que vous me demandez, la voici, ô Panopoulo !

Le journal le *Timbre-Poste* a été créé exclusivement pour faire connaître tout ce qui peut intéresser les timbrophiles. Les timbres Panopoulo, dits Morton, étant selon nous destinés à exploiter la crédulité des collectionneurs, nous avons cru devoir avertir ceux-ci. Mais comme il y a des acheteurs

de toutes sortes de timbres, même des étiquettes Morton, et que nous sommes *marchand*, il a bien fallu nous approvisionner de vos... timbres, comme nous en avons de Hambourg, Breslau, Dresde, etc., qui ne valent pas mieux.

Nous n'avons pas à discuter avec les acheteurs qui ont un faible pour la carotte. Ils sont avertis, c'est le principal. Que ne faites-vous comme nous, cher M. Panopoulo, et on ne vous reprocherait rien. Voulez-vous que nous vous disions pourquoi vous nous avez envoyé des timbres Morton en paiement d'un abonnement au *Timbre-Poste*? POUR LE RECEVOIR GRATIS. Et si le boulanger et l'épicier les acceptaient comme espèces, ils ne recevraient certes pas d'autre monnaie : M. Panopoulo n'attache pas ses chiens avec des saucisses.

La dernière botte que nous porte ce cher directeur des postes de la Co Morton, une botte secrète celle-là, — le coup du commandeur, — la voici : « Une série entière des timbres Morton se trouve, dit-il, dans les archives du Post-Office de S. M. Britannique; officiellement obtenue de la Compagnie. »

Quel intérêt le Post-Office peut-il avoir d'obtenir ces timbres? Nous nous le demandons. Mais supposons en la nécessité ou le caprice.

Nous connaissons une Compagnie qui a émis beaucoup de timbres. Lorsqu'on s'adressait à elle pour avoir de ses timbres dont elle ne faisait pas usage, vous receviez réponse d'un ami du directeur vous annonçant que, par suite d'un arrangement avec la Compagnie, il avait seul le monopole de la vente des timbres aux collectionneurs. Cela ressemble pas mal au post-scriptum de M. Panopoulo, qui nous priait de s'adresser dorénavant à lui. S'il avait pris fantaisie à S. M. le roi de Saxe, de posséder une série des timbres de la Compagnie dont nous parlons, il est très-probable qu'elle l'aurait reçue officiellement.

La conclusion de tout ceci, c'est que M. Panopoulo n'a rien, absolument rien réfuté de ce que nous avons dit. Il cherche des faux-fuyants, voilà tout. Que M. Panopoulo *prouve* que nous sommes dans l'erreur et nous le proclamerons avec plaisir. Notre but n'est pas de nuire à la réputation de M. Panopoulo que nous ne connaissons pas, mais de déjouer les calculs des spéculations qui nous semblent déshonnêtes. Mais si M. Panopoulo n'a pas

d'autres arguments à faire valoir, qu'il se taise : il vient encore d'en perdre l'occasion.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 120.)

LUXEMBOURG.

Il n'a pas été émis d'enveloppes timbrées pour l'usage de ce grand-duché. Un article intitulé : *Les Timbres-postes du Grand-Duché de Luxembourg*, publié au n° 107 de ce journal, ne donne aucun renseignement sur une tentative quelconque : la position de son auteur, et les détails circonstanciés dans lesquels il entre à propos des timbres mobiles sont pour nous des indices suffisants qu'il n'en a pas été fait.

Il n'en a pas été de même des cartes de correspondance.

CARTES DE CORRESPONDANCE.

Un arrêté ministériel du 22 août 1870, prescrit l'établissement de cartes de correspondance. L'émission est du

1^{er} septembre 1870.

On doit d'abord distinguer deux sortes de cartes, d'après la langue, française ou allemande, dans laquelle est rédigée la formule. Aucune de ces deux sortes ne porte de timbre, mais un simple rectangle indiquant la place où il doit être collé à l'angle supérieur droit.

A. *Carte française*. Dimension 16 1/2 sur 10 centimètres.

En haut, on lit : GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. *Carte correspondance*.

Puis : *A M* en lettres anglaises, suivies de deux lignes de points de toute la largeur de la carte, et d'une troisième précédée de *a* et qui n'en occupe que la moitié droite.

Au dessous, l'instruction rappelle celle des cartes allemandes et pour ce motif nous croyons inutile de la reproduire. Disons seulement qu'en vertu de l'article 1^{er} la formule est délivrée revêtue d'un timbre d'affranchissement et pour le prix du timbre seulement; que le port est de 10 centimes pour le Grand-Duché et 12 1/2 pour les offices étrangers.

Impression typographique sur carte.

Chamois très-clair.

Deux variétés d'après certains détails de la composition typographique de l'instruction.

B. *Carte allemande*. Nous en connaissons deux types.

, Un premier ne diffère de la carte précédente qu'en ce qu'il en est la traduction. Tous les détails rappellent les dispositions typographiques.

Brun rougeâtre.

Brun foncé.

Chamois clair.

La carte du 2^e type est plus petite, 15 sur 9 1/2. Toute la partie supérieure est la même, un peu condensée seulement.

L'inscription du bas est différente. Nous y voyons entr'autres choses, l'indication de la vente de cette carte sans timbre, à raison de 65 centimes le cent.

Jaune vif.

Deux variétés, d'après la ligne d'ornement située sous les mots *Grossherzogthum Luxemburg*.

Emission du 1^{er} février 1870.

Carte avec réponse payée.

Cette carte rappelle par ses dispositions la carte double de l'empire d'Allemagne, sauf la suppression des armoiries et le changement du titre. Elle est de même dimension (moyen format) et présente une instruction presque identique dans le bas.

Rose, rose-jaunâtre (texte allemand).

Trois variétés d'après la composition typographique.

FRANCE.

Les enveloppes timbrées ne sont pas encore en usage et nous ne savons si elles seront jamais adoptées.

Toutefois elles ont donné lieu à des essais dus au burin de M. Barre et à des propositions qui nous paraissent former deux chapitres intéressants de l'histoire des enveloppes.

ESSAIS OFFICIELS.

Ils ont été décrits pour la première fois dans le n° 15 du *Collectionneur de Timbres-postes* par M. Herpin.

C'est en 1862 que M. Albert Barre présenta les types des timbres gaufrés destinés à être imprimés sur les enveloppes vendues par la poste. On en distingue deux types.

1^{er} Type. D. Effigie laurée de l'empereur Napoléon III dans un cadre rond portant la légende.

L. En haut : *Empire français*.

En bas : 5 c. répété de chaque côté du mot *Postes*.

Ce timbre situé sur des enveloppes de diverses grandeurs (format grand, moyen, in 4 visite et



de dames), est imprimé soit au milieu, soit vers l'angle supérieur droit de l'enveloppe en papier blanc non ordinaire, ou très-mince, ou vergé épais. Il était destiné à la valeur de cinq centimes. On en connaît les couleurs suivantes sur papier blanc :

Carmin pâle et vif.

Bleu.

Vert clair.

Bistre clair.

Vert-jaune.

Un certain nombre d'exemplaires des collections portent l'inscription manuscrite : *Essai 1862* et la signature *A. B.*, puis une mention qui indique que la couleur est celle de telle autre valeur française.

On rencontre pareillement le timbre ci-dessus imprimé sur des feuilles de papier à lettre format ordinaire, pliées de façon que le timbre se trouve situé à l'angle supérieur droit de la lettre.

5 centimes vert-pâle (Coll. A. de R.).

5 — bleu (Coll. Ph.)

Les collections qui précèdent contiennent le même timbre imprimé sur des bandes. Nous citerons les exemplaires suivants :

5 centimes, bistre-brun sur papier jaunâtre.

5 — vert — bulle.

5 — — — bleu menu.

5 — brun-rouge — blanc.

Un exemplaire de la collection de M. Ph. de couleur brun-pâle sur blanc est coupé carrément et collé sur une bande du journal *le Moniteur Universel, Journal Officiel*, à l'adresse de M. Barre, graveur-général des monnaies, Hôtel des Monnaies, quai Conti.

A titre de curiosités, nous mentionnerons deux enveloppes de notre collection. Sur la première, de grand format, est un timbre de 5 centimes vert, imprimé au milieu de la partie supérieure. Mais la patte étant relevée, on trouve le même timbre répété six fois sur trois rangées, 1, 2, 3 de haut en bas sur cette dernière.

La deuxième est une enveloppe de Bade, émission de 1862, avec le fleuron et la gomme sous ce dernier dans une largeur de deux centimètres (tirage de 1862) portant à droite un timbre de 3 kr. rose-carmin. Au milieu, et touchant le bord supérieur, est un timbre de 5 centimes carmin.

Sur l'enveloppe sont des inscriptions au crayon, aux trois quarts effacées et qui ne nous paraissent pas se rapporter au sujet.



2^e type. D. Même effigie un peu plus grande dans un cadre ovale portant la légende.

L. En haut : *Empire français.*

En bas : 10 c. répété de chaque côté du mot *Postes.*

Ce timbre, situé au milieu du bord supérieur d'enveloppes variées de dimension et de papier, était destiné à la valeur de 10 centimes. On en connaît les valeurs suivantes :

Carmin pâle.

Bleu.

Bistre clair.

Divers exemplaires portent les mentions signalées pour le 5 centimes (1).

Nous dirons volontiers avec M. Herpin « qu'il » est impossible d'imaginer rien de plus admirable-
» ment traité que ce modèle. C'est une véritable
» médaille gravée avec le soin et le talent qui se
» rencontrent d'ailleurs dans toutes les productions
» de cet artiste, et à laquelle la couleur vient ajou-
» ter ici un nouvel attrait. Certes, si l'usage des
» enveloppes avec le système du timbre en relief
» avait eu quelque chance d'être adopté, on n'eut
» pu trouver un type plus complet de tous points et
» d'une exécution supérieure. A son mérite artis-
» tique ce type joint l'avantage comparativement
» aux timbres d'enveloppes en général, de n'offrir
» que des proportions restreintes et de conserver
» ainsi un large espace pour écrire l'adresse, quel-
» que longue qu'elle soit. »

C'est un avantage que présentent aujourd'hui beau-
coup de timbres allemands d'enveloppes, notamment
ceux de Prusse, Hambourg, Lubeck, Mecklembourg,
Strélitz, Brunswick, Saxe, Tour et Taxis, Wur-
temberg et qu'ont toujours offert les timbres autri-
chiens.

Des objections graves furent faites à l'œuvre de
M. Barre. La gaufrure avait des adversaires pro-
fondément convaincus, que la Galvanoplastie pou-
vait fournir les moyens d'arriver à une imitation
parfaite. On n'a cependant jamais ouï dire que les
timbres d'enveloppes étrangers aient été contrefaits,
et cependant les premiers, les timbres anglais, re-
montent à 1841.

(1) Les renseignements qui nous ont été fournis par
M. Ph. sur les épreuves de sa collection portent pour ce
type le millésime 1865. L'épreuve que nous possédons
porte le millésime 1862.

« Quoiqu'il en soit après quelques essais tendant
à démontrer la possibilité de la contrefaçon et qui
sont à l'œuvre de l'artiste ce qu'un grossier sur-
moulage est à un original très-finement ciselé, la
proposition de M. A. Barre fut écartée et le projet
d'enveloppes abandonné. »

M. Herpin cite des *contrefaçons* de l'œuvre de
M. Barre pour le 5 centimes :

Vert sur papier blanc.

Bleu — —

Vert — — vert-d'eau.

Nous présumons avoir les deux premières dans
notre collection et si nous ne faisons erreur, nous
n'hésitons pas à nous ranger à l'avis de cet amateur
sur le peu de valeur des contrefaçons.

Espérons que l'œuvre de M. A. Barre sera reprise
quelque jour, maintenant surtout que les travaux
de M. Renard ont démontré qu'on pouvait imprimer
ces timbres de la façon la plus économique.

(A continuer.)

Dr MAGNUS.

AVIS IMPORTANT.

Un de nos confrères qui se dit notre ami, fait cir-
culer le bruit que les timbres locaux de Russie sont
faux. Cette insinuation perfide n'a d'autre but que
de nuire à notre réputation, ayant eu l'avantage de
faire connaître ces timbres aux amateurs. Nous y
répondons en donnant une garantie toute particu-
lière à ces timbres, nous engageant à les reprendre,
à n'importe quelle époque, s'il était prouvé qu'ils
n'appartiennent pas à une émission officielle, ce que
nous défions le confrère en question de prouver.

Nous espérons que cette franche déclaration de
notre part calmera les craintes des personnes qui ont
cru à l'intérêt que leur portait notre . . . ami.

La 5^e et dernière livraison du catalogue prix-
courant sera envoyée sous peu de jours.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr MAGNUS

2^e édition, revue, corrigée et augmentée,

illustrée de 50 gravures sur bois, br. in-12, tirée à

200 exemplaires fr. 4 50

Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ENVOI FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ANTILLES ESPAGNOLES.



Les types que nous reproduisons en novembre dernier et qui figurent ici pour mémoire sont en vigueur. Nous en avons reçu quatre valeurs :

- 1^{er} type 12 1/2 cent de peseta, vert.
- 25 — — lilas
- 50 — — bistre-brun.
- 2^e — 1 peseta, bistre-jaunâtre.

Le papier est blanc avec impression couleur.
 Piquage 14.

Semblables aux timbres de 1872, sauf le millésime, il nous est venu des timbres télégraphe, savoir :

Pour Cuba et Porto-Rico.

Légende : Telegrafos 1873.

- 2 pesetas, bleu.
- 4 — mauve.

Pour Cuba.

Légende : Cuba. Telegs. 1873.

- 1 peseta, vert.
- 2 — bleu.
- 4 — mauve.

Même impression, même papier et même piquage que les timbres de l'émission précédente.

ESPAGNE.

Nous tenons des 5 cent. de peseta, vert (type 1872) qui ont échappé au piquage.

De la marque *Habilitado por la nacion* imprimée

en bleu dans un ovale large, nous avons vu les timbres suivants :

12 cuartos, jaune.
25 mil., bleu et rose.
100 — brun.
20 cent., lilas.

Et de la marque *H. P. N.* imprimée en noir dans un ovale :

25 mil., bleu et rose.

Le *Philatelist* parle d'un timbre à l'effigie de Don Carlos qui servirait à l'affranchissement des lettres pour les troupes et pour les communications des quartiers généraux.

Le timbre représente Don Carlos de face dans un cercle de perles avec le mot *Paz*, sur un nœud de rubans. Branches de chêne et d'olivier ! sur les côtés ; lignes diagonales dans les angles supérieurs. Dans le cadre qui contient le portrait, on lit sur les côtés : *Correos* ; au dessous : *franco* et au dessus *Espana unida* sépare les armes d'Espagne ; le tout en violet-vif. Le portrait est noir, l'impression mauve clair sur papier blanc avec filagramme fleur de lis.

La bande d'ignorants dont se compose l'armée ? de Don Carlos ne doit guère faire usage de ces timbres, si timbres il y a ? Il est une raison capitale : On sait pillier ; on ne sait pas écrire.

Par suite du changement de gouvernement en Espagne, on s'occupe depuis un mois, nous dit-on, de la création de nouveaux timbres. En attendant ceux à l'effigie d'Amédée restent en circulation sans apposition de la marque : *Habilitado por la nacion*. C'est heureux.

BELGIQUE.

La carte correspondance avec réponse payée existe avec la faute *qui n'a pas été grattée*. Un bureau de poste de cette ville en a délivré un paquet de cent. Naturellement c'est par erreur qu'on a laissé voir toute la bêtise de l'administration. Aujourd'hui l'impression de ces cartes a lieu avec la rectification : ces dernières ne sont pas encore en usage que nous sachions. Il y aura donc trois variétés :

1^o avec la faute.
2^o — grattée.
3^o — rectifiée.

ROUMANIE.

Nous empruntons à la *Gazette des timbres* la découverte du docteur Magnus, relativement au timbre 1 1/2 bani vert de 1870.

La bande pour les journaux présente quatre types dont voici les caractères les plus notables :

1^{er} type. Le délié du chiffre 1 1/2 de gauche est à peine indiqué.

La pointe antérieure de la tranche du col arrive au niveau de la cinquième perle (de gauche à droite) de la rangée inférieure, perle qui est aplatie à sa partie supérieure ainsi que la 6^e.

2^e type. Il y a un défaut à la 9^e perle de la rangée supérieure.

La pointe antérieure du col touche la 5^e perle dans laquelle elle semble pénétrer. Cette perle est la seule déformée.

3^e type. La pointe du col répond à l'intervalle des 5^e et 6^e.

La 6^e perle est seule aplatie.

4^e type. La pointe du col arrive au niveau de la 5^e perle qui est à peu près régulière comme toutes les autres.

Ces quatre types qui présentent bien d'autres différences moins saillantes, ne sont pas reproduits en nombre égal et disposés dans le même ordre sur les feuilles. Sur celles que nous avons sous les yeux, nous trouvons que les quinze timbres appartiennent aux types suivants, de haut en bas :

1, 2, 5, 4, 4, 5, 2, 1, 4, 4, 4, 2, 5, 1, 2.

On voit donc qu'il existe :

3 timbres du 1 ^{er} type.
4 — 2 —
5 — 3 —
5 — 4 —

Ce que dit le docteur peut s'appliquer à la feuille des timbres imprimés en vert-bleu. Nous en avons en vert-jaune qui ont les types suivants :

2, 1, 2, 1, 4, 2, 3, 4, 3, 3, 4, 4, 5, 1, 2.

et en vert avec l'ordre ci-après :

1, 2, 4, 3, 2, 1, 2, 4, 4, 1, 4, 1, 2, 3, 3.

Cet ordre n'est pas même régulier pour les timbres de ces trois espèces de nuances de papier, car nous trouvons sur d'autres feuilles l'ordre complètement interverti.

VICTORIA.

On était d'accord jusqu'ici que les timbres avec attributs dans les angles et étoile en filagramme, avaient été émis en 1859. Un de nos correspondants nous communique une enveloppe affranchie avec deux de ces timbres 1 p. et un de 4 pence. L'enveloppe porte : *Hamilton, 17 juillet 1857.*

INDE PORTUGAISE.

M. A. de Rothschild nous communique un 40 reis bleu sur papier uni, tête bêche et un 100 reis vert-bleu, sur papier vergé. On nous remet enfin comme dernier tirage, le 20 reis vermillon sur papier azuré.

TASMANIE.

Le 1 penny rouge, TAS en filagramme est aujourd'hui non dentelé. Nous en avons eu plusieurs timbres se tenant et ne présentant aucune dentelure.

ISLANDE.

On nous annonce la prochaine apparition d'un 3 skilling.

AÇORES.

Les 80 reis qui nous parviennent ont la nuance orange foncé.

QUEENSLAND.

Le docteur Magnus signale un 6 pence vert-jaune, avec étoile tronquée.

RUSSIE.

Podolsk. Gouvernement de Moscou. Le timbre ci-contre a été signalé dans notre numéro 103, mais n'a pas encore été reproduit. Le dessin rappelle les timbres de Bogorodok, Bronnitsi et Ko'onna appartenant aussi au gouvernement de Moscou. Il est probable qu'ils ont tous le même père.



L'impression est sur papier blanc uni. Ces timbres sont percés en ligne :

- 5 kop., vert-jaune.
- 5 — vert-bleu.

Syrvau. Gouvernement de Simbirsk. Le timbre ci-contre n'a pas encore été signalé par aucun journal. L'inscription signifie : *Timbre de la poste rurale, 5 kop. du district de Syrvau* (en abrégé). L'impression est bleue sur papier couleur uni :



5 kop., bleu sur solferino.

Une variété assez curieuse de ce timbre que nous avons rencontré, c'est un timbre portant devant chaque ligne la répétition de la première lettre ou chiffre et une ligne verticale à gauche. Ce n'est donc pas un 5 kop., mais un 55 kop.

Tiraspol. Gouvernement de Cherson. Encore un



timbre inconnu qui ne brille pas par la beauté, mais la rareté, ce qui est une compensation dans le cas actuel.

L'inscription circulaire signifie : *Administration du district de Tiraspol ; au centre : Timbre pour*

paquets et lettres privés, 5 kop. L'impression est en couleur sur papier blanc uni : 5 kop., bleu foncé.

Berdiansk. Gouvernement de Taurida. Le timbre connu nous est communiqué en deux nuances bien distinctes :

- 10 kop., bleu et vert jaune.
- 10 — bleu vert et vert jaune pâle.

L'enveloppe russe de 5 kop., carmin, vient de nous parvenir en trois formats, avec le timbre imprimé à droite : grand format, de dame et en 4. Il manque le format ordinaire.

On nous dit que les timbres-télégraphe ne sont plus employés depuis plusieurs années.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Le 50 baj. bleu vient d'être assez bien contrefait pour que nous en prévenions nos lecteurs. Le papier est jaunâtre à la contrefaçon, les caractères de l'inscription : *franco Bollo postale*, sont un peu plus grands et la boule au-dessus de l'u de *franco* est inachevée ; mais ce qui peut faire juger à première vue si le timbre est bon, ce sont les festons du bonnet papal. A la contrefaçon il y a des lignes horizontales.

BRÉSIL.

Nous avons une série nouvelle de timbres télégraphe à signaler. Le type ne diffère de celui connu que par les détails. Ainsi le 2000 reis n'a plus les chiffres des angles dans un rectangle blanc et les zéros de toutes les valeurs au lieu d'être carrés sont ovales. Le cercle intérieur est également d'un dessin différent. Il y a quatre valeurs de la nouvelle émission :

- 200 reis, vert-jaune.
- 500 — vermillon.
- 1000 — bleu foncé.
- 2000 — bistre-jaune.

L'impression est sur papier blanc. Point de timbre de contrôle au revers.

JAPON.



Voici quels sont les types des timbres dont nous parlions le mois dernier.



Ils diffèrent des autres valeurs connues, non-seulement par le type, mais encore par le format. Même irrégularité de piquage.

10 sen, vert-jaune.
20 — violet.
30 — noir-gris.

Le 5 sen piqué de l'émission précédente existe en deux nuances :

5 sen, vert-bleu.
5 — vert-jaune.

BAVIÈRE.

La Gazette des timbres annonce deux nouveaux timbres télégraphe :

1/2 sgr, noir.
1 — —

Ils sont en tous points semblables aux timbres connus : type, papier, piquure. Notre confrère fait erreur en les annonçant comme timbres nouveaux. On nous informe que ces deux valeurs restées inconnues, ont été émises en même temps que les six autres valeurs.

Une nouvelle carte sans timbre vient de paraître. Elle est conforme à la carte 2 kreuzer récemment parue.

La Bavière se résigne à prendre les timbres de l'empire d'Allemagne. L'usage en sera introduit bientôt, nous dit-on.

WURTEMBERG.

Les cartes 1 et 2 kreuzer, petit format, viennent de subir une modification. Elles ont aujourd'hui une tresse pour encadrement, de la même couleur que le timbre. Au 1 kreuzer, l'inscription sous *Postkarte* est sur deux lignes d'égale longueur :

1 kreuzer, vert.
2 — orange.

CHILI.

De nouvelles enveloppes viennent de voir le jour. Ce sont :

5 cent., violet sur jaune, format de dame.
10 — bleu — — 15 1/2 × 9 cents.
15 — rose — — — —

Nous retrouvons ces enveloppes et les deux formats de dame sur blanc et azur du 5 centavos, parmi quelques enveloppes specimen que nous communiquons M. A. de Rothschild.

Le mot specimen (système Slopper) est piqué au milieu de chaque enveloppe. Voici les formats des autres valeurs qui doivent avoir été adoptés :

2 centavos, brun, sur blanc, azur et jaune.
Format en 4, de dame et ordinaire : 14 sur 8 centimètres.
3 centavos, violet, sur blanc, azur et jaune.
Format de dame et ordinaire : 14 sur 8 centimètres.

10 centavos, bleu, sur blanc, azur, jaune.
Grand format ordinaire : 15 1/2 sur 9 centimètres.

13 centavos, rose, sur blanc, azur, jaune.
Grand format ordinaire : 15 1/2 sur 9 centimètres.

21 centavos, bronze, sur blanc, azur, jaune.
Format 19 sur 10 centimètres.

AUTRICHE.

Le *Philatelistische Berichte* annonce l'émission prochaine de timbres télégraphe, portant au centre le portrait de l'Empereur et dans l'encadrement : *Timbre R. I. télégraphique autrichien* et en dessous, la valeur en lettres. Sous l'encadrement, le prix du timbre en chiffres et l'année de l'émission. Il y aura sept valeurs :

5 kreuzer brun.
20 — bleu.
40 — vert.
50 — gris.
60 — rouge.
1 florin jaune.
2 — violet.

Enfin il y aura en plus des feuilles télégramme, avec timbre 5 kreuzer.

PHILIPPINES.

Le 62 cents de peseta mauve, effigie d'Amédée, est remplacé par un timbre de même valeur, imprimé en rose-carmin. Le 16 cents de peseta bleu doit avoir trouvé un successeur, si nous en jugeons par l'apparition du 12 c. de peseta même couleur et

au même type. Impression sur papier blanc uni ; piquage 14 :

12 cent. de peseta bleu.
62 — rose-carmin.

SHANGHAI.

Le 1 candareen brun étant épuisé, on a provisoirement appliqué en bleu sur les 4 cents, l'inscription oblique : 1 *cand.* et quelques caractères chinois en dessous.

Il y en a de deux nuances :

1 candareen gris-licacé.
1 — gris-violacé.

Les timbres ont le piquage 12.

CEYLAN.

L'enveloppe 5 pence, fleur à la patte, nous a été montrée avec les vergeures verticales.

FRANCE.

Certains débitants de tabac vendaient à moitié prix des cartes de correspondance avec annonces au revers. On vient, nous dit-on, d'en défendre la vente.

Nous avons parlé dans notre numéro de février d'un timbre 10 cent. avec surcharge, effigie de la République. D'après des renseignements qui nous sont fournis par M. A. de Rothschild, il aurait été décidé au dernier moment, que la surcharge 10 cent. serait remplacée par un gros chiffre 10. Le nombre de ces timbres n'étant pas assez grand, le timbre de même valeur à l'effigie laurée de Napoléon aurait subi le même sort. L'un et l'autre n'ont pas été employés.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 123.)

FRANCE (Suite).

PROPOSITIONS.

Nous trouvons dans le même n° 15 du *Collectionneur* la description et le dessin d'enveloppes proposées par la maison Bertou en 1856 et 1862. Les dessins que donne le journal se rapportent aux filigranes contenus dans la pâte du papier. Tout au plus peut-on admettre que l'effigie dans un ovale située à l'angle supérieur du n° 2 simule un timbre-poste. Les renseignements relatifs aux poids des papiers valeurs et aux taxes d'affranchissement ne sont pas sans intérêt, mais ne nous semblent pas à leur place. Toutefois ces propositions d'enveloppes rappellent les papiers dont nous avons parlé à propos des essais de Wurtemberg.

Avant de passer à un travail plus sérieux et plus digne d'attention, il nous faut signaler un projet de timbre *gaufre sans couleur* sur des enveloppes format in-4. Il rappelle par le dessin les timbres mobiles de 1853. Il est rectangulaire. Au milieu, effigie de l'empereur non-laurée, dans un cercle de perles. Autour, le cadre rectangulaire portant en haut : *Empire franç.*; en bas : *Postes*; sur les côtés, une grecque, comme aux timbres mobiles dont il rappelle le dessin. La valeur n'est pas indiquée.

Nous ignorons le nom de l'auteur de ce projet et l'époque où il a été proposé.

Propositions de M. Renard.

M. Renard est l'auteur des propositions dont il nous reste à parler. Leur description a été donnée par l'auteur dans le journal le *Collectionneur de Timbres-Postes*, dans une lettre très-intéressante publiée dans le n° 24 à laquelle nous ferons de larges emprunts.

Disons tout d'abord que M. Renard est l'inventeur d'une machine à imprimer les timbres d'enveloppes dans laquelle tout se fait automatiquement, apport du papier, encrage et timbrage, gommage et pliage de l'enveloppe. Cette machine, conduite par une seule personne et n'usant qu'une force vapeur insignifiante peut produire 20,000 exemplaires en dix heures. Le prix de revient en était de beaucoup inférieur à celui des timbres en feuilles. Les spécimens que l'on rencontre avaient pour but de montrer les résultats qu'on devait obtenir avec sa machine. En voici la description :

1^{er} Type. Timbre ovale 32 sur 22 millimètres, gaufre en couleur.

D. Effigie laurée de l'empereur Napoléon III, à gauche dans un ovale entre deux rangs de perles portant la valeur. En haut, orn à l'aigle surmonté de la couronne, en bas, cartouche destiné à contenir la valeur.

L. Dans le segment de gauche, *Empire français*; à droite, *Timbre-Poste*. Dans le cartouche du bas deux 0 snivis de c pour la valeur.

Impression sur papier blanc ou de couleur, *ad libitum* et en couleurs variées.

Ce timbre a été gravé par M. Esparon. Il est imprimé sur les enveloppes à l'angle supérieur droit. On le trouve aussi sur des feuilles de papier à lettre

vers la partie moyenne et supérieure. Bien des épreuves ont été tirées sur des fragments de papier non convertis en enveloppes.

Il est impossible et inutile de citer toutes les variétés.



2^e Type. Il offre la plus grande analogie avec le premier, mais n'est pas gaufré. L'ovale de 32 sur 24 millimètres est un peu plus étroit ce qui le fait paraître plus allongé : La couronne s'en détache davantage. Les lettres et chiffres de la légende sont plus petits et une arabesque remplace les perles de

l'ovale extérieur.

Il est typographié en couleur et a été gravé par M. Beltz.

Une série aux couleurs des timbres français a été imprimée sur de petits carrés de papier blanc. Il en existe aussi en noir sur papier de chine. Le plus grand nombre est imprimé en couleur sur enveloppes de papier de toutes espèces, couleurs et formats, et toujours à l'angle supérieur droit.

Le 3^e Type, gaufré comme le 1^{er}, a 31 sur 23 millimètres.



Il en diffère par la dimension plus grande de l'effigie et de la couronne, l'absence de l'écu, la forme toute autre du modillon inférieur. Il a été gravé par M. Trottin.

De ce type il existe des épreuves sur fragments de feuilles ou ils avaient été imprimés au

hasard en couleurs différentes et sur papier blanc, bleu, chamois, rose et jaune pâle. Les épreuves sur enveloppes sont à l'angle supérieur droit, également sur toutes sortes de papiers et de nuances très-variées.

4^e Type. Celui-ci, gravé également par M. Trottin n'est pas gaufré. Il est rectangulaire (24 millimètres sur 18). Au milieu, effigie laurée de l'empereur dans un ovale perlé.

En haut, 000 dans l'espace destiné à la valeur. Sur les côtés, *Empire français, Timbre-Poste*. En bas : *finances*.

Aux quatre angles, des écussons contenant en haut des aigles, en bas des lettres qu'on peut chan-

ger et dont l'emploi devait sans doute être celui des lettres des timbres anglais. Ce type est pareillement imprimé sur feuilles coupées ou bien sur enveloppes de papier blanc ou de couleur variée.

A ces quatre propositions pour enveloppes, l'auteur en avait joint pour timbres mobiles; nous n'en parlerons pas, ce point étant étranger à notre sujet.

Il ne fut pas donné suite à ces propositions de M. Renard. D'après l'auteur, on s'occupait activement à la Monnaie et ailleurs, de la contrefaçon de ces timbres, mais ils eurent le même sort que les projets de M. Barre.

Nous n'avons pas appris que cette étude ait été reprise depuis cette époque.

BANDES.

Nous ne connaissons aucun projet spécial. Nous avons vu tout à l'heure que M. Barre avait songé à appliquer son projet aux bandes. Il est bon de noter que la première bande timbrée à notre connaissance est celle de 1868 de la Confédération de l'Allemagne du Nord, à moins qu'on ne considère comme tels les feuilles timbrées des Etats-Unis qui en tiennent lieu. L'idée de timbrer par avance des bandes date pour la France de 1862.

CARTES POSTALES.

Émission du 13 janvier 1873.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la carte postale vient d'être émise en France. Le n° 121 du *Timbre-Poste* en a donné le fac-simile, en faisant connaître l'instruction du directeur général des Postes qui prescrit les règles à suivre pour la vente, l'emploi et la distribution de ces cartes. Nous y renvoyons nos lecteurs pour éviter les répétitions. Nous rappellerons seulement qu'elles sont de deux sortes.

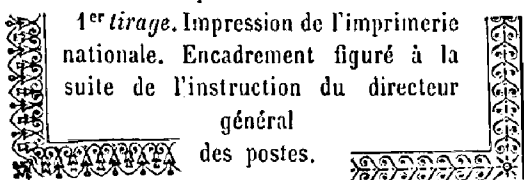
1^o Celles à 10 centimes, circulant à découvert en France et en Algérie, dans l'intérieur d'une même ville ou dans la circonscription du même bureau.

2^o Celles à 15 centimes, circulant de bureau à bureau en France et en Algérie.

Ces cartes diffèrent entre elles par les petits clichés de l'encadrement et quelques détails accessoires. L'impression est typographique sur carte blanche. Elles ne portent pas de timbre, mais ce dernier doit être collé d'avance par les employés des postes, et à cette occasion il a été émis un nouveau timbre de

10 centimes, imprimé en bistre-brun sur rose à l'aide des anciennes planches, mais on a souvent au début, fait usage de deux timbres de 5 centimes, comme l'indique la légende. Le caprice de l'employé peut aussi avoir disposé le timbre à l'envers ou de côté.

Les cartes-postes ne sont pas toutes au type spécial à chaque valeur. Un des motifs principaux, dit-on, c'est que pressée de satisfaire à toutes les demandes, l'administration s'est vue forcée de s'adresser à l'industrie privée pour faire l'impression, concurremment avec l'imprimerie nationale. De là des variétés que nous classerons comme suit :



10 centimes.

15 centimes.

a. Avec inscription dans le compartiment destiné aux timbres, sur carte blanche.

10 centimes (avec deux timbres de 5 centimes).

10 — (avec un timbre de 10 centimes).

15 — (avec un timbre de 15 centimes).

b. Même inscription sur carte légèrement azurée.

10 centimes (avec deux timbres de 5 centimes).

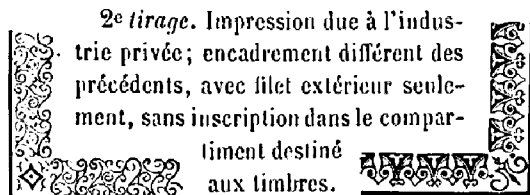
10 — (avec un timbre de 10 centimes).

15 — (avec un timbre de 15 centimes).

c. Sans inscription dans le compartiment destiné aux timbres, sur carte blanche.

10 centimes (avec deux timbres de 5 centimes).

10 — (avec un timbre de 10 centimes).



10 centimes.

15 centimes.

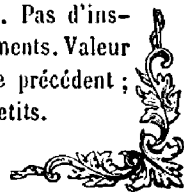
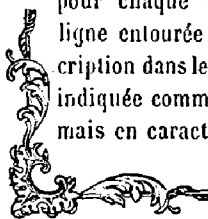
3^e tirage. Impression de l'imprimerie nationale. Mêmes encadrements qu'au premier tirage. Compartiment pour un seul timbre sans inscription. Mention de la valeur en gros chiffres au-dessus de Loi du 20 décembre 1872.

10 centimes sur carte chamois.

15 — sur carte blanche.

4^e tirage. Impression due à l'industrie privée ? Encadrement formé par des coins ornés différents

pour chaque valeur réunis par une ligne entourée d'un cable. Pas d'inscription dans les compartiments. Valeur indiquée comme au tirage précédent ; mais en caractères plus petits.



10 centimes sur chamois.

15 centimes sur blanc.

Ajoutons à ce qui précède que l'industrialisme a vu dans ce moyen de correspondance un nouveau procédé de réclame et de publicité, et que les cartes vendues par l'administration des postes sont cédées au public à prix réduit après addition d'un cadre formé d'une double ligne d'annonces sur chacun des quatre côtés du revers de la carte.

ESPAGNE.

Si ce pays est très-riche en timbres mobiles postaux et fiscaux, il est d'une pauvreté extrême en enveloppes, cartes, bandes, etc., dont il n'a pas encore été question. Nous devons toutefois décrire ici deux essais de timbres d'enveloppes dont les types sont dans notre collection.

ESSAIS DE TIMBRES D'ENVELOPPES.

1^{er} type. Timbre gaufré blanc sur couleur, ovale de 26 sur 30 millimètres.



D. Effigie de la reine se rapprochant du type de 1862, dans un cadre formé intérieurement par une ligne de perles. Entre deux filets du cadre sont, en haut et en bas la légende, sur les côtés des ornements en arabesque.

L. En haut, *Correos* ; en bas, *4 cuartos*.

Impression verte sur laquelle remontent en blanc les détails gaufrés du dessin et de la légende.

Le *Collectionneur de Timbres-Postes* (15 septembre 1863), en indique d'autres, impression en rose, jaune et rouge.

2^e type. Timbre gaufré blanc sur carte blanche et sur papiers variés de couleurs. Ovale de 20 sur 23 millimètres,

D. et L. reproduisant ceux du précédent, mais avec une réduction et sans impression de couleur.

L'emprunt que nous avons fait au *Collectionneur*

est la seule mention de ces essais que nous connaissons dans les journaux de timbres.

D^r MAGNUS.

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,
TIMBRES FISCAUX,
TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-18 de 180 pages,
contenant la description de 12.000 timbres environ
et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Nous rappelons à nos abonnés ce que nous écrivions en décembre 1871 (n° 108 de ce journal), qu'il ne nous est plus possible d'offrir en prime un catalogue, les frais du journal étant trop élevés.

Prix de timbres divers.

ANGOLA.

1872. Type connu.

13.	25 reis carmin.....	0 60	—
15.	100 " lilas vif.....	1 50	—

ANTILLES ESPAGNOLES.

1873	Effigie d'Amédée, millésime 1873, C sur B, piqués 14.		
	12 1/2 c. de p., vert.....	0 50	—
	25 " " lilas.....	1 "	—
	50 " " bistre brun..	1 50	—
	1 peseta bistre jaune.	2 50	—

TIMBRES-TÉLÉGRAPHE.

1873. Armoiries, millésime 1873, C. sur B., piqués 14.

CUBA ET PORTO-RICO.

	2 pesetas, bleu.....	3 "	—
	4 " mauve.....	6 "	—

CUBA.

	1 peseta, vert.....	1 50	—
	2 " bleu.....	5 "	—
	4 " mauve.....	6 "	—

DOCUM^o DE POLICIA.

1875. Armoiries, millésime 1875, imp. C.
La série de 20 timbres..... 50 " —

TITULOS.

1875. Mêmes armoiries, imp. C.
La série de 4 timbres..... 8 " —

AUTRICHE.

1875. Carte de correspondance pour le Levant, semblables à celles d'Autriche.

	4 soldi, rose.....	0 25	—
	4 " rose vif.....	0 25	—

BAVIÈRE.

1870. Timbres télégraphique aux armoiries, C. sur B. verge, piqués 11 (boucles).

	1/2 sgr., noir.....	0 15	—
	1 " noir.....	0 25	—

BRÉSIL.

1870. Machine télégraphique, timbre de contrôle au revers, C. sur B.

205.	200 reis, vert.....	—	0 75
204.	500 " rose.....	—	0 75
203.	1000 " bleu.....	5 00	0 75

CHILI.

1873. Effigie à relief de Colomb, timbre à droits.

	5 centavos, violet sur jaune.	0 75	—
	10 " bleu sur jaune..	1 50	—
	15 " rose sur blanc..	2 "	—

ESPAGNE.

1872. Chiffre dans un cercle, C. sur B., non dentelé.
5 c. de p., vert..... 0 50 —

Libros de comercio.

1873. Armoiries, millésime, C. sur B.
La série de 9 timbres..... 14 " —

GRANDE-BRETAGNE.

1870. Enveloppe Mulcady, C sur B.

501.	2 pence (cover).....	12 "	—
503.	2 " (envel.).....	12 "	—

GRÈCE.

1861. Tête de Mercure, impression française.

La série de 7 timbres..... 15 " —

INDE PORTUGAISE.

1872. Chiffre dans un ovale, C. sur azur.

	20 reis, vermillon.....	1 25	—
	20 " vermillon vif.....	1 25	—

MOLDO-VALACHIE.

1870. Bande pour imprimés, N. sur C., la feuille des 15 timbres portant 4 types.

	1 1/2 boni vert.....	4 "	—
	1 1/2 " vert bleu.....	4 "	—
	1 1/2 " vert jaune.....	4 "	—

PHILIPPINES.

1873. Effigie d'Amédée, C. sur B., piqué 14.

62 c. de p., rose carmin..... 1 50 —

RUSSIE.

GOVERNEMENT DE TAURIDE.

BERDIANSK.

Type connu, C. sur B. glacé.

4900.	10 kop. vert jaune et bleu.....	2 "	—
4901.	10 " vert jaune pâle et bleu vert	2 "	—

GOVERNEMENT DE MOSCOU.

POBOLSK.

Type connu, C. sur B., percés en ligne.

2100.	5 kop., vert bleu.....	1 50	—
2101.	5 " vert jaune.....	1 75	—

GOVERNEMENT DE SIMBIRSK.

SYRVAU.

1875. Inscription dans un rect., C. sur C.

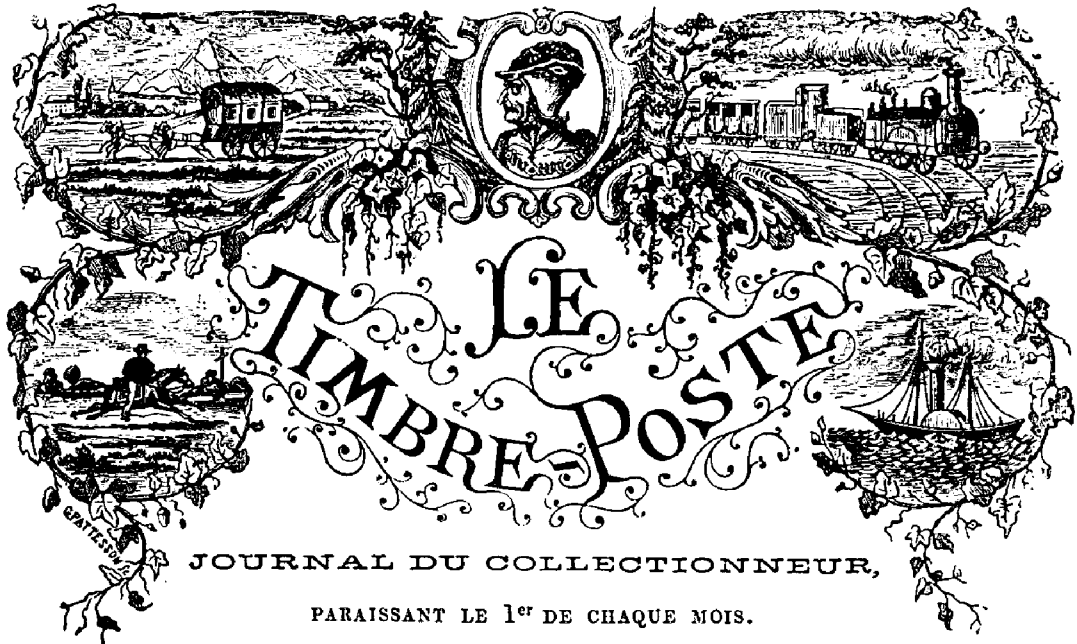
5 kop., bleu sur solferino.... 1 50 —

WURTEMBERG.

1875. Carte de correspondance avec tresse pour encadrement, C. sur azur.

	1 kreuzer, vert jaune.....	0 15	—
	2 " orange.....	0 20	—

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

BELGIQUE.



Le 1^{er} mai était la date fixée de l'introduction des enveloppes timbrées. Cette émission est forcément remise par suite de retards occasionnés dans la fabrication, une grande partie d'enveloppes destinées au timbrage ayant été refusées et non

remplacées en temps voulu.

Le timbre sera vert, nous assure-t-on. Il y aura deux formats incommodes grand et petit format in-4°.

Nous reviendrons sur cette émission quand elle aura eu lieu, afin de préciser les renseignements vagues que nous avons obtenus. En attendant, nous donnons le fac-simile du timbre qui donne une faible idée du travail de M. Ch. Wiener.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les timbres à 2 1/2 groschen que l'on peut facilement prendre à la lumière pour des timbres à 1/2

et 1 groschen, seront modifiés. La désignation de la valeur 2 1/2 groschen sera imprimée dans toute la longueur de l'aigle impériale, en lettres brunes.

Les enveloppes 1 groschen subiront également un changement quand la provision sera épuisée : l'inscription transversale sera supprimée.

Ces modifications concernent également les timbres 9 kr. et enveloppes 3 kr.

PHILIPPINES.

Le 62 c. de p. mauve n'est pas le seul timbre dont la couleur a été changée.

Le 12 c. de p. bleu que nous annonçons le mois dernier, remplace paraît-il un timbre de même valeur imprimé en rose-carmin qui vient de nous arriver de Manille. Papier et piqure des autres timbres :

12 cent. de peseta, rose-carmin pâle et vif.

CHILI.

La première émission des cartes de correspondance a été imprimée non-seulement sur papier fort vergé azuré, mais encore sur carton blanc nuancé : blanc

mat et blanc azuré. Nous avons ainsi la 1^{re} et 3^e variété. On sait que la première variété a sous le mot *carta-tarjeta* un trait interrompu au milieu par un petit losange, tandis que la troisième a, au même endroit, au lieu d'un losange, une boule avec ornements de chaque côté.

RUSSIE.

Depuis quelques mois, c'est décidément la Russie qui tient la corde. Voici les nouveaux types que nous avons à faire connaître ce mois-ci :

Livni. Gouvernement d'Orel.

Ayant entendu sans doute ce que nous avons dit de son timbre « étiquette de bobine » s'est hâté d'adopter un autre type, où les proportions n'ont pas été des mieux gardées. Cet oiseau antédiluvien qui pourrait bien être un aigle, étend un peu loin ses ailes, nous paraît-il. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kop., rouge pâle.
5 — rouge vif.

L'inscription se traduit par : *Poste rurale de Livni*; en bas : *cing kopek*.

Syrvaou. Il paraît que nous avons mal lu le mois dernier la traduction de l'inscription du timbre que nous avons reproduit. C'est *Sizran* qu'il faut lire.



Werchnie Dnieproffsk. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Ce timbre émis en 1866 n'a pas encore été signalé. Son inscription veut dire : *De la poste rurale de Werchnie Dnieproffsk*.

Dans le mot *poste*, il y a, nous dit-on, une faute grave qui change complètement la signification du mot.

L'impression est noire sur papier vergé blanc. Il y a trois types de ce timbre, composés de clichés typographiques. Ils sont placés l'un près de l'autre et diffèrent entre eux :

1^{er} type. Kop. suivi d'un gros point. Dessin régulier aux angles avec fer de lance dirigé vers l'intérieur. L'inscription de droite est à 2 1/2 millimètres du cadre supérieur, le filet extérieur de droite est en 3 parties.

2^o type. Kop. est suivi d'un petit point. Même régularité qu'au type précédent pour le dessin des angles. L'inscription de droite est à 4 millimètres

environ du cadre supérieur; le filet extérieur de droite est en deux parties.

3^o type. Kop est suivi d'un petit rectangle au lieu d'un point. Le dessin de l'angle inférieur droit est dirigé vers le bas comme l'indique le fac-simile. L'inscription de droite est à quatre millimètres environ du cadre supérieur; le filet de gauche est en deux parties contrairement aux deux précédents qui l'ont en entier :

4 kop. noir, sur blanc vergé.

Wassyll. Gouvernement de Nijni-Novgorod. Le



timbre de cette poste a été annoncé comme timbre d'enveloppe. C'est une erreur.

Nous venons d'en recevoir sur bande et gommés. Il y a dix-sept timbres sur chaque bande; ils sont imprimés

en relief sur papier blanc jaunâtre.

L'inscription doit se lire : *De la poste rurale de Wassyll*, 5 kop.

5 kop., blanc.

Bogutschar. Gouvernement de Voronesh. Au lieu d'être imprimés sur papier blanc uni, les timbres actuels ont le papier bâtonné.

Le directeur des postes qui nous paraît un homme d'ordre, imprime lui-même ses timbres sur papier à lettre grand format. Il trace au crayon cinq lignes verticales pour six rangées de timbres, puis il y applique 17 timbres sur chaque rangée verticale. En homme prudent, il répand ensuite un peu de sable sur le tout, avant de tourner le feuillet!

Perm. Gouvernement du même nom. N'a pas



encore été signalé. L'inscription circulaire signifie : *Poste de l'administration rurale du district de Perm*; au centre : 3 kop. argent. Il y a huit timbres verticaux et six horizontaux à la feuille.

Les 6 timbres horizontalement autant de variétés. On les reconnaît par le dessin séparant en haut l'inscription circulaire, qui se rapproche ou s'éloigne plus ou moins du mot : *Poste*. Mais la première variété se distingue encore des autres, par la ponctuation qui suit le mot *сер.*; la quatrième variété a aussi dans le cercle perlé,

en bas, à droite, un point à peine marqué et la cinquième variété un défaut à la lettre o du mot qui commence à droite l'inscription.

L'impression est sur papier blanc uni jaunâtre.

3 kop., noir ou gris.

Bogorodsk. Gouvernement de Moscou. Un de nos correspondants de Russie nous envoie au sujet de ce que nous écrivions dans notre n° 123, les lignes suivantes :

« Permettez-moi de rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'article sur les armoiries de Bogorodsk. MM. Magnus et Vandermaelen se trompent. L'écusson moscovite est réellement saint Georges vainqueur. Ce n'est que le czar Jean III (1462-1505) qui adopta l'aigle byzantin et l'ancien blason saint Georges, mis en écu sur la poitrine de l'aigle. Cette opinion est basée sur des témoignages historiques des plus authentiques. »

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Voici enfin quelque chose d'officiel concernant les cartes postales qui doivent être introduites dans ce pays. Ce sont les conditions posées par l'administration des postes, aux soumissionnaires, pour la fourniture des dites cartes.

Les cartes auront 3 pouces sur 5 1/8. Elles seront satinées des deux côtés pour supporter facilement le crayon et l'encre. Elles devront peser 6 livres par 1,000 cartes et chaque carte, si le directeur des postes le juge utile, sera marquée d'un filigramme particulier. Le contrat est pour quatre ans à partir du 1^{er} mai courant.

BARBADE.

Avec la grande étoile en filigramme les 6 p. vermillon viennent de nous parvenir.

COLONIES FRANÇAISES.

Les 40 cent., effigie de la République, récemment arrivés, sont imprimés en orange.

TOLIMA (NOUVELLE COLOMBIE).



Le *Philatelist* signale le timbre ci-contre, imprimé en bleu et percé. Notre confrère fait ses réserves pour ce qui est de l'authenticité. Nous pensons que c'est agir prudemment. Ces armoiries ne sont pas celles de la Nouvelle Colombie. Elles sont

représentées sur tous les timbres par des lignes

horizontales annonçant le bleu ; ici, les lignes verticales signifient qu'elles sont rouges. Enfin le perçage des timbres est chose nouvelle pour ce pays. Méfions-nous.

SHANGHAI,

L On a mis en usage le 1^{er} janvier dernier des cartes de correspondance ayant un cadre formé d'anneaux suivant le fac-simile. Du côté de l'adresse, on lit, en haut : *Shanghai local post card* (carte postale de Shanghai) ; plus bas : *issued to subscribers only* (à expédier par le signataire seulement) et sur une troisième ligne : *The address only to be written on this side* (L'adresse seulement doit être écrite de ce côté) et enfin le mot *To (A)* sur une quatrième ligne. Le côté opposé à l'adresse porte en haut, à gauche, en italique : *Note for Receiver* (Note pour le destinataire) puis à un espace d'un centimètre, un trait dans toute la largeur en dessous duquel, à droite : *Shanghai . . . 187. . .*

Le tout est imprimé en mauve sur carton blanc. La valeur qui n'est pas indiquée est de 1 candareen :

1 candareen, mauve.

WURTEMBERG.

La nouvelle carte à 1 kreuzer avec tresse pour encadrement existe en deux variétés. La première a entre autres le mot *koniglich* sur une étendue de 26 millimètres, tandis que la deuxième en a 31 ; le trait placé à la suite du mot *in* a 5 centimètres à la première variété ; il en a 5 1/2 à la seconde.

AÇORES.

Le 120 reis bleu, nouveau type, est en vigueur. Les 80 reis qui nous arrivent sont *rouille*.

MALACCA.

Il nous vient des 30 cents, type reproduit n° 122, imprimés en violet-rougeâtre avec filigramme *cc* et couronne et piqués 13 ;

50 cents, violet-rougeâtre.

BRUNSWICK.

Il paraît que parmi les 1 gr. carmin 1866, on en a trouvé de *non-dentelés*. Nous avons vu un groupe de quelques-uns de ces timbres ne présentant aucune espèce de dentelure.

ISLANDE.

Le 3 skilling annoncé nous est arrivé. Le type est conforme aux autres valeurs.

Il est imprimé sur papier blanc avec couronne en filagramme et piqué 14.

3 skilling, gris-vert.

DÉCAN.

Les derniers venus ont la nuance qui diffère des timbres connus :

- 1 anna, brun-gris pâle.
- 2 — vert-pâle.
- 3 — bistre-jaune
- 12 — bleu-pâle.

GUADALAJARA (MEXIQUE).

M. de Ferrari dit posséder au millésime 1867, papier quadrillé :

Un peso, rouge-vineux.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le même, nous signale au 2^e type, papier uni, vue de Sydney :

1 penny, orange-vif.

ESPAGNE.

Les 1 et 2 mil. de escudo, type 1870, se rencontrent :

- 1 mil. de escudo, lilas sur chair.
- 2 — — brun sur chamois.

La marque H P N (Habilitado por la nacion) dans un ovale, qui a été appliquée en 1868 sur les timbres de cette époque, nous vient de la province de Murcie. On nous en a fait voir plusieurs valeurs qui portent à six, le nombre connu. Ce sont :

- 12 cuartos, jaune.
- 20 cent., lilas.
- 25 mil., bleu et rose.
- 50 — bistre.
- 25 — bleu.
- 50 — violet.

Ceux de la province de Saragosse, avec la même inscription dans un double ovale large, existent en dix variétés :

- | | |
|--------------------|------------------------|
| 12 cuartos, jaune. | 25 mil., bleu et rose. |
| 19 — rose. | 50 — bistre. |
| 10 cent., vert. | 25 — bleu. |
| 20 — lilas. | 50 — violet. |
| | 100 — brun. |
| | 200 — vert. |

BAVIÈRE.

Il existe deux compositions de la feuille des timbres *Commission für retourbriefe de Nurnberg*. La première a le nom de ville en caractères ordinaires

et contient la faute *rejourbriefe*; la deuxième a le même mot en caractères gras et est exempte de faute.

ANTILLES DANOISES.

En annonçant l'émission d'un 4 cents, conforme au 3 cents, nous avons omis de faire remarquer qu'on avait fait disparaître pour cette nouvelle valeur le chiffre 3 et la lettre c qu'on peut voir au-dessus des coins des angles inférieurs du 3 cents.

PÉROU.



Le 1^{er} mars dernier a paru une valeur nouvelle de timbre pour la ville de Lima. Imprimés en relief sur la machine Lecocq et sur papier à bande sans fin, ces timbres ont le percage horizontal. Le des-

sin représente un lama :

2 centavos, bleu outremer.

CANADA.

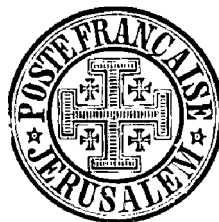
Le 3 cents actuel est dès aujourd'hui imprimé en orangé vif.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *S. C. M.* a reçu d'un de ses correspondants, une nouvelle valeur de timbre. Il sert à l'affranchissement des journaux comme l'indique son inscription : *New-Zealand, News-paper Postage*. Le dessin représente la reine Victoria dans un ovale et rappelle, dit notre confrère, le 1/2 p. anglais. Le timbre est rectangulaire, avec valeur placée de chaque côté; l'impression est couleur sur papier blanc et dentelé :

1 2 penny, rose.

Demande de renseignements.



On nous prie de faire connaître le timbre ci-contre, sur lequel on manque complètement de renseignements. L'impression est bleue sur papier blanc. On trouve sur le timbre une partie de la marqué d'oblitération consistant en petits points noirs disposés en losange; la seconde partie a dû rester sur la lettre.

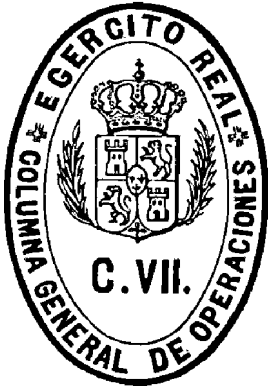
Le timbre n'a rien de suspect; c'est la raison qui nous engage à le reproduire.

Les timbres d'Espagne de Don Carlos.

La *Gazette des timbres* et après elle le *Philatelist*, ont annoncé l'émission de timbres créés par Don Carlos. Ce dernier journal a même donné la

description du type que nous avons fait connaître à notre tour, dans notre dernier numéro.

Voulant savoir à quoi nous en tenir sur cette émission, nous avons pris un peu partout des renseignements en Espagne. Ces renseignements sont unanimes : il n'y a pas de timbres Don Carlos : telle a toujours été notre opinion,



Mais voici un timbre qu'on nous communique. Il est appliqué sur les ordres militaires, et ne donne droit à aucune franchise de port. L'impression est bleue.

Notre ami de Figueroa n'a pas manqué de répondre à notre appel. Il nous envoie, à propos de ces timbres, les lignes suivantes :

Medina-Sidonia, 11 avril 1873.

Cher ami,

Pour que Don Carlos songe à émettre des timbres-poste, il faut préalablement qu'il ait des postes. Or, Don Carlos n'en est pas là. Il ne peut donc avoir des timbres. Tranchons la question : *il n'y a pas de timbres Don Carlos.*

Je ne doute pas qu'à Paris ou ailleurs, on ne cherche à exploiter la crédulité des amateurs ignorants. Je sais qu'à Paris on a frappé des monnaies et médailles avec le buste de Don Carlos. Timbres, monnaies, médailles sont pure fantaisie.



Voyez maintenant les cachets ou timbres à main (impression bleue) parfaitement authentiques que je possède de Don Carlos. Ils ne donnent pas affranchissement aux lettres et sont en usage pour les documents officiels, les ordres militaires, enveloppes de lettres, etc., etc. du prétendant à la couronne.

Le type représente le blason de Vizcaye : un arbre et deux loups passants. L'inscription se traduit :

District militaire de Guernica, Charles VII, seigneur de Vizcaye.

Un deuxième type s'en rapproche beaucoup. L'ovale rentre de chaque côté et porte l'inscription : *Comandancia general del m. n. y. m. l. (may noble y may leal) senorio*, ce qui veut dire : Commandement général du très-illustre et très-loyal maître. Dans l'ovale, sous les armoiries : Charles VII, seigneur de Vizcaye.

Si je découvre quelque renseignement qui puisse être utile à vos lecteurs, je ne manquerai pas de vous en informer.

Agréer entretemps, etc., etc.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA.

Les timbres de Saint-Louis réhabilités et quelques mots sur les timbres de villes aux États-Unis.

Vous m'avez demandé il y a quelques mois de vous trouver les renseignements sur les timbres de Saint-Louis, afin de trancher définitivement la question longuement débattue, de leur authenticité. Je me suis mis immédiatement à l'œuvre et viens vous livrer le résultat de mes recherches.

En 1870 j'avais déjà tenté d'obtenir des renseignements ; voici la lettre que j'adressais en date du 5 février, au *Missouri Républicain*, journal quotidien le plus répandu à cette époque.

TIMBRES-POSTE DE 1848.

Monsieur l'Éditeur du *Républicain*,

En même temps que l'émission d'une nouvelle série de timbres-poste pour les États-Unis excite les commentaires de la presse dans tout le pays, une discussion s'est élevée entre certains journaux mensuels s'occupant de collections de timbres-poste, tant à Londres qu'à Paris, à propos de deux timbres en usage exclusivement dit-on dans notre ville, vers 1848. Ces timbres doivent représenter les armes du *Missouri* avec la valeur en chiffres au dessus, les mots *Saint-Louis* en haut et *Post-Office* en bas, le tout imprimé en noir sur blanc légèrement teinté par l'âge. Une demande d'enquête a ensuite été faite et adressée à votre correspondant par l'éditeur d'un des journaux de Paris susmentionnés et si quelqu'un parmi ceux de vos lecteurs qui habitent depuis longtemps notre ville ou autrement, peut donner quelque information authentique sur le sujet,

ce sera obliger certainement les nombreux collectionneurs de timbres tant en Europe qu'en Amérique.

Un Timbrophile.

J'ai reçu réponse dans le même journal, en date du 10 février, même année :

TIMBRES-POSTE DE 1848.

Monsieur l'Éditeur du Republicain,

Sous le titre qui précède, un *Timbrophile* fait une demande d'information concernant les timbres-poste de Saint-Louis.

J'ai deux exemplaires de ces timbres, dans ma collection de timbres étrangers et n'ayant jamais pu obtenir aucun renseignement en ce qui les concerne à l'administration des postes de notre ville, je me suis adressé au troisième substitut du Directeur-général des postes et j'en ai reçu la réponse suivante :

Administration des Postes, 20 août 1867.

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 15 courant, en réponse à laquelle je dois vous dire que notre administration n'a jamais émis de timbres-poste spéciaux de 5 et 10 cents pour la ville de Saint-Louis. Si vous voulez avoir l'obligeance de m'envoyer un spécimen du timbre dont il est question, peut-être pourrai-je vous procurer quelque autre information.

Tout à vous,

Signé : A.-N. LEVELY.

Troisième substitut du Directeur-général des Postes.

Les spécimens demandés furent envoyés. Il fut répondu que « à Washington on n'avait pu trouver aucune trace de l'émission de semblables timbres. »

Ceci jette certainement peu de lumière sur la question, mais cependant comme je sais que des spécimens desdits timbres ont été trouvés sur des lettres, mises à la poste de Saint-Louis, pour l'intérieur de l'Illinois vers 1848, je me joins au *Timbrophile* pour demander que quelque habitant ancien de Saint-Louis veuille bien rappeler ses souvenirs et nous éclairer tout à fait sur l'existence ou la non existence des timbres en question.

Signé : W. STRAUS.

Cette lettre nous apprend que les timbres de Saint-Louis n'ont pas été émis par l'État. Ce n'est pas une preuve qu'ils aient été fabriqués en vue de tromper les collectionneurs, car la réponse eût été de même pour toute demande de renseignements

sur les timbres de toute autre ville. Les archives à Washington n'indiquent pas ces timbres ni ceux des offices particuliers, parce que le gouvernement n'a fait ni graver, ni vendre aucun de ces timbres.

Il ne faut pas confondre les timbres de villes avec ceux des offices. Ces derniers émis par des offices privés réglaient la taxe du service rendu ; les timbres de ville au contraire portent la plupart les noms des maîtres de poste sous la direction desquels le service du gouvernement avait lieu.

Il paraîtrait d'après un ancien facteur à Providence, qui m'a procuré les renseignements que je traduis plus loin et qui sont extraits du *Missouri Republicain*, il paraîtrait, dis-je que les maîtres de poste payaient eux-mêmes les frais de gravure et d'impression de leurs timbres, qu'ils vendaient pour leur propre compte au public, afin de faciliter à celui-ci le paiement de la taxe. Quand un employé recevait une lettre affranchie avec un timbre, il en débitait, au profit de l'État, le compte du directeur des postes, certain que celui-ci en avait reçu le montant. Il frappait en outre ladite lettre du mot *Paid*, comme si l'envoyeur était venu la payer en espèces au bureau. Ce mot indiquait à tous les employés de poste que la taxe avait été perçue, mais le timbre de ville ne pouvait être usité que là où il avait été émis. Ainsi, le timbre de New-York par exemple, apposé sur une lettre à Saint-Louis était considéré comme non affranchie et le destinataire avait à en payer les frais. C'était donc un arrangement entre le directeur des postes et ses concitoyens et non entre le gouvernement et le public.

La loi du 3 mars 1845 a établi le port des lettres à 5 et 10 cents, suivant la distance. En voici un extrait :

Statuts des États Unis.

Statut II, chap. XLIII. Acte du 3 mars 1845 approuvant la réduction du port des lettres, réglant le privilège de la franchise et empêchant la fraude causant préjudice aux revenus de l'administration des postes :

1° A partir du 1^{er} juillet prochain, les membres du Congrès et les délégués des territoires, recevront en franchise les lettres ne pesant pas plus de deux onces, pendant la suspension du Congrès.

Cette mesure est étendue au vice-Président des États-Unis.

✓ Au lieu du présent tarif, le suivant sera mis en vigueur :

Pour toute lettre simple en manuscrit ou papier quelconque, par lequel on demandera ou donnera avis par écrit, au moyen de marques ou de signes envoyés par la poste, pour toute distance au-dessous de 3,000 milles :

5 cents et au-dessus : 10 cents.

Pour toute lettre double, triple, quadruple, etc., il sera perçu double, triple, quadruple port.

Toute lettre ou paquet ne dépassant pas une demi-once, sera dénommé lettre simple et chaque addition d'une demi once ou au dessous, devra payer un nouveau port simple.

Enfin toute lettre simple mise à la poste, non pour être envoyée par la malle-poste, mais simplement pour être distribuée, paiera : 2 cents.

C'est après le 1^{er} juillet 1845 et jusqu'au jour où les timbres gouvernementaux de la première série dite de 1847, fournis aux différents offices des postes, que tous ces timbres de ville doivent avoir eu cours, la loi du 3 mars 1845 établissant le port des lettres à 5 et à 10 cents, suivant la distance. Avant cette époque les lettres payaient un port plus élevé.

La loi du 3 mars 1847 qui autorise l'émission des premiers timbres gouvernementaux, défend aux maîtres de postes d'employer d'autres timbres que ceux qui leur sont fournis par le Directeur-général des postes, comme suit :

Statuts des Etats-Unis :

Statut II, Paragraphe II, Chapitre XIII, approuvé le 3 mars 1847.

§ II. Il est en outre statué que pour faciliter le transport des lettres par la poste, le Directeur-général des postes est autorisé à émettre des timbres-poste, qui, appliqués sur une lettre ou un paquet quelconque serviront à les affranchir. Ces timbres-poste seront mis à la disposition du public par tous les directeurs des postes du pays, et il est formellement défendu à tous ces directeurs, de préparer, employer ou vendre aucuns autres timbres-poste que ceux provenant de la Direction générale.

On ne connaît pas les dates exactes des émissions de timbres de Providence, de Brattleboro et de New-Haven. On n'est pas plus fixé sur celle des timbres de New-York. M. Albis donne l'année 1848, l'*American journal*, 1846 et la plupart des catalogues et

journaux ne donnent aucune date. Voici à ce sujet quelque chose de plus précis :

J'ai deux lettres portant chacune deux timbres de New-York encore unis. L'une de ces lettres est écrite en décembre 1845. Elle est frappée du mot *Paid* et un timbre rond à date porte : *New-York, Déc. 29, 10 cts.* Elle est notée comme arrivée à Saint-Louis le 10 janvier 1846.

La deuxième lettre est en date de mars 1846. Elle porte également le mot *Paid* et un timbre rond à date, avec l'inscription : *New-York, Mar. 15. 10 cts.* Elle est arrivée à St-Louis le 22 mars 1846. Les quatre timbres portent les lettres *A. C. M.* à la plume et à l'encre rouge. Voilà donc une preuve que les timbres de New-York étaient en usage en décembre 1845.

En parcourant les journaux de 1845 j'ai trouvé un renseignement tout à fait inédit dans un numéro du 19 juillet 1845, du *Missouri républicain*. Voici ce renseignement :

Enveloppes timbrées. « Pour l'usage des personnes qui désirent payer d'avance le port des lettres à n'importe quelle heure de la nuit, M. Robert H. Morris, directeur des postes à New-York, comme nous dit l'*Express*, a fait préparer une série d'enveloppes timbrées. Elles sont marquées « Five Cents » « Ten Cents » etc., etc.; au dessous de ces mots est le nom *R. H. Morris*. Les enveloppes de 5 cents seront vendues à 6 1/4 cents chacune ou seize pour un dollar, qualité et dimension ordinaire; les autres en proportion. Ce sera le même prix que les vendent au détail les papetiers.

» Une enveloppe mince peut contenir deux lettres pour un seul port. Des enveloppes de toutes dimensions et qualités seront fournies sur commande.

» Ce projet a été adopté par le directeur des postes à Washington et a été approuvé par le directeur général des postes. Il est non-seulement commode pour le public, mais il doit augmenter considérablement les revenus du département. Pourquoi le directeur des postes d'ici (Saint-Louis) n'adopterait-il pas ce même plan? Nous sommes d'avis que le public généralement les achèterait. »

Je n'ai jamais entendu parler jusqu'ici d'enveloppes timbrées à New-York et à Washington, dont il est question plus haut. Je ne puis donc rien ajouter à ce renseignement. Je ne puis pas expliquer non plus, comment, les timbres de New-York que

j'ai trouvés sur mes lettres, portent les lettres A. C. M. au lieu de R. H. M. (Robert H. Morris était directeur des postes à New-York en 1845-46 et C. K. Gardner à Washington).

Qui cherchera, trouvera.

JOHN K. TIFFANY.

Saint-Louis, le 16 janvier 1873.

(La suite au prochain numéro.)

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,

TIMBRES FISCAUX,

TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-18 de 180 pages,

contenant la description de 12,000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Nous rappelons à nos abonnés ce que nous écrivions en décembre 1871 (n° 108 de ce journal), qu'il ne nous est plus possible d'offrir en prime un catalogue, les frais du journal étant trop élevés.

Prix de divers timbres

ANTILLES ESPAGNOLES.

1875. CEDULA RURAL. *Armoiries, C. sur B.*

1 peseta, vert..... 1 50 —

1873. CEDULA URBANA. *Mêmes armoiries, C. sur B., piqué 14.*

5 pesetas bleu..... 5 " —

BRESIL.

1873. TIMBRE-TÉLÉGRAPHE. *Machine télégraphique, C. sur B.*

200 reis vert-jaune.

500 " vermillon.

1000 " bleu foncé.

2000 " bistre jaune.

La série de 4 timbres..... — 5 "

BRUNSWICK.

1866. *Armoiries à relief dans un petit ovale, C. sur B., non dentelé.*

1 groschen, rose-carmin..... 2 " —

CHILI.

1872. CARTE DE CORRESPONDANCE. *Cadre fleuronné, C. sur B.*

1^{er} type, noir..... 0 50 —

3^e " "..... 0 50 —

ÉTATS-UNIS.

TIMBRES PRIVÉS.

12 timbres variés..... 4 50 —

24 " "..... 10 " —

56 " "..... 20 " —

FRANCE.

1867. CHIFFRE TAXE, *typographié, N. sur B., percé en lignes.*

403. 15 centimes, noir..... 0 50 —

ISLANDE.

1875. *Armoiries dans un ovale, C. sur B., piqué 14 (couronne).*

3 skilling, gris-vert..... 0 40 —

Voir les prix des autres valeurs qui viennent de nous arriver, page 92 du catalogue.

ITALIE.

TIMBRES MUNICIPAUX.

FLORENCE.

Fleur de lis dans un cercle, C. sur B., piqués 13.

1950. 10 cent., ocre..... 0 25 —

1951. 20 " vert..... 0 40 —

1952. 50 " carmin..... 1 " —

PISE.

Armoiries dans un cercle, C. sur B.

10 cent., ocre..... 0 25 —

20 " vert..... 0 40 —

50 " rouge..... 1 " —

MALACCA.

1872. *Effigie de Victoria dans un hexagone, C. sur B., piqués 13 (CC et couronne).*

18. 50 cents, brun rouge..... — 0 60

PHILIPPINES.

1872. *Effigie d'Amélie à droite, C. sur B., piqués 14.*

12 cent. de p., rose pâle..... 1 " —

12 " " rose vif..... 1 " —

1875. DERECHO JUDICIAL. *Justice représentée par une femme, C. sur B., piqués 14.*

La série de 6 timbres..... 18 " —

RUSSIE.

LIVNI. GOUVERNEMENT D'OREL.

1875. *Armoiries, C. sur B.*

5 kop., rouge pâle..... 1 50 —

5 " " vif..... 2 " —

PERM. GOUVERNEMENT DE PERM.

1875. *Valeur dans un cercle; angles quadrillés, C. sur B.*

5 kop., noir..... 1 50 —

Les 6 variétés..... 6 " —

WASSYL. GOUVERNEMENT DE NIJNI-NOVGOROD.

Chiffre et inscription à reliefs dans un cercle, rond.

5 kop., blanc..... 1 50 —

BOGUCHAR. GOUVERNEMENT DE VORONESH.

Inscription oblongue, sur deux lignes, C. sur B. batonné.

5 kop., noir..... 1 20 —

Bruxelles. Pyp. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE 5-00

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Les deux timbres que nous avons annoncés il y a quelque six mois ont été mis en circulation dans le courant de mars dernier. On nous les envoie sans nous faire connaître les personnages qu'ils représentent. Il nous paraît avoir vu le portrait du 1 cent. dans la *Vie parisienne*; quant au 4 cents, on dirait un pasteur protestant. Nous avons demandé à Buenos-Ayres les noms de ces deux célébrités.

Les timbres sont piqués 12 et imprimés sur pa-

pier blanc uni. Leur bonne exécution les dispense d'avoir un papier filagrammé :

1 centavo, violet-vif.
 4 — bistre-brun-pâle.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Parmi les enveloppes allemandes à 1 groschen nous trouvons 3 variétés du 2^e type, aigle avec banderoles. Les différences résident dans l'inscription de la valeur :

1^{re} variété. Chiffre gras de 3 1/2 millimètres de haut, l'n de groschen a entre elle et le chiffre deux petits points.

2^e variété. Même chiffre. L'n est suivi de 3 petits points jusqu'au chiffre 1; l'o de groschen est moins rond qu'au précédent.

3^e variété. Chiffre maigre de 4 millimètres; Groschen en lettres plus maigres et plus grandes qu'aux précédentes variétés.

BARBADE.

Le S. C. M parle d'une émission prochaine de timbres 3 pence mauve et 5 shillings bistre-brun. Le 4 pence aurait aussi la valeur ajoutée.

RUSSIE.



Riasan. Les timbres lithographiés ont fait place à des timbres typographiés. Le losange est remplacé par le carré, avec inscription oblique à l'intérieur. Il y a 8 variétés sur deux rangées : quatre avec filets ondulés (type 1) formant le cadre intérieur et placés sur la première rangée ; quatre avec double filets (type 2). Chaque feuille répète les huit variétés trois fois, les huit dernières sont placées de bas en haut. Les inscriptions n'ont pas variées : elles sont semblables aux timbres de l'émission supprimée. L'impression est sur papier blanc uni épais et rosé mince :

2 kop., bleu-violet.

Livn. Le timbre festonné « étiquette de bobine » a vu sa valeur augmentée dans ses derniers jours. Quoique marqué 3 kop. en toutes lettres, il a valu 5 kop., par suite d'une augmentation de taxe sans doute et en attendant la confection du timbre que nous avons reproduit récemment.

Bogorodsk. Comme suite à ce qui a été écrit sur les armoiries de Bogorodsk, M. Vandermaelen nous dit avoir puisé ses renseignements dans le *Magasin Pittoresque*, vol. VII, 1839, page 255 et 1862, pages 143 et 215.

PERSE.

Le *Philatelist* signale au type reproduit n° 82, les valeurs suivantes, lesquelles ajoutées au 8 schahi rouge, déjà connu, donnent quatre valeurs :

- 1 schahi, lilas.
- 2 — vert.
- 4 — bleu.
- 8 — rouge.

Ces timbres ne sont pas dentelés et servent à l'intérieur du pays. Ils auraient été émis en mai 1872. Le schahi, dit notre confrère, vaut environ 0,05 centimes.

ANTILLES DANOISES.

Le 3 cents carmin est piqué 12 comme le 4 cents.

GUYANE ANGLAISE.

Le 6 cents, piqué 10, millésime 1863, existe maintenant en outremer pâle et vif.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE.

Le 1 cent, gris-vert, type 1871, a sa couleur changée. Le timbre est aujourd'hui rose-pâle et rose-vif :

1 cent, rose-pâle et vif.

Le chiffre taxe 2 1/2 cent., n'est plus violet, mais pensée.

TURQUIE.

Le 10 paras subit des changements de nuance à vue. Après avoir été violet, brun, brun-violet, violet pâle avec des variétés de piquage à l'infini, le voilà lilas et piqué 12 1/2.

La deuxième croisade entreprise par la presse timbrophilique contre les contrefacteurs de timbres a eu pour résultat la suppression des timbres de la C^e de Dresde, M. Elb ayant été découragé de voir émettre des doutes sur ses timbres. Ce découragement vient de gagner M. Panopoulo. Celui-ci annonce au S. C. M. que MM. Morton et C^e ne faisant plus le service entre la mer Noire, le Danube et Constantinople, leur service postal a cessé et les timbres mis hors d'usage.

Voilà une nouvelle qui vient donner raison à ce que nous disions de ces soi-disant timbres Morton. C'est égal, maintenant que les voilà hors d'usage, ces timbres vont devenir bien rares. Avis à ceux qui aiment la carotte.

CHILI.

De la troisième variété de carte sur azur, nous avons des exemplaires ayant le mot *Tar eta.*, sans *j.*

PRUSSE.

Nous venons de découvrir le 3 sgr. enveloppe grand format, avec tresse ovale à la patte, ce qui porte à trois les valeurs de cette série d'enveloppes.

Nous avons encore rencontré avec la tresse ronde de 16 millimètres, le 3 sgr. citron sur papier blanc azuré et le 3 sgr. ocre jaune, sur papier blanc rosé.

ESPAGNE.

On annonce pour le mois courant une série nouvelle de timbres et pour le mois prochain des cartes de correspondance à 5 c. de peseta et 10 c. de p. avec réponse payée.

En attendant cette émission, notre ami Pardo de Figueroa vient de faire imprimer des cartes de... correspondance, nous allons dire de mort, suivant le fac-simile. En voici la traduction :

TARJETA POSTAL, creada por superiores disposiciones de 10 Mayo, 10 Junio y 7 Julio de 1871 y permitida su circulacion en España segun la *Tarifa* de 15 Setiembre de 1872. — Como al Gobierno se le hace cuesta-arriba emitirlas, el Doctor Thebussen dispone esta tirada (Mayo 1873) para su uso y para regalarla a sus amigos. (En este lado se escribe solamente la direccion y por el respaldo la noticia que se quiera comunicar. — Circula sin faja ni enbierta. — Es de buena educacion pegar el sello de correo en el ángulo superior derecho del sobre.)

Sello de
3
céntimos
de peseta.

Ad

CARTE POSTALE, créée par les décrets du 10 mai, 10 juin et 1^{er} juillet 1871 et dont la circulation est permise en Espagne d'après le tarif du 15 septembre 1872.

Quoique le gouvernement les ait émises avec répugnance, le docteur Thebussen a préparé ce tirage (mai 1873) pour son usage et pour en offrir à ses amis.

Sur ce côté écrivez seulement l'adresse et sur le revers ce que vous avez à communiquer et ne couvrez pas d'écritures l'espace entre les bandes.

Il est d'usage de payer le port et de coller le timbre dans l'angle ci-dessus.

Il paraît, d'après notre correspondant, que le gouvernement ayant compris la leçon qu'il vient de lui donner, s'est enfin décidé à émettre les cartes dont il est question plus haut. On nous dit que le dessin a été confié au talent de M. Pi y Margall.

ROUMANIE.

Aujourd'hui ont dû paraître des cartes de correspondance à 5 et 10 bani dont nous parlerons le mois prochain.

Le 10 bani, de l'émission provisoire de 1872, existe en outremer pâle et vif sur papier *vergé*.

Nous avons rencontré le 15 bani, prince barbu, imprimé en vermillon.

SERVIE.

On annonce pour aujourd'hui 1^{er} juin, la suppression du timbre 4 para qui sera remplacé par un timbre noir de 2 paras.

NORWÈGE.

Le 1 skilling, nouveau type, vient de faire son apparition. Il est imprimé en vert jaune. Dessin, filagramme et piqûre des autres valeurs au même type.

Nous avons trouvé parmi nos enveloppes 2 skilling, un exemplaire ayant les vergeures verticales au lieu de les avoir obliques.



NOUVELLE ZÉLANDE.

Le 1/2 penny dont nous parlions le mois dernier nous est arrivé tel qu'il a été décrit. En voici le fac-simile. Le timbre est piqué 12 :

1/2 penny, rose.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe 1 cent bleu sur orange vergé existe en format 10 sur 9 centimètres.

Les cartes correspondances annoncées pour le 1^{er} mai ne nous sont pas encore parvenues.

JAPON.

Le 2 sen vermillon a la teinte chair et le 1 sen est d'un bleu plus tendre. Tous deux sur papier vergé au lieu d'être uni. Du 10 sen il y a deux nuances distinctes : vert et vert-jaune, papier uni.

HONGRIE.

Les enveloppes 5 et 15 kr. nous viennent dans les nuances suivantes :

5 kr., rose-violacé.

15 — bistre-olive.

GRANDE BRETAGNE.

Les enveloppes 1 penny de très-petit format n'existent plus, mais on en a émis un autre : 12 sur 9 1/2 centimètres. Le papier est vergé blanc avec fleurs héraldiques à la patte.

De la Compagnie « The Electric telegraph » il nous vient un timbre qui n'a pas encore été décrit. Il a 67 millimètres de haut et 53 de large. Un cadre guilloché renferme une inscription en langue anglaise; en haut, est le numéro d'ordre et plus bas le nom de la société sur fond guilloché; vient ensuite la valeur en toutes lettres : *four shillings*. Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc uni et n'est pas dentelé. Il porte les initiales du président J. L. R. et celles du secrétaire J. S. F. (Fourdrinier).

4 shillings, noir.

BERMUDES.



Le 3 pence annoncé depuis quelque temps est enfin venu. Il est imprimé en couleur sur papier glacé blanc avec *e. c.* et couronne en filagramme; piqure 14 :

3 pence, jaune-pâle.

Le type porte l'enseigne de la maison De la Rue de Londres.

TERRE-NEUVE.

Les émissions que nous avons annoncées ont eu lieu le 1^{er} avril.

Le 3 cents n'a pas changé de type mais de couleur afin de le différencier du 6 cents. Il est imprimé en bleu. La carte de correspondance qui porte le type du timbre adhésif 1 cent, est conforme pour le dessin, au fac-simile que nous donnons. C'est ce qu'on a produit de mieux jusqu'à présent à notre avis. L'impression est en couleur sur carte blanche (1) :

1 cent, vert.

BAVIÈRE.

Le timbre-télégraphe de 3 francs au lieu d'être orange, est nankin et le 25 centimes lilas pâle.

(1) Nous sommes obligé de remettre la reproduction au mois prochain, le graveur ne nous ayant pas livré le bois.

Les timbres de Saint-Louis réhabilités et quelques mots sur les timbres de villes aux États-Unis.

(Suite. — Voir le no précédent.)

On dit avoir rencontré un timbre de Saint-Louis sur une lettre du 17 décembre 1845. Le fait n'a rien d'étonnant comme on va voir :

Le *Missouri républicain* du 5 novembre 1845, contient l'avis suivant :

Timbres pour lettres. « M. Wymer, le maître des postes, a préparé une série de timbres ou plutôt de marques, pour être mises sur les lettres et montrer qu'elles ont été affranchies. Le directeur des postes n'a fait que suivre ce qui se pratique à New-York et dans d'autres villes (1). Ces timbres sont gravés. Ils représentent les armoiries de l'Etat de Missouri et valent 5 et 10 cents. Ils sont destinés à être collés sur les lettres comme un pain à cacheter et seront très-utiles aux commerçants et à tous ceux qui ont une nombreuse correspondance affranchie, attendu qu'ils n'obligeront pas à aller payer chaque lettre au bureau de poste. Ils se vendront seize timbres de 5 cents ou huit de 10 cents pour un dollar.

« Nous recommandons aux commerçants d'essayer le système. »

L'histoire complète des timbres de St-Louis est résumée dans cet article du journal. Il nous apprend quel est le nom du directeur des postes qui a créé ces timbres; quel était leur usage; il nous en donne la description, la valeur et la date de leur émission; enfin le prix que les vendait le directeur des postes. Comme on vient de le voir, celui-ci trouvait par la vente de ces timbres une compensation pour les frais de gravure et d'impression, exclusivement à sa charge. Il prélevait 20 cents par dollar, soit 25 p. c. !

On a rapporté bien des sottises qu'on prête à M. Kershaw (le graveur des timbres de Saint-Louis). Je ne sais ce qu'il y a là de fondé, mais il me répétait il y a quelques jours, ce qu'il m'avait dit en 1869, qu'il ne lui est pas possible de se rappeler s'il a gravé une planche pour chaque valeur ou les deux valeurs sur la même planche. Il se souvient parfaitement que les timbres ont été gravés pour compte de M. Wymer, peu après sa nomination de maître de postes de Saint-Louis et qu'il n'y avait que deux

(1) L'émission du timbre de New-York est donc antérieure à novembre 1845.

valeurs, 5 et 10 cents, dont il avait imprimé environ 500 feuilles.

Il recevait 75 cents pour cent timbres; les gravures ont été gardées par lui jusqu'au jour où M. Wymer cessa d'être directeur des postes.

On a parlé d'un 20 cents. M. Kershaw déclare n'en avoir jamais gravé. Intime avec M. Wymer, il est probable que celui-ci n'aurait pas été employer un deuxième graveur pour son 20 cents, si cette valeur avait été nécessaire. Du reste, cette valeur n'avait aucune raison d'exister, le port d'une lettre simple étant fixée à 5 et 10 cents selon la distance.

La spéculation a dû inévitablement profiter du doute émis sur les timbres de Saint-Louis, en créant de nouvelles valeurs. Outre le 20 cents, on a signalé un 2 cents. L'existence de ces deux derniers timbres n'ôte rien de l'authenticité des 5 et 10 cents, dont parle le *Missouri Republican* de novembre 1845.

Il nous reste à parler des articles de M. Albis publiés par le *Timbrophile*. L'auteur conteste l'authenticité des timbres. Il base son opinion sur ce que :

1° Les défenseurs ne sont pas d'accord entre-eux. Ce qui n'est pas surprenant, l'histoire de ces timbres leur étant inconnue ;

2° De ce que l'on prétendait qu'ils avaient été créés avant les timbres de New-York — sur la date et l'origine desquels, soit dit entre parenthèse, M. Albis s'est trompé.

Nous venons de voir que ce sont les timbres de New-York qui ont provoqué une émission de timbres à Saint-Louis ;

3° Qu'ayant habité Saint-Louis, lui Albis, depuis 1848 à 1851, il n'avait jamais vu ces timbres, ce qui n'étonnera personne, l'usage ayant cessé vers la fin de 1847 ;

4° Que son ami le juge N. H. avait interrogé, en 1868, tous les directeurs des postes depuis celui qui avait été nommé en 1845 par le président Polk.

Or, M. Wymer directeur des postes en 1845 jusque 1853, est mort en 1863, soit trois années avant l'enquête du juge N. H. Comment celui-ci a-t-il pu s'y prendre pour interroger M. Wymer? C'est un mystère à éclaircir.

5° Qu'il fallait consulter les archives de la direction générale des postes à Washington et les livres du maître de poste à Saint-Louis pour avoir la preuve de leur authenticité.

Nous venons de voir qu'on a consulté ces livres sans succès, l'histoire de ces timbres étant écrite ailleurs, le gouvernement n'ayant eu rien à y voir.

6° Qu'ils ne portent pas le mot *cents* comme les timbres des autres villes.

M. Wymer n'avait aucunement à se préoccuper de ce qui se faisait chez le voisin. Il émettait un timbre comme il l'entendait. Le public savait le prix qu'il payait ses timbres; le directeur des postes n'ignorait pas celui qu'il en recevait. Donc, point d'erreur possible, donc point de nécessité absolue de mettre le mot *cents* qui n'aurait peut-être pas été superflu. Mais enfin, c'était M. Wymer qui décidait et je n'ai pas à discuter avec un fait accompli.

L'inscription d'un timbre n'a jamais été une preuve de ce qu'il était ou n'était pas authentique.

Je crois avoir tenu ma promesse envers vous, cher M. Moens, il ne me reste qu'à vous prier d'agréer, etc., etc.

JOHN K. TIFFANY.

Saint-Louis, le 16 janvier 1873.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 124.)

ITALIE.

Ce pays ne fait usage ni d'enveloppes, ni de bandes, ni de cartes timbrées. Nous n'avons pas non plus eu connaissance d'essais de timbres pour cette destination. Mais à une époque de beaucoup antérieure à la constitution du royaume d'Italie, il a été émis pour le royaume de Sardaigne des feuilles timbrées destinées à la poste particulière (*Privativa Postale*.) Nous allons les faire connaître.

SARDAIGNE.

Les premiers renseignements sur ces timbres ont été donnés par le *Timbre-Poste* nos 22 (1864) et 27 (1865). Nous allons les rappeler en les complétant au moyen des renseignements que nous avons obtenus depuis cette époque.

Un édit royal du 12 août 1818 avait déclaré que le droit de transport des lettres était exclusivement réservé à la direction générale des postes, mais il avait admis certaines exceptions en les soumettant à des formalités minutieuses et tracassières. Une notification royale en date du 7 novembre 1818 ajoute quelques facilités à la correspondance du public par des moyens étrangers à la poste. A cet effet, elle annonce que :

« Art. 1^{er}. On pourra substituer au timbre que les

officiers des postes doivent apposer sur toutes les lettres présentées par le public suivant l'article 44 de l'édit du 12 août dernier et de l'article 5 du règlement annexé, l'usage d'un papier spécial préparé par les soins de la direction générale des postes et appelé : *Carta Postale Bollata, Papier postal timbré.*

Art. 4. Le papier susdit est de trois espèces : le premier de trois sous ou 15 centimes, le second de cinq sous ou 25 centimes et le troisième de dix sous ou 50 centimes.

Art. 5. Pour les lettres devant parcourir une distance qui n'excède pas 15 milles, on employera le papier de 15 centimes ; pour les distances au delà de 15 milles et n'excédant pas 35 milles, on employera le papier de 25 centimes, et pour les distances supérieures celui de 50 centimes. Les lettres écrites sur ledit papier pourront être transportées par n'importe quelle personne, pourvu qu'elles soient simples, c'est-à-dire d'une seule feuille et pliées de façon que sur la partie extérieure de ladite feuille apparaissent le timbre et, avec l'adresse, les indications prescrites »

Les autres articles concernent l'application de l'ordonnance par la royale Chambre des comptes, la vente du papier timbré, les moyens de transport, le transport en franchise pour diverses administrations, les amendes encourues, etc.

Le 3 décembre 1818 paraît le manifeste suivant de la Chambre royale des comptes (1) :

« La saison actuelle ne permettant pas de réunir en peu de temps la quantité suffisante de papier timbré de poste établi par les royales patentes du 7 novembre dernier, pour pouvoir sans danger d'inconvénient en commencer la distribution au public, Sa Majesté voulant cependant qu'aussitôt terminés les timbres nécessaires, ses sujets puissent jouir des facilités accordées par lesdites royales patentes, elle a jugé à propos de donner quelques dispositions à cet égard qu'elle nous a chargés de faire connaître au public.

En conséquence, ayant reçu aujourd'hui de la secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, les modèles des timbres par lesquels seront distinguées les trois qualités de papier de poste... Nous notifions en exécution des ordres souverains :

(1) Les diverses pièces que nous citons sont en langue française sauf la patente royale et dans notre collection. Elles doivent exister en italien dans celle de M. Pl.

1° Que provisoirement les timbres ci-dessus désignés seront apposés sur du papier sans filigrane et de la dimension ordinaire du papier dit à lettres.

2° Que le papier ayant le timbre relatif, sera provisoirement considéré comme le papier établi et prescrit...

3° Qu'à l'époque où commencera la distribution du nouveau papier filigrané cessera l'usage du papier timbré sans filigrane et les feuilles restantes de cette dernière qualité pourront être échangées contre autant de feuilles de celui filigrané.

Les différents timbres qui seront apposés sur le papier provisoire sans filigrane, seront absolument conformes aux empreintes figurées ci-après... »

Suit le modèle des trois timbres de 15, 25 et 50 centimes imprimé en bleu. Ce décret est complété par l'instruction du 22 décembre 1818, signée pour le directeur-général par le secrétaire général, Lombard.

Une année après, 13 novembre 1819, intervient un second manifeste de la royale Chambre des comptes déclarant que :

« La fabrication du papier timbré de poste à filigrane établi par les royales patentes du 7 novembre 1818 étant actuellement achevée et les modèles des timbres qui servent à distinguer les trois différentes qualités de ce papier, ayant été transmis ainsi que les exemplaires du papier sur lequel seront apposés ces timbres...

Art. 1. La distribution de l'actuel provisoire papier de poste timbré cessera à la fin de décembre prochain : et, au 1^{er} janvier suivant, commencera à avoir lieu celle du papier de poste à filigrane et timbré à sec.

Art. 2. Ceux qui ont en leur possession du susdit papier provisoire pourront l'échanger contre autant de papier à filigrane...

Art. 3 A dater du 1^{er} février 1820, l'usage du papier provisoire timbré en bleu n'aura plus lieu et le seul papier à filigrane et timbré à sec jouira des avantages accordés par les royales patentes... »

L'art. 4 concerne le modèle et le 5^e le filigrane. Comme au précédent manifeste le modèle des timbres d'un dessin analogue, mais gaufré est reproduit sur la dernière feuille.

Nous allons donner la description des deux émissions.

Émission du 1^{er} janvier 1819.

D. Timbres de forme variée, suivant la valeur, présentant un courrier à cheval donnant du cor.

L. Valeur en bas.

Impression à la main de couleur bleue sur papier

vergé de la grandeur d'une feuille simple.

15 centimes, rond.

25 — ovale.

50 — octogone (voir le type).

Le papier qui a servi à l'émission provisoire est celui employé soit pour le papier timbré ordinaire, soit pour les grandes administrations de l'État. Aussi rencontre-t-on fréquemment sur les feuilles des filigranes qui rappellent les armes que nous trouvons en tête de la patente royale du 7 novembre ou des manifestes des 3 décembre 1818 et 13 novembre 1819. Ces filigranes ne se rencontrent pas habituellement et s'ils sont administratifs nous ne pensons pas qu'ils aient rien d'officiel, car le manifeste du 3 décembre porte expressément :

» 1^o Que provisoirement les timbres ci-dessus désignés seront apposés sur papier sans filigrane et de la dimension ordinaire du papier à lettres. » Il en faut conclure que le filigrane ne peut être qu'un accident.

Le débit commencé le 1^{er} janvier 1819, a cessé le 1^{er} janvier 1820, lors de la mise en service de la série suivante :

Émission du 1^{er} janvier 1820.

Le dessin et la légende de ces timbres sont identiques à ceux de la série précédente, sauf que l'encadrement est formé non par un filet, mais par une ligne ponctuée. De plus ils sont gaufrés et non imprimés à la main. Le papier qui a servi à leur fabrication mérite une mention spéciale. Il est blanc de la dimension de 40 centimètres sur 26 et filigrané. Le filigrane représente au milieu dans un cercle, l'aigle couronné portant en cœur l'écu à la croix de Savoie. Vers le bord du papier, un encadrement contenant une légende dont les mots sont séparés par une grecque : *Corrispondanza autorizzata in corso particolare per pedoni ed altre occasioni.* (Correspondance autorisée en cours particuliers par piétons et autres occasions.)

Entre le cadre et l'aigle central, on lit en lettres anglaises *Direzione Generale delle Regie poste.*

(Direction générale de la Poste Royale.) Le manifeste parle de la valeur en filigrane au côté gauche de l'aigle. Nous ne l'avons pas rencontré.

15 centimes, rond.

25 — ovale.

50 — octogone.

Les timbres de cette série ont été dit-on peu employés.

L'usage en fut abrogé par l'art. 73 du décret Royal du 30 mars 1836 et oublié pendant bien des années.

Des divers états qui composaient l'Italie ancienne, nous n'avons à faire connaître ni enveloppe ni essai de timbre.

Enveloppe illustrée.

L'enveloppe suivante a été signalée par le *Timbre-Poste* n° 28, comme une production destinée à faire de la propagande unitaire.

Elle représente « le départ de Rome de l'armée française. Au milieu sur une grande estrade, on voit l'Italie couronnant Victor-Emmanuel. A droite l'armée française s'en allant, et à gauche l'armée italienne faisant son entrée aux acclamations de la foule. Une figure de femme personnifiant Venise s'élance vers les arrivants. Enfin dans l'angle de droite une seconde estrade du haut de laquelle le Pape bénit toute cette scène. »

Si les événements de novembre 1867 ont rangé l'auteur de la production parmi les rédacteurs d'almachs prophétiques, on ne saurait nier après ceux de 1870 que cette image ne soit une cruelle ironie du sort imposé au chef vénéré de l'église dont tous les catholiques admirent le courage et la résignation sublimes.

D^r MAGNUS.

Les timbres de l'Inde portugaise.

Nous avons à plusieurs reprises donné l'énumération des timbres de l'Inde portugaise. Une découverte que nous venons de faire nous oblige à y revenir et à modifier le classement que nous avons donné.

Nous avons reçu deux types au début de l'émission : un pour le 10 reis ; un deuxième pour les autres valeurs. Présument que le 10 reis appartenait à la même émission, nous avons considéré comme 1^{er} type, celui de la plus petite valeur et 2^e type celui des autres. Nous sommes tombé dans

une profonde erreur : chaque type accuse une émission, ainsi que le prouve le classement suivant :

1^{re} ÉMISSION. — 1^{er} TYPE (ci-devant 2^o type).

Chiffre dans un ovale à 32 lignes verticales; papier mince uni, percés 16 en points sur ligne.

10 reis, noir-gris.
20 — rouge vermillon foncé
40 — bleu-terne
100 — vert-jaune-pâle.
200 — jaune-olive.
500 — ?
600 — ?
900 — ?

Même type, percé 13 1/2 en points sur ligne.

500 reis, brun-violet.

2^e ÉMISSION. — 2^e TYPE (ci-devant 1^{er} type).

Analogue au précédent type, mais ovale portant 44 lignes verticales; papier mince uni, percés 16 en points sur ligne.

10 reis, noir.
50 — vermillon.
900 — violet vif.

Les mêmes, papier blanc uni épais, percés 13 1/2.

10 reis, noir.
20 — vermillon pâle et vif.
40 — outre-mer pâle et vif.
100 — vert-pré, vert-bleu.
200 — canari.
500 — violet-vif, violet-brun.
600 — — —
900 — — —

Les mêmes, sur papier blanc vergé, percés 13 1/2.

10 reis, noir.
20 — vermillon pâle et vif.
40 — outre-mer pâle et vif.
100 — vert-bleu.
200 — jaune-foncé.

Même type, papier azuré, percé 13 1/2.

10, 100, 500 20 reis, vermillon pâle et vif.

Du 40 reis papier uni et vergé aussi sans doute, il existe un timbre tête bêche.

Correspondance.

M. L.-F. à Batavia. J'ai enfin reçu les timbres envoyés de Potchefstroom.

M. C. L. M. à Quebec. Je n'ai reçu jusqu'à présent que 100 cartes.

Prix de divers timbres.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

1872. ENVELOPPES. Aigle avec banderoles, C. sur B., timbre à droite.

1 ^{re} variété, 1 groschen rose... 0 25
2 ^e " 1 " " .. 0 25
3 ^e " 1 " " .. 0 25

ARGENTINE.

1875. Effigies diverses, C. sur B., piqués 12.

1 cent., violet vif..... 0 20
4 " bistre brun pâle..... 0 40

BRÈME (TIMBRES FISCAUX).

DÉCLARATION ABCADE.

Armoiries dans un ovale, C. sur B., piqués 11 (+ Frei, Hanses Bremen).

1 pfennig, outremer..... 0 10
5 " " 0 20
20 " " 0 50
50 " " 1 25
1 mark " 2 75

UNSATZSTEUER.

Même type que les précédents.

1 pfennig, vert 0 10
5 " " 0 20
20 " " 0 50
50 " " 1 25
1 mark " 2 75

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

1875. Armoiries, C. sur B.

1 cent., rose..... 0 20
1 " rose vif..... 0 20

1875. Chiffre-taxe, type 1870, N. sur C.

2 1/2 cent., pensée..... 0 50
2 1/2 " les 2 types se tenant 1 25

JAPON.

1872. Types connus, C. sur B., piqués.

1 sen, bleu vergé..... 0 40
2 " chair vergé..... 0 60
26. 10 " vert..... 1 50
10 " vert jaune..... 2 50
27. 20 " violet..... 2 50
28. 50 " noir gris..... 5 50

RUSSIE.

RIËSAN. GOUVERNEMENT DU MÊME NOM.

1875. Inscription dans un carré, C. sur B.

2 kop., bleu violacé..... 0 60
2 " les 8 variétés..... 5 "

BOGOROSK. GOUVERNEMENT DE MOSCOU

1875. 4^e type. Saint Georges à cheval, C. sur B.

1 kop., groseille..... 0 40
5 " bleu foncé..... 1 25
5 " rose..... 1 25
10 " bleu pâle..... 2 "
10 " groseille..... 2 "

TERRE NEUVE.

1875. Buste de Victoria, C. sur B., piqué 12.

5 cents, bleu..... 0 50

TURQUIE.

1875. Type connu, C. sur B., piqués 12 1/2.

10 paras, lilas..... 0 50

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ROUMANIE.

Le 1/13 juin dernier ont paru les cartes postales que nous avons annoncé. Il y en a de deux espèces :

les cartes simples et les cartes double avec réponse. Elles sont au même type avec timbre ci-contre imprimé en relief à l'angle droit supérieur; à gauche, les armoiries du pays. Voici la traduction de ce qu'on trouve sur la face :



Carte postale — destinée à circuler ouverte dans tout l'intérieur de la Roumanie. — Loi du 31 mars 1873... M...à... Observations sur l'emploi des cartes postales :

1^o Les cartes postales se vendent au public dans tous les bureaux télégraphiques et de postes à leur valeur nominale ;

2^o Sur le recto de la carte il n'est permis d'écrire que l'adresse; l'autre côté est réservé à la correspondance ;

3^o L'adresse doit être écrite lisiblement et aussi complète que possible ;

4^o On ne paie rien au facteur ;

5^o Les cartes postales peuvent être recommandées comme les lettres, en payant le droit d'enregistrement.

Au moment du départ des cartes, avec réponse payée, les bureaux de poste appliquent une estampille portant les lettres R. P. *respuns platit*, c'est-à-dire réponse payée. Ces cartes se plient de la même façon que les cartes allemandes et sont toutes imprimées en noir avec timbre bleu. Format de la carte simple 14 1/2 sur 9 centimètres et quelquefois 15 1/2 sur 9.

Parmi l'assortiment de cartes, avec réponse payée, qui nous a été expédié, nous avons découvert 4 variétés. Ce sont :

1^{re} variété. Deschissâ sans accent grave sur l'a et sans ponctuation après le dernier mot du paragraphe 4 de l'avis.

2^o variété. Circulâ sans accent grave sur l'a ;

sans ponctuation après *Romanièi* et le dernier mot du paragraphe 1 de l'avis.

3^e variété. Semblable à la deuxième, mais avec la différence que le mot *Scrissorile* du paragraphe 5, est marqué *Scrissori*, par suite d'un accident arrivé pendant l'impression.

4^e variété. Semblable à la deuxième, mais avec ponctuation après le premier paragraphe de l'avis et le mot *Romanièi*.

Ces variétés sont réparties ainsi sur les cartes doubles :

1^{re} et 2^e variété.
2^e — 5^e —
4^e — 4^e —

Nous n'avons pas rencontré la 3^e variété parmi les cartes simples.

TOUR ET TAXIS.

Une enveloppe de moyen format, 1/2 sgr., nous a été communiquée en *orange-rouge* avec l'inscription *lilas*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La carte postale a fait son apparition. Le timbre ci-contre occupe l'angle droit supérieur et représente la tête de la liberté. A gauche : *United States — Postal Card* ; plus bas, dans toute la largeur :



Write the address only on this side — the message on the other et trois lignes pour l'adresse ; le tout

renfermé dans un cadre au specimen ci-contre et imprimé en brun sur chamois :

1 cent, brun.

L'enveloppe 10 cents, petit ovale, émission de 1857, imprimée sur papier blanc à vergeures verticales, dont on doutait de l'existence, vient de nous passer par les mains, coupée il est vrai, mais ayant une partie de la patte de fermeture ; on nous a montré aussi, le 3 cents, ovale moyen, de 1861, papier azuré, vergeures verticales, petit format à lettre de 20 sur 12 1/2 centimètres, avec patte comme le grand format bien connu.

On annonce pour le 1^{er} juillet, l'émission de timbres officiels (voir plus loin, page 53).

GRÈCE.

Les 10 lep. actuels arrivent *sans chiffre au revers*. On vient de nous en communiquer un exemplaire imprimé en vermillon sur papier légèrement verdâtre.

ARGENTINE.

D'après le *S. C. M.*, les timbres reproduits le mois dernier représenteraient : le 1 cent, le général Antonio Balcarce et le 4 cents le docteur Mariano Moreno.

SAINTE-LUCIE.

Le timbre ci-contre a été imprimé, dit-on, à Paris. On prétend qu'il est bon, qu'il provient d'une personne honorable. Nous n'avons aucune raison de suspecter l'honorabilité du docteur D..., mais nous devons avouer qu'il nous manque la foi. Le docteur D... a pu être trompé comme nous l'avons été, comme d'autres l'ont été, aussi demandons-nous aux nouveaux venus, un passeport en règle.



Il est à remarquer que la spéculation a eu souvent recours aux saints, pour mieux faire passer sa drogue sans doute. N'avons-nous pas eu les Saint-Domingue, les Saint-Marin, les Saint-Kills, les Saint-Thomas Clara Roth et d'autres encore peut être que nous passons.

Les Sainte-Lucie d'aujourd'hui ont un rapprochement, un air de famille avec les Saint-Thomas Clara Roth qui nous engagent à n'avoir dans ces timbres qu'une confiance limitée.

L'émission comprend trois valeurs ; les timbres sont sur papier blanc uni sans dentelure :

1	(penny, supposons-nous)	outré-mcr.
3	—	magenta.
6	—	violet.

ANTIGOA.

Le 1 penny est imprimé en rouge-foncé avec le filagramme *cc* et couronne, au lieu d'une étoile.

GRANDE-BRETAGNE.

Changement de couleur du 6 pence brun, aujourd'hui gris verdâtre. Le timbre a le chiffre 12 au-dessus des angles inférieurs.

PHILIPPINES.

On a contesté l'authenticité des timbres du 2^e report, 5 cuartos 1859, principalement à cause de l'épaisseur du papier. Contestera-t-on aussi

l'authenticité du même timbre de 1859, 1^{er} report, imprimé sur papier vergé épais qu'on vient de nous montrer oblitéré?

MONTENEGRO.

On annonce l'émission prochaine de timbres pour ce pays.

RUSSIE.

Piriatin. Gouvernement de Poltava. Cette poste rurale a été instituée en 1868 et n'a fonctionné que pendant l'espace d'une année. Le public n'ayant pas favorisé l'entreprise au gré du directeur des postes, celui-ci a désespéré un peu tôt nous paraît-il et a supprimé

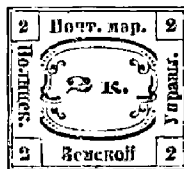


poste et timbres en 1869.

Le fac-simile ci-haut représente le seul et unique timbre émis. Il porte dans le cercle, l'inscription suivante : *Timbre de la poste rurale de Piriatin* ; au centre 3 kop. Impression noire sur papier glacé orange ; point de dentelure. Les exemplaires que nous avons eus n'étaient pas gommés. Il y en a 24 à la feuille sur six rangées :

3 kop., orange.

Nolinsk. Gouvernement de Viatka. On ne connaît qu'un seul timbre, le 2 kop. vert signalé au *Timbre-Poste* n° 103 et dans notre catalogue. Notre correspondant nous remet quatre types que nous reproduisons sans pouvoir donner l'ordre d'émission. Nous supposons les deux premiers types antérieurs aux autres. Nous espérons être fixé définitivement lorsque notre correspondant aura reçu les renseignements qu'il a demandés à Nolinsk.



1^{er} type. Valeur dans un rectangle ; autour, l'inscription : *Timbre-poste de l'administration rurale de Nolinsk* ; valeur aux angles. L'impression est noire sur papier paille uni :

2 kop., paille.

2^e type. La valeur est dans un ovale large, l'inscription a la même signification, mais elle est moins abrégée. L'impression est également noire sur papier jaune uni :

2 kop., jaune.



3^e type. La valeur est renfermée dans un double ovale portant toujours la même inscription, mais avec des variantes. Le papier est vert uni, impression noire :

2 kop., vert.

4^e type. Celui en usage aujourd'hui. La valeur est dans un cercle orné, avec inscription semblable aux trois précédents types, mais elle diffère encore des autres dans ses détails. Le papier est rouge-vif glacé, avec impression noire. Aucun des quatre timbres n'est dentelé :

2 kop., rouge-vif.

Ekaterinoslaw. Gouvernement du même nom. En nous remettant quelques-uns de ces timbres, notre correspondant nous dit que la lettre qui en occupe le centre, désigne à son avis, le nom de Catherine II (Kamepona) au lieu du nom de la ville. Cette version peut être vraie. En effet c'est Catherine II qui a fondé cette ville en 1787, d'où le millésime sur le timbre.

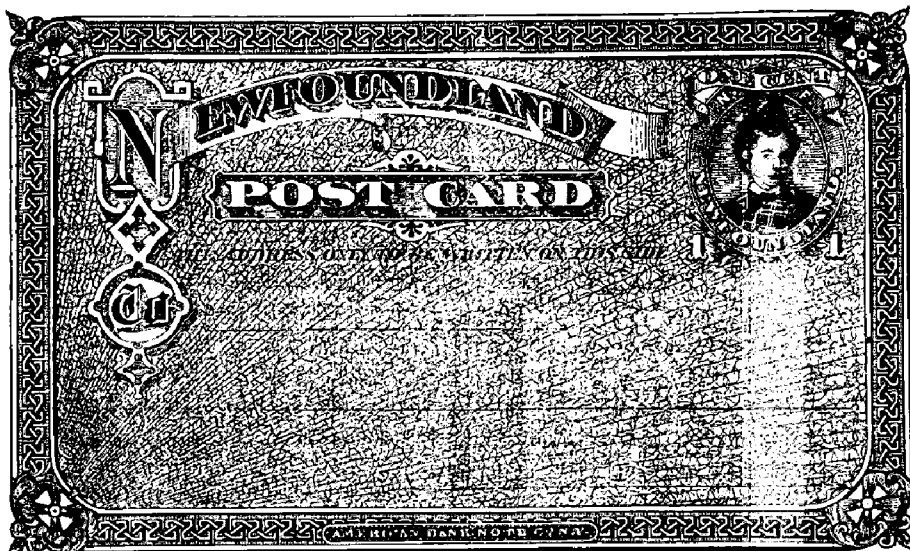
Mariopol. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Signalé, mais non décrit. Ce timbre nous est remis par M. le comte de C. et représente un grand chiffre romain qui annonce sa valeur. Il porte l'inscription : *Cinq kopek* ; autour : *Timbre-poste rural*, sans nom de ville ; dans les angles, un chiffre valeur. L'impression est noire sur papier blanc uni. Son type rappelle un peu les armoiries du timbre du Beloserk :

5 kop., noir sur blanc.

On compte sur les feuilles douze timbres sur quatre rangées.



TERRE-NEUVE.



Voici le fac-simile de la carte que nous n'avons pu reproduire le mois dernier.

JAPON.

Émission d'un 4 sen, rose, se rapprochant pour le dessin du 2 sen actuel. A reproduire le mois prochain.

SUISSE.

Les nouvelles cartes à 5 centimes nous parviennent en vermillon-pâle et vif au lieu de rose.

Une enveloppe 5 centimes, bistre pâle, timbre à gauche, que nous avons eu l'occasion de voir, n'a pas de filagramme et a le papier légèrement azuré.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Les 1/2 penny, rose (type reproduit en juin) viennent de nous parvenir piqués 10 en hauteur et 13 en largeur. Les feuilles contiennent 240 timbres sur 20 rangées. Il y a pour filagramme un filet encadrant toute la feuille et un autre qui la coupe au milieu; puis des lettres N Z sont répétées onze fois en largeur et dix fois en hauteur. Il y a donc des timbres avec et sans filagramme sur la même feuille.

BAVIÈRE.

Le 6 kreuzer de l'émission 1862, chiffre dans un carré, existe en *bleu outre-mer*.

CEYLAN.

L'enveloppe 4 cents primitivement d'un bleu gris sale est maintenant d'un bleu vif.

BELGIQUE.

Selon toutes probabilités les enveloppes 10 centimes paraîtront le 1^{er} août prochain.

SERVIE.

Le 2 pare est en circulation. Il est d'un type nouveau que nous ferons connaître en août prochain.

TURQUIE.

Depuis la reprise du service de la poste locale de Constantinople, l'administration générale des postes ottomanes, s'était servie des mêmes timbres que pour le reste de l'Empire.

Après trois ans de réflexion elle a résolu enfin d'émettre des timbres pour le service de la poste locale. Cette décision une fois prise, elle n'a pas voulu attendre les nouveaux timbres. Elle vient de mettre provisoirement en circulation les timbres de 10 paras imprimés en violet foncé, avec timbre rond en surcharge noire, portant au centre l'inscription turque *Cheir*, signifiant local ou service local.

Elle a accomodé de la même façon deux timbres taxe de 20 paras et 1 piastre :

10 paras, violet
20 — brun,
1 piastre, —

Les tribulations du 10 paras ne sont pas terminées. Voilà qu'il nous arrive imprimé en pensée :

10 paras, pensée.

FRANCE.

Le chiffre-taxe de 40 centimes a été imprimé en bleu outre-mer. Un timbre annulé ayant cette inscription que nous possédons, porte la date de novembre 1872.

Le 80 centimes, type actuel, a le fond ligné horizontalement.

VICTORIA.



Le 9 pence brun surcharge bleue a vécu. Nous venons de recevoir le successeur que nous faisons figurer ici. Le type représente une virago coiffée d'une couronne monumentale (lisez casque prussien) dans un cercle festonné et regardant à gauche; en haut :

Victoria; en bas, la valeur; dans les angles, une zoologie. Le timbre est imprimé en couleur sur papier chamois et piqué 13. Il a pour filigranne le chiffre 10.

9 pence, brun sur chamois.

SCHAUMBURG-LIPPE.

On se sert de timbres officiels dans cette Principauté. Le type en sera reproduit le mois prochain.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les timbres de chemin de fer *Capetown Railway*, 2^e type, sont aujourd'hui piqués 12 1/2. Nous avons ainsi :

1 penny, bleu et noir.
3 — — —

ITALIE.

Revenant sur sa décision, la Chambre a approuvé le projet de loi relatif aux cartes postales (cartoline postali) à 10 centimes.

Les officiers de l'armée italienne voyageant en chemin de fer jouissent d'une réduction de 75 p. c. Pour constater leur identité en voyage, ils doivent se munir d'un petit livre dans lequel se trouve leur portrait. Au-dessus est un timbre sec aux armes de Savoie et les mots : *Ministero*



della guerra; au-dessous, le timbre ci-contre : *Ufficiali in viaggio sulle ferrovie*, lequel doit être oblitéré par la signature du porteur dans le sens oblique.

Lorsqu'un officier meurt ou cesse de faire partie de l'armée, il remet le livre au ministère où il est détruit.

L'usage du timbre ne permet pas d'en délivrer au public. L'impression est brun-jaune sur papier blanc glacé avec couronne en filigranne et piqué 14.

PRUSSE.

Depuis le 1^{er} juin dernier fonctionne à Berlin le service d'une administration particulière qui se charge des lettres, cartes, imprimés, moyennant le prix de 2 pfenninge. Elle a émis à cet effet un timbre que nous reproduirons le mois prochain.

Les timbres de service américains.

(Extrait des journaux anglais et américains).

Le Congrès des États-Unis dans sa dernière session a décidé l'abolition du privilège de la franchise à partir du 1^{er} juillet 1873. On ne verra plus les députés user de leur droit pour expédier franco leurs malles et bagages de toutes sortes; mais ne peut-on croire qu'il en résultera une attention plus soutenue sur les affaires publiques? Nous n'avons rien à y voir.

L'abolition de la franchise devait, présumait-on, avoir pour effet le retour à l'usage des timbres-poste gouvernementaux, et pour le Post-Office une augmentation de revenus de 2,500,000 dollars somme jugée nécessaire pour apprécier le privilège de la franchise à sa réalité. Mais le Congrès a précisément affecté 2,000,000 de dollars aux divers départements sous forme de timbres-postes spéciaux à ces départements. Ce n'est donc qu'un simple changement de nom dans le privilège.

Les timbres qui seront mis en service pour les divers départements sont différents de ceux actuellement en usage. Rappelons en quelques mots que ces derniers sont au nombre de douze :

EFFIGIE DE	D'APRÈS :	
1 cent, Franklin.	Rubright,	bleu.
2 — Jackson.	Powers,	amarantbe.
3 — Washington.	Itoudu,	vert.
6 — Lincoln.	Wolk,	rouge-vif.
7 — Stanton.	(une photog.),	vermillon.
10 — Jefferson.	Powers,	chocolat.
12 — Clay.	Hart,	pourpre.
15 — Webster.	Clevenger,	orange.
24 — Scott.	Coffee,	pourpre-foncé.
30 — Hamilton.	Cerrachi,	noir.
90 — Perry.	Wolcutt,	carmin.

Dans le projet que nous exposons, la même partie centrale ou médaillon sera en usage sur les timbres des divers départements, sauf le Post-Office, mais l'encadrement présentera un dessin et une couleur propres à chaque département. En voici les détails :

Guerre. Les angles inférieurs portent un écu. Les supérieurs ont les lettres : *U. S.* Les mots : *War department* sont écrits en haut, et la valeur dans le bas du timbre. La couleur est carmin.

Marine. Un cable s'enroule autour du timbre en dehors du médaillon. *Navy department* occupe le haut. Deux étoiles les angles supérieurs. La valeur est en bas et les lettres *U. S.* dans les angles inférieurs. La couleur est bleu.

Trésor. Aucun emblème particulier. Le pourtour du médaillon est garni de draperies avec cordons et glands. *Treasury* est inscrit sur la partie supérieure, la valeur en bas et les lettres *U. S.* dans les angles au-dessous de *Treasury*. La couleur est amarante.

Présidence. Les timbres de la Maison Blanche portent : *Executive* en grosses lettres au sommet, *U. S.* dans les angles supérieurs, des côtés sans ornements et la valeur dans le bas. La couleur est chocolat.

Intérieur. Ce sont, dit-on, les timbres les plus beaux de la série. Le nom du département *Interior* occupe tout le haut d'un côté à l'autre, des étoiles sont aux angles supérieurs. Des colonnes placées sur les bords dans toute la hauteur se terminent par les lettres *U. S.* en relief. La couleur est vermillon.

Congrès. Les timbres sont sans ornement. Le nom du département *State* traverse la partie supérieure ; de larges lettres *U. S.* occupent les angles inférieurs et la valeur est en bas. La couleur est verte.

Justice. Les timbres ont un aspect sévère et dépourvu d'ornements. Les mots : *Department of justice* sont écrits en haut, ainsi que les lettres *U. S.* en gros caractères. Des étoiles occupent les angles inférieurs. La couleur est pourpre.

Le département de l'*Agriculture* n'est pas décrit. La couleur est paille.

Postes. Les timbres de ce département auront en place du médaillon la valeur en gros chiffres et en relief blanc sur fond noir. L'encadrement du timbre

est d'un travail parfait et composé d'une délicate guirlande de feuilles entrelacée autour du médaillon. Les lettres *U. S.* sont aux angles inférieurs et deux boules dans les angles supérieurs. Le motif qui a fait faire les timbres du Post-Office différents, c'est qu'il doit distribuer ces timbres à 300,000 maîtres de poste sur toute la surface de l'Union, pour le service public. Il en résultera moins de confusion et d'occasion pour les négligents, ignorants et malhonnêtes maîtres de poste de mettre le désordre dans le système, lorsqu'ils auront un timbre spécial pour leur usage. La couleur est noire.

Le Congrès a affecté à chaque département une certaine valeur de timbres, savoir :

Executive.	Dol.	600
State.		83,000
Treasury.		504,000
War.		153,000
Navy.		38,000
Interior		330,000
Agricultural.		52,000
Justice		15,000
Post-Office		800,000

On avait proposé à l'origine de donner à chaque département un dessin emblématique différent sans avoir égard à la couleur. Mais après consultation, il fut décidé de faire de la couleur la marque distinctive en donnant à tous le même dessin. Les nuances usitées pour chaque département seront tout à fait différentes de celles habituelles. Un coup d'œil suffira pour les distinguer. Le choix des couleurs a été fait à peu près pour tous et les dessins sont choisis.

Il y a aussi en préparation un dessin pour un timbre spécial destiné au département du Congrès pour affranchir les articles adressés en pays étranger par les sacs de dépêches. Il sera fait en deux couleurs, avec le portrait de Seward en médaillon, gravé d'après son portrait sur le tableau de Carpenter : *Signature de l'acte d'émancipation*, un des meilleurs, dit-on, que l'on ait obtenus de lui.

Le contrat pour tous les timbres adhésifs employés par le *Post-Office department* a été concédé à la *Continental bank-note company* de New-York, au bas prix de 15 cents par mille. Le dernier prix pour le même travail était de 27 cents. Le travail des spécimens adressés pour approbation aux divers départements est merveilleux de beauté, dans chaque

détail du dessin on retrouve la délicatesse et la vigueur réunies. Le travail semble être une fine ciselure et non une gravure. Les connaisseurs prétendent que c'est le meilleur ouvrage de cette sorte qui ait jamais été fait dans ce pays.

Les commandes des divers départements pour le premier trimestre commencent à venir au Post Office. Le département du trésor demande à lui seul 200,000 timbres; celui du Congrès, 20,000; la guerre, 30,000. Le service des signaux, un des bureaux de la guerre, demande en plus des timbres 250,000 enveloppes d'un cent par mois seulement. Ceci est pour les comptes rendus du temps qui sont envoyés chaque jour sur tout le pays. La demande du général Meyer en timbres-poste, pour ce qu'on appelle *Farmer's reports* (compte rendu du fermier) est à elle seule pour l'année de 65,000 dollars. Les départements adresseront les demandes de timbres au Post-Office; celui-ci enverra les ordres à la *Bank-Note company*, qui transmettra directement les timbres aux départements. Les départements fourniront à leurs divers bureaux les timbres à leur usage. Ceux des départements qui ont à adresser des timbres officiels à des bureaux éloignés de la capitale en seront pourvus pour cette distribution le 1^{er} juin.

Avec ce nouveau règlement l'emploi de commis de poste deviendra indispensable dans chaque département, car il faudra apporter le plus grand soin sur ce sujet. Les règles actuelles devront être rigoureusement appliquées en ce qui concerne l'affranchissement préalable et les tarifs exigés. Aussi dans les premiers temps faudra-t-il apporter une grande attention pour assurer la prompte distribution des communications officielles.

D'après la loi, le département des postes à Washington est requis de fournir des timbres à toute personne sous sa direction en réclamant pour usage officiel. Les timbres ne pourront être livrés au public par les maîtres de poste, ni vendus à qui que ce soit. Ils sont destinés à l'usage exclusif des départements. Toute loi garantissant le privilège de la franchise à des personnes privées est abolie. Madame Lincoln n'en est pas exceptée. Ces timbres sont l'objet d'une grande curiosité et chacun est désireux de les examiner.

Le département des postes est d'une humeur réjouissante en ce qui concerne l'abolition de la

franchise et ses rêves sur l'accroissement du revenu. Cependant il n'est pas certain que le gouvernement économisera 2 millions 1/2 de dollars, somme que le directeur-général des postes donne comme l'estimation de son emploi et qu'il voudrait récupérer par l'abolition de la franchise. Car le Congrès a disposé de près de deux millions de dollars pour timbres-poste et les contrats pour le transport des malles ne se feront pas à un dollar de moins qu'avant la transformation.

D^r MAGNUS.

Cartes de correspondance, en Espagne.

Medina-Sidonia, 8 juin 1873.

Mon cher ami Moens,

Vous avez bien voulu me faire l'honneur de reproduire dans le dernier numéro du *Timbre Poste*, le fac-simile de la carte de correspondance que j'ai été le premier à faire circuler en Espagne, avec l'idée, qui certainement réussira, de donner une leçon au gouvernement de mon pays.

Je dois vous dire que la traduction que vous en avez donnée manque d'exactitude. Jugez-en :

« Carte postale, créée par ordres supérieurs du 10 mai, 10 juin et 7 juillet 1871 et dont la circulation est permise en Espagne d'après le tarif du 15 septembre 1872.

Comme le gouvernement les émet avec répugnance, le docteur Thebussem a préparé ce tirage (mai 1873), pour son usage et pour en offrir à ses amis.

Sur ce côté écrivez seulement l'adresse et sur le revers ce que vous avez à communiquer. Circule sans bande ni enveloppe. Il est de bon goût d'affranchir et de coller le timbre à l'angle supérieur droit de l'adresse. »

On a imprimé à Cadix une autre édition de ces cartes postales. Elle est semblable à la mienne, mais contient en plus les mots suivants : *Edition de 1,000,000 d'exemplaires pour les personnes qui ne sont pas amis du docteur Thebussem.*

Vous ne pouviez manquer, cher ami, de remarquer l'aspect cartes de mort de mes cartes postales. Cadre noir avec croix aux angles, c'est, en effet, fort lugubre, mais cet assemblage de pompe funèbre a sa signification :

- + Ci-gisent les finances d'Espagne;
- + Ci-gît la discipline militaire;

- + Ci-git l'ordre public ;
+ Ci-git le droit de propriété.

Le cadre noir rappelle à nous autres, Espagnols, le deuil que nous portons aujourd'hui dans notre cœur : nous assistons aux funérailles de la pauvre Espagne !

Tout à vous bien amicalement,
MARIANO PARDO DE FIGUEROA.

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,

TIMBRES FISCAUX,

TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-16 de 150 pages,

contenant la description de 12.000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Prix de divers timbres.

ANTIGOA.

1875. Type connu, C. sur B., piqué 12 1/2
(cc et couronne).

1 penny, rouge foncé..... 0 25 —

STAMP DUTY.

Effigie de Victoria, C. sur B. glacé, piqué 14
(cc et couronne).

1 penny, bleu et indigo. 0 30 —

ANTILLES DANOISES.

1875. Type connu, C. sur B., piqués 12 (couronne).

3 cents, carmin..... — 0 25

4 " outre-mer..... — 0 25

CANADA.

1875. Type actuel de petite dimension, piqué 12.

3 cents, vermillon..... 0 40 —

CEYLAN.

ENVELOPPES.

1872/73. Effigie à relief de Victoria, C. sur B. vergé.

315. 4 cents, bleu gris-sâle..... 0 50 —

314. 4 " bleu vif..... 0 50 —

ESPAGNE.

1875. CARTE POSTALE, non officielle, N. sur B.

Sans valeur..... 0 20 —

ÉTATS-UNIS.

1875. CARTE POSTALE avec timbre de la liberté à droite,
C. sur chamois.

1 cent, brun..... 0 20 —

GRANDE-BRETAGNE.

1875. Effigie de Victoria, C. sur B., piqué 14 (tige de rose).

6 pence, gris vert..... 1 25 0 15

NORWÈGE.

1875. Chiffre dans un cor, C. sur B., piqué 13 1/2
(cor de poste).

1 skilling, vert jaune..... 0 15 —

NOUVELLE-ZÉLANDE.

1875. Effigie de Victoria, C. sur B., piqués 10 (N. Z.)

1/2 penny, rose..... 0 15 —

1/2 " (sans filigrane)... 0 15 —

ROUMANIE.

1874. Effigie du Prince barbu, C. sur B.

10 bani, bleu terne foncé.... 0 50 —

15 " carmin..... 1 " —

15 " vermillon..... 1 " —

1872. Les mêmes, timbres provisoires, C. sur B. vergé.

10 bani outremer pâle..... 0 50 —

10 " " vif..... 0 50 —

1875. CARTE POSTALE. Chiffre à relief à gauche, sur carte B.

5 bani, bleu 1^{re} variété..... 0 20 —

5 " — 4^e — 0 20 —

1875. CARTE POSTALE, pour réponse payée.

5 + 5 bani, 1^{re} et 2^e variétés. 0 35 —

5 + 5 " 2^e et 3^e " . 0 50 —

1869. ESSAI. Cadre du 50 bani, C. sur B.

50 bani, bleu..... 1 " —

RUSSIE.

GOVERNEMENT D'EKATERINOSLAW.

MARIOPOL.

Chiffre romain dans un rectangle, C. sur B.

5 kop., noir..... 1 50 —

PAWLOGRAD.

1872. Armoiries dans un ovale, C. sur B.

1101. 5 kop., bleu terne foncé.... 1 50 —

5 " — — pâle..... 1 50 —

GOVERNEMENT DE L'OLTAVA.

PIRIATIN.

1868. Valeur dans un cercle, N. sur C.

3400. 3 kop., orange..... 3 " —

GOVERNEMENT DE VIATEA.

NOLINSK.

Chiffre dans un cercle, N. sur C. glacé.

2 kop., rouge vif..... 1 50 —

SUISSE.

1875. CARTE POSTALE, timbre à relief, C. sur jaune pâle.

5 centimes, vermillon pâle.. 0 15 —

5 " " vif.... 0 15 —

TERRE-NEUVE.

1875. CARTE POSTALE. Timbre à l'effigie du prince de Galles, à droite, C. sur carton B.

1 cent, vert..... 0 25 —

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OU-
 TRY-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

MONTENEGRO.



Nous parlions dans notre numéro de juillet d'une émission prochaine de timbres. Voici quel en est le type. L'effigie est à droite et représente le prince de Montenegro entre deux branches de laurier; aux angles sont de fleurons.

Dans le cadre, on lit en caractères slaves du sud ; à gauche : *Bilega* (timbre) ; en haut : *pochte* (poste) ; à droite : *Tsr. gore* (Tsernagore) ; en bas : *novtsch* et la valeur en chiffre.

Il y a les valeurs suivantes : 2, 3, 5, 7, 10, 15 et 25 novtsch. Les couleurs officielles de ces timbres ne sont pas encore connues.

Le tirage des timbres se fait à l'imprimerie impériale de Vienne. Un novtsch vaut dit-on un kopek.

BARBADE.

Les timbres 4 p., sans valeur indiquée, arrivent

aujourd'hui en *vermillon* avec grande étoile en filagramme.

ANTIGOA.

Le 6 pence vert a le nouveau filagramme CC et couronne.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. de Ferrari possède l'enveloppe surtimbrée 1 groschen sur 3 pfénninge de Prusse.

NATAL.

Il nous arrive le 1 sh. mauve, piqué 14, avec la surcharge noire *postage* placée au milieu du timbre dans sa hauteur. Le type est le même que le 1 sh. vert.

Cette émission ne peut être que provisoire. Le timbre 1 sh. mauve est un timbre fiscal employé en cette occasion sans doute, pour satisfaire aux demandes de timbres 1 sh. verts, épuisés momentanément.

TURQUIE.

Le 10 paras brun n'est connu jusqu'à présent

qu'avec la piquère 9 et 10. Nous avons trouvé parmi nos timbres annulés un exemplaire piqué 13.

De la poste locale de Constantinople il existe, outre les trois timbres mentionnés le mois dernier, le 1 piastre jaune, piqué 13.

ESPAGNE.



Entrant dans la voie des économies, la République fédérale a mis en circulation le 1^{er} juillet dernier, le type ci-contre des Antilles espagnoles dont on a changé les inscriptions en lui donnant une destination nouvelle. *Comunicaciones* a remplacé : *Ultramar 1871* et *España*, le mot *correos* des côtés latéraux. La couronne du 1/4 cent. de p. bleu étant devenue suspecte, a été remplacée par la couronne murale. C'est le seul changement apporté à ce type. On en jugera par le fac-simile.

On croit généralement que ces timbres ne resteront pas longtemps en vigueur, la République étant bien malade. D'après notre ami Pardo de Figueroa, République est synonyme en espagnol, de piller, voler, égorger. Dans ces conditions, on comprend que les Espagnols ne doivent pas rafoler de la République.

La nouvelle émission comprend le même nombre de valeurs que la série précédente :

1 ^{er} type.	2 cent. de p.,	vermillon.
	5	— rose-violeté.
	10	— vert.
	20	— noir.
	25	— brun.
	40	— violet.
	50	— outre-mer
	1	peseta, lilas.
	4	— brun.
	10	— vert.
2 ^e type.	1/4 cent. de p.,	vert.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 14 sauf le 1/4 qui n'est pas dentelé.

On a si souvent parlé de timbres Don Carlos, que finalement l'émission a eu lieu. C'est du moins ce que nous voyons annoncé dans la plupart des journaux, dits sérieux.

M. A. d'Arlet de Saint-Saud a reçu d'un officier carliste le timbre qu'il nous communique et que nous reproduisons ici. Ce n'est pas là le timbre dé-

crit par le *Philatelist*. Mais c'est probablement de ce timbre que les journaux dont nous avons parlé, ont écrit :

« Don Carlos fait acte de souverain depuis assez longtemps, en Espagne, mais jusqu'ici cette souveraineté n'était constatée, au dehors par aucun signe matériel. A partir du 1^{er} juillet, une innovation caractéristique s'est produite. Les lettres mises à la poste dans les localités occupées par les carlistes sont ornées d'un timbre à l'effigie du prince. Ce timbre est bleu comme celui de 25 centimes dont on se sert en France. La figure n'est point présentée de profil, mais presque de trois quarts. Les cheveux sont rejetés en arrière. La gravure est d'ailleurs très-belle et la ressemblance parfaite. »

La ressemblance peut être parfaite, mais le timbre n'est certes pas beau : c'est une mauvaise lithographie dont la Roumanie n'aurait pas voulu avant l'adoption de son dernier timbre.

Le prétendant, chose curieuse, émet ses timbres en réaux. Attendons-nous à d'autres réformes rétrogrades, si on lui en fournit les moyens. Il n'y a qu'une seule valeur jusqu'à ce jour :

1 real, bleu-pâle.

Le timbre est imprimé sur papier blanc uni sans dentelure. Le tirage a lieu en France, à Bayonne dit-on ; d'autres disent à Bordeaux.

M. de St Saud a vu un 2^e type, valeur 2 réaux. L'effigie est de face et l'épreuve imprimée en marron ; mais ce n'est pas là la couleur adoptée, *S. M. Charles VII* ne voulant pas être un *roi-marron*. Le timbre sera probablement imprimé en vert.

A l'effigie d'Amédée il nous reste à signaler un timbre bleu de 40 c. de p. sur lequel nous manquons de renseignements. Le papier est blanc, piquage habituel.

FINLANDE.

La carte émise en 1872 vient d'être remplacée par une autre carte. La disposition reste la même, mais les caractères sont tous changés et l'avis du bas de la carte, complété. Nous en avons sur carton chamois très-pâle et foncé.

VICTORIA.

Au type 1859, nous avons le 1 penny, étoile en filagramme et attributs dans les angles, piqué 12 en haut et percé en lignes dans le sens vertical.



PHILIPPINES.

Deux nouveaux timbres viennent de nous être remis. Ils sont à l'effigie d'Amédée, type connu et imprimés sur papier blanc.

25 cent de p., mauve.

1 p 25 cent., bistre.

Ce sont les timbres émis en 1873, ainsi que les 12 c. de p. bleu et 62 c. de p., rose-carmin. Les timbres émis en 1872, sont les suivants :

12 c. de p., rose.

16 — outre-mer, bleu-terne.

62 — mauve.

1 p. 25 c., bleu sur chair.

RUSSIE.

Weissigonsk. Gouvernement de Tver. Nouvelle émission de timbres remplaçant ceux décrits et reproduits dans notre n° 120.

Nous ne connaissons jusqu'à présent que trois valeurs : 1/2, 1 et 5 kop. L'inscription signifie :

Poste rurale de Weissigonsk, du gouvernement de Tver; au-dessus des armoiries, dans l'ovale, le mot : *Timbre*; en dessous : 1870^{me} année; à gauche : *valeur*; à droite 1/2, 1 ou 5 kop. Le millésime rappelle sans doute la date de l'institution de la poste de Weissigonsk et de l'émission de ses timbres.

Les nouveaux venus ont le papier blanc uni et ne sont pas dentelés :

1/2 kop., jaune-pâle, jaune, jaune-orange.

1 — vert, vert-pâle.

5 — carmin.

Orguëïeff. Gouvernement de Bessarabie. Nous avons sous les yeux deux timbres de cette poste locale. Nous les reproduirons le mois prochain.



Toropetz. Gouvernement de Pskoff. Voici le fac-simile de l'enveloppe annoncée dans notre n° 103. Nous ne pouvons indiquer le format, notre correspondant ayant coupé le timbre sans se préoccuper de la dimension

de l'enveloppe. L'impression est noire sur papier vergé blanc. Il n'y a pas de valeur indiquée. L'inscription signifie : *Poste rurale de Toropetz.*

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous avons vu oblitéré le 2 groschen, 1^{er} type, qui n'était pas dentelé. Sa belle marge peut contenter les plus difficiles.

De même que pour les enveloppes, le public peut faire imprimer les bandes et les cartes postales, en fournissant papier et carton. Nous venons de recevoir :

Bandes : 15 groschen, vert } sur vert, rose, lilas,

— 1 kreuzer, — } blanc, paille, azur.

Cartes : 12 groschen, brun, sur bleu, vert, gris, blanc, chair, paille.

— 2 kreuzer, brun, sur bleu, vert, gris, blanc, rose, jaune.

FRANCE.

Nous avons vu dans l'album de M. de Rothschild, deux cartes d'un type autre que ceux que nous connaissons. Ils sortent de l'imprimerie Hutinet et ressemblent aux types 5 et 6 de la même maison, avec dessins des angles un peu différents. Le cable est le même, mais il n'y a aucun avis sur ces cartes. Les 10 centimes n'ont place que pour un timbre.

PRUSSE.

Un nouveau tirage des enveloppes à effigie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 sgr. vient d'être fait, on a réimprimé en même temps les timbres 4, 6 pf. 1, 2, 3 sgr. de la première émission sur papier à filagramme. (Voir plus loin).



Voici le fac-simile du timbre émis par l'office particulier de Berlin. L'impression est noire sur papier rose; pique 11.

2 pfenninge, rose.

On nous dit que le même office fait emploi de cartes de correspondance.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. de Ferrari dit avoir une enveloppe entière du 10 cents, petit ovale, imprimé sur papier blanc, avec vergeures horizontales.

Le même nous a fait voir le 3 cents actuel, enveloppe sur paille, imprimée en relief, sans couleur et oblitéré par la poste. Le timbre est coupé et laisse apercevoir encore une partie du timbre du bureau d'origine.

En annonçant la carte postale nous n'avions pas remarqué le filagramme. Une fois prévenu on peut

voir facilement les lettres *U. S.* (United States) entrelacées dans *P. O. D.* (Post office Despatch).

CURAÇAO.

Les timbres annoncés par nous depuis longtemps ont seulement été émis le 1^{er} juin dernier. Quoique les recevant non-gommés, la poste les délivre gommés au public.

SCHAUMBURG-LIPPE.



L'inscription de ce timbre officiel signifie : *Cette lettre ne paie pas de port, suivant l'avis n° 8 du gouvernement de la principauté de Schaumbourg Lippe.*

On nous certifie que d'autres principautés d'Allemagne font également usage de timbres officiels.

Celui que nous reproduisons est imprimé en noir sur papier couleur et piqué 13 :

Sans valeur : vert.

JAPON.



Le 4 sen, rose, que nous annonçons le mois dernier figure ici. Le papier est jaunâtre uni ; piquure 11 :

4 sen, rose-pâte.

ETATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE.

Le *S. C. M.* décrit la cubierta suivante : La vignette mesure environ 9 1/2 centimètres sur 5 1/2 Elle est imprimée typographiquement en noir sur vert. Une bordure formée de deux lignes avec ornements de fantaisie aux angles, renferme l'inscription suivante en caractères typographiques ordinaires :

ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA
SERVICIO DE CORREOS NACIONALES. MEDIO-PESO.
CERTIFICADO ANOTADOS
SALE DE EN DE DE 187
REMITE
EL ADMINISTRADOR

Au bas, en dehors de la bordure, est la légende : *supremo decreto, mayo 20 de 1872.*

SERVIE.

C'est le 1/13 juin dernier qu'a paru le timbre ci-contre, représentant, dit-on, le Prince Milano. — On croirait plutôt que c'est la tête d'un supplicié. — Le timbre est imprimé sur papier blanc uni et n'est pas



dentelé.

2 pare, noir.

BELGIQUE.

C'est bien décidément aujourd'hui que paraissent les enveloppes à 10 centimes.

CHILI.

Il y a de nouvelles enveloppes de parues ; le papier est vergé :

5 cents sur blanc et azur, format 14	sur 8 1/2 centimèt.
10 " — azur	" 16 — 9 —
20 " — blanc	" 18 1/2 — 10 —

Réimpression de 1913 des premières émissions de timbres et enveloppes de Prusse.

Il nous est arrivé d'Allemagne des séries de timbres à effigie, 1^{re} émission, imprimés sur papier à filigrane, couronne de laurier et des premières enveloppes de Prusse qui nous paraissent être des réimpressions. Les enveloppes sont celles à effigie et à l'aigle ayant les deux lignes d'inscription au-dessus du timbre. Pour établir les différences qui permettront de les distinguer à coup sûr, nous commencerons par rappeler les divers états où l'on rencontre les enveloppes anciennes. Nous engageons nos lecteurs à se reporter à ce que nous avons dit sur ces émissions dans les nos 77 et 78 du *Timbre-Poste*.

Série à effigie de 1851-1852

Cette série se compose de sept timbres toujours situés à gauche de l'enveloppe, et qu'il faut diviser d'après la forme en timbres ovales, valeurs 1, 2 et 3 silbergroschen et en timbres octogones, valeurs 4, 5, 6 et 7 silbergroschen. Ces deux sortes de timbres ne se retrouvent pas à toutes les époques. Nous résumons ici succinctement les caractères des séries qu'on en connaît :

1^o Enveloppes de la première disposition, va-

riété *A*, en papier blanc, ayant le timbre traversé par deux fils Dickinson, une tresse ovale à la patte et gommées dans une étendue de deux centimètres seulement.

Grand format 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, sgr.

Moyen format 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, sgr.

2° Enveloppes de la première disposition, variété *A*, de papier légèrement azuré, ayant deux lignes d'inscription grise, une tresse ovale à la patte, et gommées sur deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.

Moyen format 1, 2, 3, 4 sgr.

3° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, de papier blanc ayant deux lignes d'inscription grise, une tresse ronde de 18 millimètres à la patte et la gomme sur deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

4° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une tresse ronde de 16 millimètres à la patte, et la gomme sur deux centimètres.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

5° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une étoile gaufrée à la patte et la gomme sur deux centimètres.

Grand format 1, 2 sgr.

6° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une rosace gaufrée à la patte, et la gomme sur deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

7° Les mêmes sur papier rosé.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

8° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une rosace gaufrée à la patte et gommées sur la majeure partie du bord libre de la patte (réimpression de 1864).

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

9° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, sans fils Dickinson, ni ligne d'inscription grise, avec rosace gaufrée à la

patte et gommées sur la majeure partie du bord libre de la patte (réimpression de 1864).

Moyen format 4, 5, 6, 7 sgr.

Série à l'aigle de 1861.

10° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant le timbre à droite, surmonté de deux lignes d'inscription grise-noire, avec fleuron à la patte et gommées sur une étendue de deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

11° Les mêmes, en papier mi-blanc, légèrement azuré, ayant deux lignes d'inscription noire et gommées sur tout le bord libre de la patte.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

Voici maintenant les caractères distinctifs des réimpressions nouvelles que nous désignerons comme réimpression de 1873.

La série à effigie se présente sous deux formats, le grand et le moyen. Toutes les enveloppes grand format, sont de la première disposition, variété *B*, sur papier légèrement azuré; ont une rosace gaufrée à la patte et sont gommées sur toute l'étendue du bord libre.

Les 1, 2, 3 sgr. ont deux lignes d'inscription grise. L'état de la gomme et la nuance du papier suffisent pour les distinguer plus particulièrement des enveloppes n° 6 grand format. Ajoutons que la consistance du papier est moindre. Il n'y a pas eu en 1864 de réimpression de ce format.

Les 4, 5, 6, 7 sgr. n'offrent d'analogie avec aucune série, puisque les anciennes enveloppes n° 1, sont de la variété *A*, avec fils Dickinson et tresse ovale à la patte. La réimpression de 1864 ne comprend pas d'enveloppes de ce format.

Les enveloppes moyen format sont comme les précédentes de la première disposition, variété *B*, en papier légèrement azuré avec deux lignes d'inscription grisâtre, rosace gaufrée à la patte et gomme sur toute l'étendue du bord libre. L'état de la gomme, la nuance et la consistance du papier suffiront pour distinguer les 1, 2, 3 sgr. des enveloppes n° 6 format moyen. Quant à la réimpression de 1864 (n° 8) la nuance et la consistance du papier la différencient facilement. On remarquera que nous n'avons insisté que sur les caractères qui ne peuvent que pas ou très-peu être modifiés par le temps. Il en est pour-

tant que l'on pourrait tirer de l'examen des couleurs, et nous les employerons pour distinguer entre elles les deux réimpressions.

Pour la réimpression de 1864, nous avons indiqué (n° 78 du *Timbre-Poste*) les couleurs suivantes :

1	silbergr.,	rose-vif, rose-pâle.
2	—	bleu-outremer.
3	—	jaune-orange foncé.
4	—	brun-bistre, brun-rouge.
5	—	lilas.
6	—	vert-jaune, vert-pâle.
7	—	rouge-brique.

Les réimpressions de 1873 sont aux couleurs suivantes :

1	silbergr.,	rose-lilacé.
2	—	bleu de Prusse-clair.
3	—	jaune.
4	—	brun-bistre.
5	—	lilas-pâle.
6	—	vert-bleuâtre.
7	—	rouge-foncé.

La comparaison des deux séries peut donc former des signes distinctifs sous ce rapport. Quant aux chiffres de la tranche, si les 1, 2, 3 silbergr. n'en ont pas sur les deux réimpressions et s'ils sont les mêmes pour les 5, 6 et 7, nous trouvons le chiffre 2 sur l'exemplaire brun-bistre de 1873 tandis que le pareil de 1864 présente le n° 1.

Il nous paraît donc impossible en tenant compte de ces deux ordres de caractères de confondre les réimpressions de 1873 non-seulement avec les timbres anciens, mais même avec celle de 1864.

La série à l'aigle est également en deux formats, grand et moyen. Les enveloppes réimprimées ne diffèrent que par le papier qui est légèrement azuré et non blanc, et d'une consistance très-notablement moindre. La gomme existe sur tout le bord libre, contrairement à la série n° 10. Il est donc facile de distinguer les deux formats de la réimpression de la série n° 10.

Les enveloppes moyen format de la série n° 11 se distingueront de la réimpression de 1873 moyen format, par la couleur des deux lignes d'inscription qui est noire et non pas grise. Le papier est aussi un peu plus consistant et la nuance est plutôt mi-blanc, très-légèrement azurée, plutôt qu'azurée. Nous ne rappelons pas la couleur d'impression des timbres. Celles des réimpressions se rapprochent beaucoup trop de certains exemplaires de l'émis-

sion de 1861, pour qu'on doive y chercher des signes distinctifs.

En timbres mobiles, nous n'avons reçu que ceux de la série de 1850 (4 pfennige 1/2, 1, 2 et 3 silbergr.). On connaît une réimpression faite en 1864, des timbres de cette série, mais elle est sur papier uni, tandis que la nouvelle est sur papier à *filigrane couronne de laurier*.

La première question qui se présente à l'aspect de cette série, est de savoir si c'est véritablement une nouvelle impression? Mais elle se trouve résolue par ce fait qu'il y a peu de temps, l'administration prussienne ne possédait plus un seul timbre ancien et que les nouveaux sont en nombre. Voyons donc en quoi ils pourront se distinguer des anciens et reconnaissons de suite qu'il est extrêmement difficile de les différencier.

L'état de la planche a fourni des épreuves très-satisfaisantes. Il n'y a donc pas de caractères à tirer de l'usure de la planche.

Le papier paraît plus épais, mais il est difficile de comparer avec des timbres fraîchement gommés, des timbres qui ont perdu pour la plupart leur gomme et ont subi des froissements et manipulations multipliés. Le papier des timbres anciens n'a pas d'ailleurs une épaisseur toujours identique.

Le *filigrane* ne paraît pas sensiblement différent, ni par le dessin, ni par la dimension.

Le caractère différentiel principal nous paraît résider dans la *couleur* du papier pour les 1, 2, 3 silbergr. et nous n'osons dire, de l'impression pour les deux autres.

1 *silb.* Les timbres anciens ont tous une nuance rose-orangé plus ou moins prononcée. Le nouveau est *rose-mauve ou lilacé*.

2 *silb.* L'ancien timbre est d'un bleu foncé, le nouveau est *bleu de ciel ou bleu-verdâtre*.

3 *silb.* L'ancien timbre est jaune-orange-foncé, le nouveau est bien *plus pâle* et tire sur le *verdâtre*.

Pour le 1/2 *silb.* l'impression *orange* est *plus jaunâtre* dans le nouveau. Dans le 4 *pfenn.* le *vert* paraît *moins jaune*, mais la coloration du papier, effet du temps, suffit peut être pour faire ressortir cette différence qui s'éteindra par la suite. Conclusion. Difficulté excessive de distinguer les timbres mobiles de la réimpression de 1873, conséquence des soins apportés en général à la fabrication des timbres de

Prusse et en particulier de l'emploi d'un papier au même filigrane.

Terminons en exprimant le vœu d'obtenir quelques renseignements sur les motifs qui ont engagé à faire cette réimpression et celle des enveloppes de Hanovre dont nous avons parlé dans le n° 102 de ce journal.

Dr MAGNUS.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite, voir le numéro de juin)

ROUMANIE.

Cet pays ne fait pas usage des enveloppes timbrées, mais il a émis des bandes pour les journaux et tout récemment des cartes postes. Avant de parler de ces deux sortes de timbres, il nous faut rappeler quelques détails sur un essai d'enveloppes figuré au n° 62 du *Timbre-Poste*.

Essai d'Enveloppe.

Cet essai a été proposé en 1865 en même temps qu'un timbre mobile par M. R. de Florence et avait dit-on toute chance de réussite lorsqu'une indécidabilité du sieur R. mit fin à ses rapports avec l'administration Roumaine.



Ce type de la plus grande pauvreté de dessin est imprimé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Il est également gaufré en couleur sur papier blanc.

Au centre, la tête de bœuf, sur fond parti d'azur (lignes horizontales) et de gueules (lignes verticales), entouré d'un cercle de perles dans une grande étoile à six branches portant :

- 1° Branche médiane supérieure : chiffre 2 ;
- 2° — — inférieure : le mot *par* ;
- 3° — supérieure droite : une tour ;
- 4° — inférieure droite : la lune ;
- 5° — supérieure gauche : le soleil ;
- 6° — inférieure gauche : une tour.

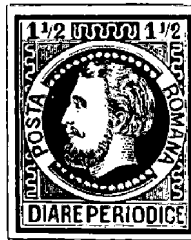
Ces pièces sont gaufrées sur couleur. On connaît des enveloppes avec timbres aux couleurs suivantes : jaune, bleu, carmin foncé.

Bundes.

Émission du 15 octobre 1870.

Timbre rectangulaire, 28 sur 23 millimètres, imprimé en noir sur papier de couleur verte, vers

le côté gauche des bandes qui ont environ 38 centimètres de long sur 4 centimètres de hauteur.



D. Effigie barbue du prince Charles de Hohenzollern, regardant à gauche dans un cercle présentant en haut un segment de 13 perles et un de 12 dans le bas ; sur les côtés, partie de légende. En haut et en bas deux cartouches contenant le reste

de la légende.

L. Sur le cercle, à gauche : *Posta* ; à droite, *Romana*. Dans la cartouche du haut, 1 1/2 répété deux fois, avec un ornement dans l'intervalle. En bas, *Diare periodice* (feuilles périodiques).

Nous avons fait connaître de ce timbre quatre types qui sont décrits dans le n° 9 de la *Gazette des Timbres*.

1^{er} Type. Le délié du chiffre 1 1/2 de gauche est à peine indiqué.

La pointe antérieure de la tranche du col arrive au niveau de la 5^e perle (de gauche à droite) de la rangée inférieure, perle qui est aplatie à sa partie supérieure ainsi que la 6^e.

2^e Type. Il y a un défaut à la 9^e perle de la rangée supérieure.

La pointe antérieure du col touche la 5^e perle dans laquelle elle semble pénétrer. Cette perle est la seule déformée.

3^e Type. La pointe du col répond à l'intervalle des 5^e et 6^e perles. La 6^e perle est seule aplatie.

4^e Type. La pointe du col arrive au niveau de la 5^e perle qui est à peu près régulière comme toutes les autres.

Ces quatre types qui présentent bien d'autres différences moins saillantes ne sont pas reproduits en nombre égal et disposés dans le même ordre sur les feuilles. Sur celle que nous avons sous les yeux nous trouvons que les quinze timbres appartiennent aux types suivants, de haut en bas.

1, 2, 3, 4, 4, 3, 2, 1, 4, 4, 4, 2, 3, 1, 2.

On voit donc qu'il existe :

3	timbres du 1 ^{er} type.
4	— 2 ^e —
3	— 3 ^e —
5	— 4 ^e —

Ce que nous avons dit s'appliquait à une feuille

verte ou vert-jaune. *Le Timbre-Poste* fait connaître qu'il existe des feuilles en vert-jaune qui ont les types suivants :

2, 1, 2, 1, 4, 2, 3, 4, 3, 3, 4, 4, 3, 1, 2,
et en vert avec l'ordre ci-après :

1, 2, 4, 3, 2, 1, 2, 4, 4, 1, 4, 1, 2, 3, 3.

Cet ordre n'est pas même régulier pour les timbres de ces trois espèces de nuances de papier, car sur d'autres feuilles l'ordre est complètement interverti. Le fait peut s'expliquer par le transport des types sur plusieurs pierres à l'aide desquelles on a imprimé des bandes sur papier tantôt d'une nuance, tantôt d'une autre.

Ce qui importe à signaler, c'est l'existence des quatre types.

On connaît des feuilles de timbres sur papier :

Vert-bleu, Vert, Vert-jaune.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

Prix de divers timbres.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

1871. ENVELOPPE. Aigle à relief, sans banderole, grand ch. en bas.	
252. 1 groschen, rose.....	0 40
1873. BANDE. Aigle à relief, avec banderoles, imp. verte sur C.	
1/5 groschen, sur vert.....	0 25
1/5 — — rose.....	0 25
1/5 — — lilas.....	0 25
1/5 — — blanc.....	0 25
1/5 — — paille.....	0 25
1/5 — — azur.....	0 25
1 kreuzer — vert.....	0 25
1 — — rose.....	0 25
1 — — lilas.....	0 25
1 — — blanc.....	0 25
1 — — paille.....	0 25
1 — — azur.....	0 25
1875. CARTES POSTALES. Mêmes armoiries, imp. brune sur C.	
1/2 groschen, sur bleu.....	0 50
1/2 — — vert.....	0 50
1/2 — — gris.....	0 50
1/2 — — blanc.....	0 50
1/2 — — chair.....	0 50
1/2 — — paille.....	0 50
2 kreuzer — bleu.....	0 50
2 — — vert.....	0 50
2 — — gris.....	0 50
2 — — blanc.....	0 50
2 — — rose.....	0 50
2 — — jaune.....	0 50

CURACAÛ.

Ces timbres viennent de nous arriver. Voir les prix au catalogue, page 177.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

1874. Type connu, erreur d'impression.

6. 10 soldi, vermillon..... 2 "

ESPAGNE.

1872. Effigie du roi Amédée, C. sur B., piqué 14.
40 cent de p., bleu..... 1 "

1873. Chiffre surmonté d'une couronne, C. sur B., piqué 14.

4/4 c. de p., vert..... 0 10

1875. Figurine, C. sur B., piqués 14.

2 cent de p., vermillon..... 0 10

5 — rose-lilacé..... 0 10

10 — vert..... 0 25

20 — noir..... 0 40

25 — brun..... 0 50

40 — violet..... 0 75

50 — outre mer..... 1 "

1 peseta lilas-pâle..... 1 75

1 — — vif..... 1 75

4 — brun..... 6 "

10 — vert..... 14 "

1873. Effigie de Don Carlos, C. sur B.

1 real, bleu..... 1 "

FINLANDE.

1875. CARTE POSTALE, avec avis complété.

8 penni, sur chamois pâle... 0 50

8 — — foncé... 0 30

PHILIPPINES.

1873. Effigie d'Amédée, C. sur B., piqués 14.

25 cent de p., mauve..... 1 "

1 p. 25 c., bistre..... 5 "

PRUSSE.

1875. Chiffre dans un ovale, N. sur C., piqué 14.

2 pfennige, rose..... 0 10

RUSSIE.

1875. WEISSIGONSK. Armoiries dans un ovale, C. sur B.

1/2 kop., jaune-pâle..... 0 20

1/2 — jaune..... 0 20

1/2 — jaune orange..... 0 50

1 — vert..... 0 40

5 — carmin..... 1 00

SERVIE.

1870. Effigie du Prince Milano, C. sur B.

2 pare, noir..... 0 10

TURQUIE.

1873. POSTE DE CONSTANTINOPLÉ. Type connu, avec timbre rond en surchage noire, C. sur B., piques

10 paras, pensée..... 0 40

1 piastre, jaune..... 0 60

20 paras, brun..... 0 50

1 piastre, —..... 0 60

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE 5-00

Chronique.

SERVIE.



Les cartes de correspondance sont décidément appelées à être introduites partout. Voilà encore un pays nouveau qui vient d'en adopter l'usage. Il y en a de deux espèces : les cartes simples et celles avec réponse payée. Ces dernières ne diffèrent des premières que par le mot réponse et réponse payée qu'on voit en langue serbe sur les deux parties de la carte avec réponse payée.

Un filet semblable aux cartes de la Grande-Bretagne forme l'encadrement de la carte ; au milieu de la partie supérieure sont les armoiries ; à droite, le timbre ci-haut qui est une belle imitation du 10 centimes de Belgique — nous n'avons jamais cru que ce timbre aurait eu pareil honneur. — L'impression est violet sur carton chamois :

10 paras, violet.
 10 + 10 — —

PAYS-BAS.

Les timbres ont le nouveau piquage 12 au lieu de 14. Nous avons ainsi :

5 cents, outre-mer pâle et vif.

PÉROU.

Les timbres actuels de ce pays nous viennent avec d'autres nuances que celles connues et signalées :

2 centavos, outre-mer vif.
 5 — rouge-brique vif.
 1 dinero, vert-bleu foncé.

HELIGOLAND.

Le 12 août dernier a donné le jour à un nouveau timbre de 1/4 schilling, piqué 14 1/2. Il a les lettres blanches sur couleur comme les 2 et 6 schilling, mais l'espace entre le cadre et l'ovale est blanc au lieu d'avoir un petit dessin comme les autres timbres. On annonce pour le mois prochain, l'émission de deux nouvelles valeurs 3/4 et 1 1/2 schilling. Il y aura aussi des cartes de correspondance.

INDE PORTUGAISE.

Le 10 reis, noir, existe sur papier azuré avec le dernier perçage.

VICTORIA.

On nous a fait voir une fraction d'enveloppe 2 pence, répondant pour le format à celui ordinaire ($14\frac{1}{2} \times 9$ cent.) et imprimé sur papier vergé azuré. Le timbre est oblitéré novembre 1869.

Les timbres bandes de journaux sont séparées aujourd'hui par deux lignes de couleur entre lesquelles est une suite de petits points.

JAPON.

Nous avons le 10 sen en vert et vert-jaune, il nous arrive un vert-bleu foncé.

BELGIQUE.

Les renseignements que nous avons donnés sur les formats d'enveloppes sont exacts. Le timbre est frappé à droite, le papier est blanc uni. L'enveloppe se paie 11 centimes.

TURQUIE.

Les tribulations du 10 paras continuent. Le voilà imprimé depuis le mois dernier en bistre-jaune; piquage $12\frac{1}{2}$.

10 paras, bistre-jaune.

Le 1 piastre jaune, avec surcharge noire, de la poste de Constantinople, est présentement piqué 7.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 80 centimes (effigie de la République) commence à arriver non dentelé.

D'autre part, il arrive de Cochinchine des 20 cent. (République) des 30 et 80 centimes (tête laurée de l'empereur) percés en ligne.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



De l'émission des timbres officiels annoncés pour le 1^{er} juillet, nous avons reçu quelques types : *Postes*. Il existe a-t-on dit onze valeurs de timbres, tous au type ci-contre, avec cette différence que l'énonciation de la valeur est semblable à chacun des timbres de l'émission 1870, ce dont nous avons pu nous assurer par les 2, 3 et 6 cents qui nous sont passés par les mains. L'impression de ces timbres est noire sur papier blanc ou gris-azuré; piquage 12 :

2, 3, 6 cents, noir.

1, 7, 10, 12, 15 24, 50, 90 cents ?



usage :

3 cents, noir.

Le dessin rappelle le timbre adhésif.

Trésor. Les timbres de ce département sont absolument semblables aux timbres ordinaires, mêmes valeurs. Il n'y a que les inscriptions et le fond qui diffèrent. Nous avons ici une draperie avec cordons et glands. Tous les timbres ont une seule et même couleur. Nous avons vu, piqués 12 :

2, 3, 10 cents, bruns.

Reste à constater l'existence des timbres 1, 6, 7, 12, 15, 24, 30 et 90 cents.

Intérieur. Ce sont toujours les mêmes dispositions, pour chaque valeur, que les timbres ordinaires. Le fond seul est différent. Il nous est arrivé les suivants :



1, 2, 3, 6, 12 cents, vermillon-vif.

Manquent encore : 7, 10, 15, 24, 30 et 90 cents.

Le piquage est le même que les timbres précédents; l'impression est en couleur sur papier blanc.

ITALIE.

Le gouvernement a conclu avec la maison Avondo de Turin, un contrat pour la fourniture du carton nécessaire pour les cartes de correspondance. La date d'émission est fixée au 1^{er} janvier 1874. Les cartes seront de deux couleurs : jaunes et roses. Les premières sont les cartes simples; les deuxièmes celles avec réponse payée.

La fabrication des cartes est confiée à la manufacture gouvernementale des cartes et valeurs de Turin. Elle devra en livrer dans le courant de novembre prochain, à l'administration des postes, un nombre qui ne peut être inférieur à 18 millions.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 3 pence avec lettres couleurs sur fond blanc est en circulation depuis le 15 juillet dernier. Ce n'est pas par les lettres des angles seulement qu'il diffère du timbre avec lettres blanches sur couleur, mais bien dans tous ses détails, le type ayant été refait.

CHILI.

Un correspondant du *S. C. M.* adresse à l'éditeur de ce journal un timbre composé de deux parties : d'abord avec le mot *cancelado* entre des branches, dans un ovale transversal et par dessus, le mot *franca* dans un cadre étroit allongé.

Ce timbre vient des mines de Caracoles dont le territoire est réclamé par la Bolivie et le Chili. La découverte de mines d'argent dans ces parages, dit ce correspondant, donna lieu en décembre dernier à un traité entre les deux pays. Il fut convenu que le produit des mines serait partagé entre eux par parts égales. Il en est de même de la poste aux lettres. Le timbre de Bolivie fut donc supprimé et remplacé par le timbre en question. La marque *franca* est celle qui sert à Valparaiso, et celle *cancelado* au gouvernement de Bolivie.

Ce timbre fut imprimé d'abord en vert ; il est noir aujourd'hui.

BRÉSIL.



Le 300 reis, chiffre droit, resté en usage jusqu'à ce jour, va décidément prendre sa retraite. Le 300 reis ci-contre que nous donnons d'après le *S. C. M.* est destiné à remplacer ce timbre. Il sort des ateliers de *The Continental Bank-Note Company*, les autres valeurs, à la même effigie, viennent de *The American Bank-Note Company*.

Le timbre est imprimé en deux couleurs : le portrait vert, le cadre jaune-orange :

500 reis, vert et jaune-orange.

PRUSSE.

Nous parlions récemment de l'émission prochaine de cartes de correspondance de l'office particulier de Berlin. Ces cartes viennent de nous parvenir en deux types. Elles portent l'une et l'autre des an-

nonces et le même timbre que celui reproduit n° 128. Le premier type a les annonces du côté du timbre avec place en haut pour l'adresse et les mots : *Correspondenz-Karte* en gothique, suivis de *Herr... n°*. Le deuxième type a les annonces au revers de la carte, l'autre partie étant réservée à l'adresse et à la correspondance. En haut les mots : *Correspondenz-Karte* en gros caractères et plus bas *an... n°*. L'impression est noire sur chamois. Format 12 sur 16 centimètres.

BARBADE.



Le *Stamp Collector's Magazine* annonce les timbres suivants : Un 5 shillings rose-rougeâtre suivant le fac-simile et un 3 pence violet-brun, type semblable aux 6 pence et 1 shilling. Le premier timbre a dit-il une étoile en filigramme à chaque angle ; le deuxième n'a qu'une petite étoile ainsi que nous pouvons en juger par un spécimen que nous avons, qui est piqué 14 :

5 shillings, rose-rougeâtre.

3 pence, violet-brun.

Les derniers timbres verts reçus avec grande étoile en filigramme sont imprimés en vert bouteille foncé ; les timbres 4 pence ont la nuance rouge-carmin et ont la petite étoile :

(1/2 p.) vert bouteille.

(4 p.) rouge-carmin.

HAWAÏEN.

M. de Ferrari nous a fait voir un 2 cents bleu, type semblable aux 5 et 13 cents même couleur, de l'émission provisoire de 1852. Il a déjà été question de cette valeur, au même type, en 1866, mais ce timbre était imprimé en noir sur jaune et considéré à juste raison comme une carotte. Le timbre de M. de F. est bien authentique : il suffit de le voir pour avoir la foi.

ANTIOQUIA

(ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLONBIE).

M. Roussin nous envoie un nouveau timbre de 5 centavos. Le type est semblable à celui de 1869, mais ayant été refait, il diffère de l'ancien :

Par les chiffres qui sont ombrés au lieu d'être uni ;

Par le dessin qui manque au dessus et en dessous des chiffres inférieurs et supérieurs ;

Par les étoiles plus petites ;

Par une banderole que tient l'aigle dans son bec ;

Enfin par la forme de l'écu et mille autres petits détails moins visibles.

L'impression est restée sur papier blanc uni :

5 centavos, vert.

M. Roussin nous communique encore un 10 centavos qu'il dit être d'un nouveau type.

Nous n'avons trouvé aucune différence dans le dessin. Mais la nuance est changée ; elle est aujourd'hui lilas-rougeâtre. Signalons par la même occasion deux lettres microscopiques D. A. qu'on voit dans l'ovale, en bas, de chaque côté des armoiries.

RUSSIE.



Orguëieff. Province de Besarabie. Situé au midi entre la Moldo-Valachie, le Pruth, le Dniester et la mer noire. Cette province est habitée par les bulgares, les grecs, les tartares et les russes. Appartient à la Russie depuis 1812 par le traité de Bucarest. L'inscription ovale du timbre, signifie : *de la poste rurale d'Orguëieff* ; en bas ; la valeur en toutes lettres : *trois ou six kop.* ; dans les angles, la valeur en chiffre. Les timbres sont imprimés en noir sur papier glacé avec burelage couleur et piqués 13 :

3 kop. noir et chair.

6 — — et vert.

Wassyl. Gouvernement de Nijni-Novgorod. Le 5 kop, seul timbre connu, existe sur papier blanc jaunâtre et aujourd'hui sur blanc mat :

5 kop., blanc.

Tchern. Gouvernement de Tula. Nous avons donné la reproduction d'un 3 kop bleu dans notre n° 125 ; nous venons de recevoir ce même timbre imprimé en noir avec timbre à main sur papier quadrillé blanc. Les feuilles ont 30 timbres avec rangée horizontale de 5. Il y en a de gommés et non gommés :

3 kop noir.

Werchnie Dnieproffsk. Gouvernement d'Ekaterinoslav. C'est un vrai défilé d'émission de timbres auxquelles nous assistons. A peine avons nous fait connaissance avec les timbres que nous avons reproduits n° 125 que les voilà supprimés et remplacés.



Au lieu d'être en typographie, les timbres sont lithographiés aujourd'hui. Nous ne connaissons qu'une valeur imprimée en couleur sur papier blanc vergé.

4 kop., bleu.

L'inscription qui existait sur les timbres de la précédente émission n'a pas été changée : *De la poste rurale de Werchnie Dnieproffsk* ; en bas : *poste.*

Le lithographe a sans doute été inspiré par la vue d'un cachet de commerce.

Kotelnich. Gouvernement de Viatka. Nous avons décrit tous les timbres qui existent de cette poste locale. Nous apprenons qu'ils ont été supprimés le 31 décembre dernier.

Une remarque que nous avons faite sur les timbres de la dernière émission, dont les feuilles sont composées de deux rangées verticales de 8 timbres, c'est que le dessin qui sépare la souche du timbre a les ombres qui commencent de gauche à droite pour la rangée de gauche, tandis que pour la rangée de droite c'est le contraire qui existe. On peut donc savoir de suite, rien que par l'inspection de ce dessin, si le timbre était à droite ou à gauche de la feuille.

Schatzk. Gouvernement de Tamboff. Le timbre que nous reproduisons a été signalé déjà dans notre n° 103. Il correspond parfaitement à la description que nous en avons donnée : impression noire sur papier blanc uni et non dentelé :

3 kop., blanc.



Charkoff. Gouvernement du même nom. Les derniers reçus sont imprimés en carmin.

3 kop., carmin.

Mariopol. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Le timbre reproduit n° 127 n'existe plus. On lui a donné pour successeur un type à peu près semblable. Les armoiries ont le fond ligné vertical et le grand chiffre romain 5 est renfermé dans un double cadre, portant l'inscription, à gauche : *timbre*; à droite : *de la poste*; en bas : *rurale*; en haut : *Mariopol*.

Le fond du timbre est burelé et les chiffres des angles sont blancs sur couleur. Nous reproduirons ce type le mois prochain.

5 kop, noir sur blanc uni.



Alkarsk. Gouvernement de Saratoff. Nous avons décrit un timbre dans notre n° 103 qui ne se rapporte pas au timbre que nous reproduisons et qui est bien certainement d'une autre émission.

Le type rappelle un peu le timbre de Rjeff, les poissons et les oiseaux, ceux de Livny et Beloserk. L'inscription signifie : *de la poste rurale d'Alkarsk*; en bas : *Deux kop*.

2 kop., blanc.

L'impression du timbre est noir sur papier blanc uni; point de dentelure.

Fatejh. Gouvernement de Koursk. Nous avons une enveloppe 6 kop. 13 1/2 sur 11 centimètres, imprimée en rouge-brique, au lieu de vermillon, sur papier blanc uni :

6 kop. rouge-brique.

AUTRICHE.



Il y quelques mois nous avons donné la description d'un timbre télégraphe paru depuis. Voici quel en est le dessin. Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 11 :

- 5 kreuzer, bistre.
- 20 — bleu.
- 40 — vert.
- 50 — gris.
- 60 — rouge.
- 1 florin, jaune.
- 2 — violet.

Nous avons encore au même type, un récépissé de télégramme (envoi d'espèces sans doute) avec timbre à droite. On lit en haut :

Récépissé de dépôt de la station télégraphique R et J.
Le 187 à heure minutes midi a été déposé avec fl kr. télégramme affranchi pour à certifié le préposé.

Derrière, on lit : Avis.

1. L'administration du télégraphe ne répond pas des dommages causés par la poste ou le retard dans la remise des dépêches.

2. Pour les dépêches qui ne seraient pas arrivées au destinataire ou auraient été remises plus tard, comme cela a lieu par l'entremise de la poste, l'administration rembourse les droits perçus au déposant

3. Les réclamations doivent être faites dans les deux mois du jour du dépôt de la dépêche et doivent être bien fondés

4. Les droits perçus insuffisamment ou par erreur doivent être complétés par le déposant.

5. Le déposant qui désire retirer sa dépêche ou la supprimer doit donner des preuves de son identité.

6. Quand une dépêche ne peut être remise au destinataire, l'administration en prévient le déposant.

De chaque côté du récépissé est un cadre orné, du côté du timbre, composé de deux filets au revers. Le tout imprimé en bistre sur papier blanc.

5 kreuzer, bistre.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. Voir le n° précédent.)

ROUMANIE.

(Suite.)

Émission du 1^{er} janvier 1871.

L'absence d'énonciation de la valeur, a dit-on, déterminé le remplacement de l'émission précédente.



Le nouveau timbre rectangulaire, 25 sur 21 mm., est imprimé en couleur sur bandes de papier jaune, de 49 centimètres de long sur 3 1/2 centimètres de hauteur, vers l'extrémité gauche de la bande.

D. Effigie barbue du Prince Charles de Hohenzollern dans un cercle portant partie de la légende et une grecque en haut et en bas. Deux cartouches en haut et en bas pour la légende : aux quatre angles, comme remplissage, une fleur de lys.

L. Sur le cercle, à gauche, *Posta*; à droite, *Romana*.

En haut, *Bani* séparant la valeur 1 1/2, répétée deux fois.

En bas, *Diare Periodice*.

Il n'existe qu'un seul type de ce timbre :

Bleu sur jaune.

Essai.

Nous avons un essai, voisin de ce type, imprimé en noir sur papier blanc. Il diffère de celui adopté par la dimension notablement plus petite de l'effigie.

Cartes.

L'usage des cartes vient d'être adopté sous la double forme simple et avec réponse payée.

Émission du 1 /13 juin 1873.

Cartes de moyen format 14 1/2 centimètres sur 9, composées d'un ou deux feuillets reproduisant la même légende en langue roumaine.

L. Carte-Poste destinée à circuler ouverte dans tout l'intérieur de la Roumanie (Loi du 31 mars 1873).



En bas, une instruction en cinq articles, dont on trouve la traduction au n° 127 du *Timbre-Poste*.

En haut, à droite, le timbre; à gauche, les armoiries actuelles de la Roumanie.

Le timbre octogone se compose : au centre, d'un grand chiffre 5, sur fond uni dans un ovale. Sur l'encadrement guilloché, on lit en haut : *Romania*; en bas, *cinci bani*.

D'après le *Timbre-Poste*, il existe quatre types de cartes différant par certains détails de la légende.

1^{er} type. *Deschissa* sans accent grave sur l'a et sans ponctuation après le dernier mot du paragraphe 4 de l'avis.

2^e type. *Circula* sans accent grave sur l'a, sans ponctuation après *Romaniei* et le dernier mot du paragraphe 4 de l'avis.

3^e type. Semblable au deuxième, mais avec la différence que le mot *Scrissorite* du paragraphe 5 est marqué *Scrissori* par suite d'un accident arrivé pendant l'impression.

4^e type. Semblable au deuxième, mais avec ponctuation après le premier paragraphe de l'avis et le mot *Romaniei*.

La carte double est formée comme la carte allemande par la réunion par le haut de deux cartes simples qui d'ordinaire appartiennent à deux types. Ainsi l'on peut rencontrer.

1^{er} et 2^e types.

2^e et 3^e —

4^e et 4^e —

Au moment du départ des cartes avec réponse payée les bureaux de poste appliquent une estampille portant les lettres R. P. *Respuns platit*, c'est-à-dire réponse payée.

Dr MAGNUS.

(A continuer.)

Les timbres de Parme.

L'article II de la Convention conclue à Florence le 5 novembre 1850, pour une ligue postale austro-italienne, à laquelle fit adhésion le gouvernement de Parme (acte 17 septembre de l'année suivante) établit en principe que le paiement des taxes devait se faire d'avance par des timbres-poste.

Le recueil général des lois, année 1851, tome 2, en parle en ces termes :

Convention postale spéciale contractée sur les bases de la Convention fondamentale pour une ligue postale austro-italienne à Parme, le 17 septembre 1851, entre S. M. l'Empereur d'Autriche et S. A. R. l'Infante d'Espagne, duchesse de Parme, Plaisance et États annexés.

Art. 11. Le paiement du port qui, en vertu de l'art. 11 de la convention fondamentale doit, par principe être fait d'avance, aura lieu moyennant l'application des timbres représentant l'affranchissement, dits timbres-poste, dont la vente aura lieu dans les deux États par les administrations des postes.

« Ces timbres-poste porteront l'indication de la valeur variée de 5, 10, 15, 25 et 40 centimes dans les États de Parme. »

Le directeur des postes donne connaissance au public des principales dispositions contenues dans la convention, laquelle doit entrer en vigueur le 1^{er} juin 1852. Voici ce document :

*Le Directeur des Postes des États de Parme
et Plaisance.*

Vu...

1^o La convention postale spéciale conclue entre

le gouvernement de Parme et celui d'Autriche le 17 septembre 1851 ;

2° La convention fondamentale pour une ligue postale austro-italienne contractée entre les gouvernements de l'Autriche et de la Toscane le 5 novembre 1850, laquelle servait de base à l'autre convention susnommée ;

Fait connaître :

Qu'à partir du 1^{er} juin prochain, aura son effet la convention postale conclue entre le gouvernement de Parme et celui d'Autriche le 17 septembre dernier, et que, par conséquent seront mis en vigueur à partir du 1^{er} juin, mois susdit, dans les États sus-nommés, les dispositions suivantes, savoir :

1° Les lettres, plis, estampes, échantillons de marchandises remis aux bureaux de postes aux lettres dans ces États et à destination des mêmes États ou pour ceux de S. A. R. le grand-duc de Toscane, seront considérés comme circulant dans l'intérieur et devront être affranchis au moment de leur expédition.

2° L'affranchissement a lieu en appliquant d'une manière sûre, du côté de l'adresse, un ou plusieurs timbres, suivant le montant de la taxe d'affranchissement due en raison de la distance et du poids.

3° L'application des timbres-poste s'opère en humectant la matière glutineuse qui se trouve au revers des timbres.

4° Les timbres sont désignés chacun par le prix de 5, 10, 15, 25, 40 centimes et auront les couleurs suivantes :

5 centimes,	jaune.
10	— noir.
15	— rose clair
25	— rouge-brun.
40	— turchino (bleu).

Parme, le 7 mars 1852.

Signé : G. P. DENTONI.

Approuvé, Parme le 3 avril 1852,

Le Ministre d'État, pour le Département des Finances,

Signé : M. A. OUEST.

L'usage des timbres-poste a donc été introduit dans les duchés de Parme et de Plaisance le 1^{er} juin 1852. Ils ont été gravés par Donnino Pentelli, graveur sur métaux et mécanicien. Le type représente une fleur



de lis dans un cercle surmonté d'une couronne. Les mots : *Stati Parm* (Parmensi) sont écrits en haut ; en bas est la valeur.

On a cru jusqu'ici que les timbres 5, 15 et 25 centesimi, imprimés en couleur sur papier blanc avaient été émis avant les timbres 10 et 40 centesimi. On a vu, par le document que nous avons fait connaître plus haut, que les cinq valeurs ont été émises en même temps. Nous en trouvons encore la preuve dans l'oblitération d'un 10 centimes, portant : 15 janvier 1853, que nous tenons en ce moment :

Impression couleur sur blanc.

5 centesimi,	jaune pâle, jaune, orange.
15	— rouge, rouge pâle, rouge vif.
25	— rouge-brun, rouge-brun pâle.

Impression noire sur couleur.

10 centesimi,	noir, gris.
40	— bleu foncé, bleu.

Les feuilles de ces timbres mesurent 33 sur 19 centimètres et sont divisées en quatre parties de vingt timbres sur cinq rangées.

(A continuer.)

A NOS LECTEURS.

Avec le renouvellement de l'année nous avons résolu de faire paraître en même temps que le *Timbre-Poste*, une publication analogue ne s'occupant que de timbres fiscaux.

Le *Timbre-Fiscal* sera illustré des principaux types qui paraîtront et contiendra quatre pages de texte, la dernière, réservée en partie à faire connaître le prix des timbres.

Le nouveau journal sera conçu exactement sur le même plan que le *Timbre-Poste* dont il adopte le format. Il paraîtra également le 1^{er} de chaque mois.

Prix pour la Belgique : fr. 2 par an.

pour l'étranger : 3 »

Les abonnements partent tous du premier numéro de janvier et sont pour une année.

Cette publication est confiée à l'intelligente direction du docteur Magnus. On peut donc compter, avec quelque certitude, sur des articles aussi intéressants qu'instructifs. Nous faisons néanmoins appel

à l'obligeance de tous nos correspondants, espérant qu'ils voudront bien nous venir en aide dans cette nouvelle entreprise, en nous procurant des renseignements sur les émissions des timbres fiscaux.

Nous nous engageons, pour notre part, à ne rien négliger pour mettre cette publication au même niveau que sa sœur aînée, le *Timbre-Poste*, dont on a pu apprécier la promptitude et l'exactitude des renseignements.

Prix de divers timbres.

AUTRICHE.

1875. TIMBRE TÉLÉGRAPHE. *Effigie de l'empereur. C. sur B., piqués 11.*

5 kreuzer, bistre.....	0 55
20 " bleu.....	1 25
40 " vert.....	1 50
50 " gris.....	2 "
60 " rouge.....	2 50
1 florin jaune.....	4 "
2 " violet.....	7 50

1875. RÉCÉPISSÉ TÉLÉGRAMME. *Même type, C. sur B.*

5 kreuzer, bistre.....	0 40
------------------------	------

BELGIQUE.

1875. ENVELOPPE. *Effigie à relief. C. sur B.*

10 centimes, vert.....	0 25
------------------------	------

CHILI.

1875. ENVELOPPE. *Effigie à relief. C. sur C., timbre à droite.*

10 cents, bleu sur azur.....	1 50
20 — vert — blanc.....	2 50

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

1875. TIMBRE OFFICIEL DES POSTES. *Chiffre dans un ovale. C. sur B., piqué 12.*

5 cents, noir.....	—	0 40
--------------------	---	------

1875. TIMBRE OFFICIEL DU TRÉSOR. *Effigie dans un ovale. C. sur B., piqué 12.*

5 cents, brun.....	—	0 50
--------------------	---	------

GRANDE BRETAGNE.

1875. *Effigie de Victoria. C. sur B., piqué 14. lettres des angles sur fond blanc (tige de rose).*

3 pence, rose.....	0 75
--------------------	------

JAPON.

1875. *Armoiries. C. sur B., piqué 11.*

4 sen, rosé.....	0 50
------------------	------

PÉROU.

1875. *Types divers. C. sur B.*

2 centavos, outre-mer.....	0 25
5 — brique.....	0 75

PRUSSE.

1864 *Timbres de 1850, réimprimés.*

1, 2, 5 sgr.....	pour	2 00
------------------	------	------

1875. *Timbres de 1850, réimprimés.*

4 et 6 pf., 1, 2, 5 sgr. pour	2 00
-------------------------------	------

1875. *Enveloppes de 1850, réimprimées.*

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 sgr. pour	7 50
-------------------------------	------

ROUMANIE.

1871. TIMBRES TÉLÉGRAPHE. *Types divers, C. sur B., piqués 10 1/2.*

N° 300 304, la série.....	—	2 50
---------------------------	---	------

RUSSIE

WASSYLL, GOUVERNEMENT DE NIJNI-NOVGOROD.

Chiffres et inscriptions à reliefs, rond.

5 kop., sur blanc jaunâtre..	1 "
5 " — — mat.....	1 "

MÉLITOPOL, GOUVERNEMENT DE TAURIDE.

1872. *Cavalier. C. sur B.*

5 kop., bleu.....	1 50
-------------------	------

TCHERN, GOUVERNEMENT DE TULA.

Armoiries, C. sur B. quadrillé.

5 kop., noir.....	2 00
-------------------	------

ALKARSK, GOUVERNEMENT DE SARATOFF.

Armoiries dans un rect., C. sur B.

2 kop., noir.....	1 50
-------------------	------

PERIASLAY, GOUVERNEMENT DE POLTAVA.

Valeur dans un cercle. N. sur C.

5 kop., chamois.....	1 50
5 " timbre renversé....	3 "

SERVIE.

1875. CARTE POSTALE. *Effigie du prince Milano, à droite, sur carte chamois.*

10 paras, violet.....	0 20
10 + 10 paras, violet.....	0 40

SHANGHAI.

1875. CARTE POSTALE. *Inscription dans un cadre orné, C. sur B.*

Lilas.....	0 50
------------	------

TURQUIE.

1875. *Type connu, C. sur B., piqué 12 1/2.*

10 paras, bistre-jaune.....	0 50
-----------------------------	------



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE 5-00

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Voici d'après les journaux américains et anglais quels sont les timbres officiels émis pour les différents départements :

Agriculture. 1. 2. 3. 6. 10. 12, 15 et 30 cents, paille.

Congrès. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, verts, à l'effigie de Seaward.

2. 5. 10 et 20 dollars, effigie en noir, cadre vert.
Guerre. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, rouge. (Voir le type ci-contre.)

Enveloppes. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, rouge sur blanc, paille et melon.

Intérieur. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, vermillon. (Reproduit, n° 129.)

Justice. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30 et 90

cents, violet (type à reproduire le mois prochain.)
Marine. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, bleu.

Postes. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, noir. (Chiffre dans un ovale.)

Enveloppes. (Type reproduit, n° 129) 2. 3. 6. cents sur paille.

Présidence. 1. 2. 3. 6. 10 cents, carmin.

Trésor. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, brun foncé. (Reproduit, n° 129.)

INDE PORTUGAISE.

M. Ph. de Ferrari nous signale le 20 reis, type à lignes verticales serrées, avec le percage actuel.

DANEMARK.

On nous remet un timbre de la première émission, 4 rbsk. brun-jaune, piqué 11. C'est probablement un piquage fait par entreprise privée.

FERNANDO PO.

On parle d'un timbre provisoire 50 c. de p. de Cuba avec la surcharge en noir : *Fernando Poo*,

dans un demi-cercle, en lettres capitales et avec grande couronne en bleu en-dessous.

PÉROU.

Les derniers timbres reçus, à 2 centavos, sont percés en ligne sur couleur; les premiers l'étaient sur ligne sans couleur.

VAN DIEMEN.

Les 3 pence sont d'un brun-violet foncé.

RUSSIE.

Mariopol. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Le



timbre ci-contre romplace celui que nous avons reproduit n° 127. On y lit en plus, le nom de la poste; le reste des inscriptions sont les mêmes. Impression noire sur papier blanc :
5 kop., blanc.

Orquéieff. Province de Bessarabie. L'émission des timbres dont nous avons parlé a eu lieu le 15 mai 1871. Les feuilles portent 24 timbres par rangée horizontale de quatre. Il y a des feuilles qui ont sur la première rangée un timbre renversé. Le 6 kop. existe en vert-bleu, vert pâle et vert foncé. Il n'y a que le 3 kop. qui a l'impression noire avec burelage couleur, le 6 kop. est imprimé en vert avec burelage même couleur.

Une variété du 6 kop. n'a pas le piquage vertical. Nous avons vu aussi cette valeur, *non dentelé*.

Biéjétsk. Gouvernement de Tver. Les timbres de cette poste étaient restés inconnus jusqu'ici. Le type est composé de clichés typographiques; tous les timbres de la feuille sont différents. Nous avons fait les remarques suivantes :



Variété avec *Maoka* au lieu de *Mapka* le *p* étant cassé;

Variété avec première et deuxième lettres de la 2^e ligne, non suivies d'un point;

Variétés ayant la première lettre de la 3^e ligne en majuscule;

Enfin, toutes les variétés qui existent dans la composition répétée d'un même mot.

Voici la traduction des inscriptions :

1^{re} ligne, *timbre*; 2^e ligne, abréviations des mots : *Biéjétsk - Ziemskaï* (*Biéjétsk - locale*); 3^e ligne, *poste*, c'est-à-dire : *timbre de la poste locale de Biéjétsk*, 3 kop.

L'impression est noire sur papier vert;
5 kop., vert.

Ekaterinoslaw. Gouvernement du même nom. Le timbre 5 kop. vert que nous connaissons a été émis en 1872. Il est imprimé aujourd'hui en vert-jaune pâle et vif.

Perm. Gouvernement du même nom. Il a été fait un nouveau report du 3 kop., type connu. Au lieu d'avoir 48 timbres à la feuille sur 6 rangées verticales et imprimés sur papier jaunâtre, il n'y a aujourd'hui que 24 timbres par rangée horizontale de 4 sur papier blanc mat. Les 4 timbres horizontaux forment quatre variétés différant des six du premier report. Elles ont toutes le mot *cep* suivi d'un point.

Maloarchangelsk. Gouvernement d'Orel. Voici encore un des timbres annoncés dans notre n° 103, dont la liste sera bientôt épuisée, ayant réussi à reproduire presque tous les types. Les timbres sont imprimés en noir avec un timbre à main et sont remarquables par leur mauvaise impression. La valeur qui n'est pas indiquée est de 5 kop. :



5 kop., noir sur blanc.

PHILIPPINES.

Un de nos correspondants nous signale l'existence du 1 réal 1855, boucles en filagramme, portant l'inscription : *Habilitado por la nacion* en noir.

HONGRIE.

L'introduction des timbres télégraphe et formules pour télégrammes, a eu lieu en même temps qu'en Autriche. Nous y reviendrons le mois prochain en reproduisant les types.

AUTRICHE.

En plus des timbres télégraphe signalés le mois dernier, il a paru en même temps une formule, avec timbre 50 kreuzer, pour télégrammes. Le tout est imprimé en noir.

On vient de réimprimer les timbres taxe de journaux, aux armoiries, de 2 kr. vert et 4 kr. brun.

ESPAGNE.

Le 10 piastres actuel, n'est pas vert comme nous l'avons annoncé par erreur, mais brun-violet; le 25 cent de p. est aujourd'hui imprimé en bistre pâle au lieu de brun foncé.

Nous avons trouvé parmi nos timbres oblitérés un 4 cuartos, type 1860, *piqué* 15.

PAHLUNPOOR.

M. R. Cousen de Londres vient de se révéler à nous d'une singulière façon : par l'envoi de faux timbres. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article qu'on trouvera plus loin, du docteur Magnus, sur ces soi-disant timbres.

ROUMANIE.

Les cartes-postales y sont en pleine faveur. Deux tirages ont été épuisés en moins de trois mois.

1^{er} tirage 3,000 cartes simples; 2,000 doubles.

2^e — 30,000 — — 15,000 —

3^e — 50,000 — — 20,000 —

Le premier tirage, épuisé fin juin, était sur carton blanc; le deuxième l'est sur carton brun; le troisième sur carton chamois. Outre la couleur du carton, les cartes de ce dernier tirage diffèrent des autres par les armoiries qui y sont plus petites. L'usage en commencera aujourd'hui 1^{er} octobre.

MONTENEGRO.

Les timbres de ce pays ne sont pas encore en usage. Les couleurs sont les mêmes que celles d'Autriche; la valeur est exprimée en soldi, monnaie autrichienne (100 soldi ou 1 florin, soit fr. 2-50.)

2	soldi	jaune.
3	—	vert.
5	—	rose.
7	—	violet? (dit-on.)
10	—	bleu.
15	—	bistre.
25	—	brun-violet.

L'impression est sur papier blanc uni; piquage 11. L'effigie est celle de Nicolas 1^{er}, prince de Montenegro, né le 14 août 1840.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les nouvelles enveloppes à 1 groschen, sans inscription oblique, ont commencé à paraître le mois dernier. Il y en a deux types :

1^o Avec petits chiffres;

2^o Avec grands chiffres.

Les mandats poste (*Post-Anweisung*) ont l'avis supprimé.

JAMAÏQUE.

L'apparition des 1 penny et 1 shilling avec le filigramme CC et couronne vient compléter la série avec ce filigramme.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1 sh., lettres couleurs aux angles, vient d'être mis en usage.

PORTUGAL.

Le 240 reis, nouveau type, après s'être fait long-

temps désirer, vient enfin d'être livré à la circulation.

TURQUIE.

Le 10 para bistre jaune est employé, avec la surcharge noire, pour les lettres de la poste locale de Constantinople.

SAINTE-LUCIE.

Le timbre 6 pence est imprimé en mauve.

HELIGOLAND.

Le 1 1/2 shilling est en usage depuis le 13 écoulé. Les lettres sont blanches avec cadre vert et l'effigie dans un ovale carmin. Il n'y a pas d'ornement dans les angles, entre le cadre et l'ovale.

Nous avons à signaler aussi l'apparition de la carte correspondance, sans timbre. En haut : les armoiries de la Grande-Bretagne entre les mots : *Heligoland — Post-Office*; plus bas : *Post-Card — Post-Karte*; puis : *To (An)* et six lignes de points pour l'adresse; en haut, à droite, un cadre pour le timbre. Le tout imprimé en noir sur carte chamois : 14 1/2 sur 9 centimètres.

Il a paru en même temps deux espèces de mandats : 1^o le mandat pour envoi d'espèces (*Post-Anweisung*) imprimé en noir sur carton azuré et le mandat pour recouvrement d'espèces (*Post-Mandat*) imprimé en noir sur carton blanc. Disposition des mandats allemands avec armoiries de la Grande-Bretagne.

SUISSE.

Les bandes timbrées au nouveau type, valeur 5 rappen ont fait récemment leur apparition. Elles mesurent 36 sur 7 centimètres.

5 rap. rose.

ÉQUATEUR.

Le timbre 1 real jaune, imprimé sur papier quadrillé, dont il a été question dans plusieurs journaux, vient de nous être remis oblitéré, avec la date, 15 novembre 1865. Ce n'est donc pas un dernier, mais premier tirage, les timbres ayant été émis en 1865.

BELGIQUE.

L'administration des postes ne permet plus l'emploi des enveloppes timbrées pour les lettres chargées ou recommandées. On donne pour motif que le contenu n'est pas suffisamment assuré, par la facilité qu'on a de découper le timbre.

Et on dit que la Belgique est heureuse d'avoir des enveloppes timbrées!

LOMBARDIE.

Les timbres taxe de journaux 1 kr. noir, 2 et 4 kr. rouges viennent d'être réimprimés.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la Poste aux lettres, par ARTHUR DE ROTHSCHILD ; 1 vol. in-18, Paris, 1873.

Le livre que nous avons, aujourd'hui, à examiner est signé d'un nom bien connu du public philatéliste, et qui figure depuis longtemps parmi ceux des collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués du *Timbre-Poste*.

Nous n'apprenons donc rien à nos lecteurs en leur disant que M. Arthur de Rothschild avait déjà fait paraître, en 1871 et 1872, à Bruxelles et à Paris, deux brochures : *la Poste à un Penny et la Réforme de la taxe des lettres en Angleterre*, dont notre journal, eut la primeur littéraire.

Encouragé par le succès de ces deux ouvrages, M. de Rothschild a poursuivi, depuis lors, la tâche qu'il avait si heureusement commencée, et, par le seul énoncé du nouveau sujet qu'il a choisi, on peut approximativement se rendre compte des recherches auxquelles il s'est livré et des études qu'il a dû faire, afin de réunir les matériaux d'un travail complet sur l'institution des postes.

Le plan que M. de Rothschild a adopté pour la disposition de son livre, est aussi simple que judicieux. Dans la première partie, qui est purement narrative, il nous fait connaître les origines de la poste, et, à l'aide de citations ingénieusement et savamment rapprochées, il s'efforce de rajuster l'un à l'autre les anneaux disjoints de la chaîne historique. Les Rois perses, les Républiques grecques, les Césars romains, les Chefs barbares, enfin, les Rois de France, au moyen-âge et dans les temps modernes, passent tour à tour sous nos yeux, dans un récit très-rapide et très-attachant.

L'auteur décrit ensuite l'organisation actuelle des postes françaises, qu'il compare à celles des autres États européens, et, ce tableau une fois terminé, il aborde la période de la réforme en Angleterre ; puis, il expose, l'invention des timbres-poste et celle des cartes postales. Dans cette dernière partie qui est exclusivement philatélique, M. de Rothschild cite les divers fragments et documents publiés par le *Timbre-Poste*, notamment en ce qui concerne les *cédules* de Velay, en 1653, le papier à lettres timbré, émis par le royaume de Sardaigne en 1818, et l'histoire de la maison de la Tour-et-Taxis. Il a relevé avec beaucoup de soin les renseignements fournis par la statistique de ces dernières années sur l'impulsion qu'a donnée au mouvement des correspondances l'adoption de la réforme par les divers pays civilisés ; et nous nous associons sans réserves aux réflexions que lui inspire l'état actuel de l'institution postale, état qui réclame encore tant de progrès nouveaux et d'améliorations.

Le chapitre relatif aux cartes-postales est un de ceux que M. de Rothschild a le plus habilement traités : il y

montre l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique, précédant la France dans la voie de cette ingénieuse invention et il prouve que l'abaissement du prix des cartes (5 centimes et 10 centimes, au lieu de 10 et 15 centimes), est une mesure aussi utile qu'urgente. Il demande, en outre, que, selon le système suivi dans plusieurs pays, on émette des cartes doubles, avec réponses payées.

Enfin, il conclut (et cette conclusion seule suffirait, croyons-nous, pour assurer le succès de l'*Histoire de la Poste aux lettres*), à ce que toutes les nations européennes puissent s'entendre pour décréter, dans un avenir plus ou moins prochain, l'émission d'un timbre-poste universel, ne dépassant pas le prix de un penny. Si gigantesque que soient les difficultés d'exécution d'un pareil projet, qui enrichirait d'un nouveau type presque cosmopolite la science philatélique, on ne peut s'empêcher de trouver grande et belle une pareille idée, et de féliciter M. de Rothschild d'avoir osé la produire.

Les soit disant timbres de Pahlunpoor.

Les amateurs qui collectionnent depuis un certain nombre d'années, ont dû être comme nous frappés d'un fait. A certains moments, le bruit se répand que tel pays est sur le point d'adopter l'usage des timbres. Une véritable série ou des essais officiels et authentiques ne tardent pas à confirmer ce bruit. Mais souvent l'émission est précédée de l'apparition de faux-timbres que la déloyauté de certains personnages ne craint pas de soumettre à la crédulité publique. Il nous suffira de rappeler les émissions frauduleuses du San Salvador et du Paraguay. Tel pourrait être le cas d'une série nouvelle dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs.

Dans le courant de 1871, les journaux anglais annonçaient l'adoption prochaine de timbres en Birmanie, timbres tout à la fois postaux et fiscaux. C'était, croyons-nous, à l'époque où les ambassadeurs birmans visitaient les principaux pays d'Europe. Cette annonce était à peu près oubliée, lorsque parut dans le *Stamp*, nouveau journal anglais, l'avis suivant :

» Pahlunpoor (Birmanie Britannique ?) Nous sommes informés qu'une série de timbres locaux de sept valeurs, probablement les mêmes que celles du Deccan, est ou sera émise prochainement.

Cette annonce, dans sa forme dubitative, était bien faite pour préparer la curiosité publique et la précipiter avidement sur l'émission nouvelle. Nous ne sommes pas dans la confiance des rédacteurs du *Stamp*, mais si la série qu'ils ont annoncé, de

bonne foi sans doute, est celle que M. Moens vient de nous adresser pour l'examiner, nous n'hésitons pas à dire qu'ils ont été les dupes d'une mystification. Entrons sans autre préambule dans le vif de la question.

La série dite de Pahlunpoor se compose de sept timbres, tous de couleur gris-noir et imprimés à la main sur papier à billets, vergé. Elle a un faux air des timbres rectangulaires de Kachemire, mais le moindre examen dénote de la part de son auteur une ignorance complète non-seulement des nombreux caractères des diverses langues de l'Inde, mais de la moindre notion géographique et ethnographique. Il y a loin de Kachemire à la Birmanie, et ces deux pays sont séparés par des populations parlant des langues bien différentes et surtout faisant usage de caractères d'écriture qui varient de l'un à l'autre et n'offrent d'analogie que pour celles dont l'origine commune est aryenne et la langue dérivée du sanscrit. Tel est le cas d'un certain nombre de peuples de l'Inde, principalement de la partie septentrionale, populations qui ont entre elles un caractère commun, c'est la conservation du persan comme langue poétique et littéraire à côté de leur idiôme particulier. De là vient que les timbres de Kachemire et du Deccan portent des inscriptions persanes et indigènes. Mais la Birmanie, anglaise ou indépendante, tient davantage à la race mongolique et à la Chine. « Bien que les Birmans ne soient séparés des Hindous que par une étroite chaîne de montagnes, il y a entre les deux peuples une différence marquée. L'alphabet des Birmans renferme beaucoup de lettres qui n'expriment que des nuances du même son. Leur idiôme est composé de pali et de chinois. » (Malte-Brun.)

La Birmanie appartient donc à l'Indo-Chine et non à l'Inde.

Les timbres que nous examinons sont formés de deux parties, une extérieure qui comprend la légende commune à toutes les valeurs et une centrale qui est censée contenir la valeur en chiffre. Cette partie se modifie suivant les besoins du tirage. C'est là une différence très-importante à noter. Dans les timbres de fabrication indigène de l'Asie, comme du Kachemire et du Japon, chaque valeur a été imprimé avec un soin spécial et complet. Au



Japon, le fait a été en quelque sorte exagéré, puisque chaque valeur est en planches de quarante timbres, tous ayant été l'objet d'une gravure particulière et non d'une simple multiplication par clichage d'un coin unique comme les timbres de fabrication européenne. On nous citera les timbres de la première émission de Shang-haï; mais il s'agit seulement d'une série provisoire émise par une administration non pas chinoise, mais anglo-américaine. Première circonstance qui doit inspirer de la défiance.

La partie extérieure, le cadre proprement dit, présente une espèce d'étoile qui veut représenter le lotus des timbres de Kachemire. Si l'on place ce lotus à la partie supérieure, on trouve de chaque côté et dans une sorte d'ovale terminé en pointe à chaque extrémité des linéaments qui ont sans doute la prétention de représenter les armes de la Birmanie. Comme nous ne connaissons pas ces dernières, nous passons condamnation sur ce point. Entre ces deux ovales, sont des caractères qui ne ressemblent à rien, à aucun caractère ni indien, ni persan, ni birman, car il existe des caractères spéciaux pour la Birmanie. En jettant les yeux sur l'alphabet birman, on peut observer que l'élément principal des lettres est un cercle dont la valeur se modifie par diverses solutions de continuité, des juxta positions ou des appendices. Il en est de même des chiffres birmans. Ceci s'applique à l'écriture birmane proprement dite, l'écriture vulgaire; car il y a encore l'écriture pali introduite chez eux par les Bouddhistes et qui ne sert que pour les livres sacrés. Cette dernière langue se rapproche du sanscrit dont elle est dérivée; et c'est d'elle que la langue birmane a pris naissance comme les langues des races latines dérivent du latin.

Toute la moitié inférieure de la légende présente des lignes plus ou moins arrondies et des points qui ont sans doute la prétention d'être un texte persan. Après ce que nous avons dit précédemment, nous serions en droit de demander. Que vient faire le persan dans cette affaire? Mais ce n'est pas du persan. Les signes de gauche rappellent bien vaguement ceux des timbres rectangulaires de Kachemire, mais la légende serait renversée comme aux timbres circulaires! A droite, deux lignes qu'avec beaucoup de bonne volonté on peut comparer aux caractères qui veulent dire: annas; somme toute, il n'est pas nécessaire d'avoir appris la langue persane

pour reconnaître que ce sont là de purs caractères de fantaisie.

Nous arrivons à la partie centrale, et c'est là que l'imagination des faussaires s'est donnée libre carrière en comptant largement sur l'ignorance des collectionneurs. Les signes figurés à la partie centrale ont la prétention de représenter des *chiffres birmanes*. Nous avons sous les yeux la liste de ces chiffres donnés à la page 146 (Numération Birmane de l'ouvrage de M. Pihan (1) et nous pouvons affirmer que les chiffres de cet ouvrage n'offrent aucune analogie avec ceux de la série. On nous permettra dans le choix à faire d'être de l'avis de M. Pihan, dont l'ouvrage s'appuie sur les premières autorités et jouit parmi les Orientalistes de la réputation la plus méritée. Par contre ces chiffres des timbres soit disant de Pahlunpoor, présentent la plus grande analogie avec ceux de Kachemire. Avant de les comparer et de faire connaître les valeurs, qu'on nous permette d'exposer quelques points de nos études sur les timbres de Kachemire (2) qui montreront à quelle indigne supercherie l'auteur de ces timbres s'est laissé aller.

La valeur des trois timbres de la série circulaire des timbres de Kachemire est restée inconnue jusqu'à ce jour. Se fondant sur des conjectures plus ou moins raisonnés et en l'absence de renseignements que l'honorable major Cracroft et M. Wilson ont négligé de fournir, M. Pemberton a donné en dernier lieu les valeurs suivantes, abstraction faite des couleurs d'impression.

- | | |
|--------------------------------------|-----------|
| (Trois traits parallèles). | 1/2 anna. |
| (Un trait presque vertical). | 1 — |
| (Un trait au milieu d'un croissant). | 4 — |

Depuis plusieurs mois, nous nous sommes livrés à de nombreuses recherches et le livre de M. Pihan, article Kachemire a été l'objet de notre examen répété, nous pourrions dire *désespéré*; nous devons reconnaître qu'aucun des chiffres donnés par cet ouvrage ne se rapporte à ces trois signes, même le 1. Mais les chiffres du millésime en caractères indiens des timbres rectangulaires se rapprochent sin-

gulièrement des chiffres de la numération pendjabie et surtout sindhie (le Pendjab et le Sindh sont voisins du Kachemire) qui comme la numération kachemirienne procèdent de la numération sanscritte. Il est donc probable que si ces caractères exprimaient des chiffres, ils auraient dû se rencontrer parmi les chiffres pendjabies ou sindhies. Il n'en est rien.

Nous en étions à ce point de nos recherches lorsque nous trouvâmes, toujours dans l'ouvrage de M. Pihan, que les comptes se font dans l'Inde par rupees, quarts de rupees, annas et leurs fractions; qu'un signe figurant une espèce de 3 à queue placé en tête des chiffres marque les rupees; qu'un ou plusieurs traits verticaux indiquent les quarts de rupees; qu'une sorte de croissant sert pour les annas, etc. Ce fut un trait de lumière. Appliquant ce renseignement aux timbres circulaires de Kachemire, nous trouvâmes que le 3^e signe (un trait au milieu d'un croissant) devait indiquer 1 anna, le 1 ayant à peu près la forme d'un trait dans les numérations pendjabie et sindhie; que le 2^e signe devrait exprimer un quart, et le 1^{er}, trois quarts; mais de quoi? de rupee suivant toute probabilité et le fait n'est pas invraisemblable, car il donne à ces trois timbres les valeurs de 1, 4 et 12 annas (la rupee vaut 16 annas), soit 1 penny 1/2, 6 pence et 18 pence ou 15 centimes, 60 centimes et 1 fr. 80 centimes, valeurs qui n'ont rien de trop élevé et qui s'appliquant à une première série ne paraissent pas extraordinaires par rapport aux valeurs de la deuxième. Car celle-ci est habituellement l'application d'une réduction de la taxe des lettres, comme il ne manque pas d'arriver après un premier emploi des timbres.

Il est bon de dire ici quelques mots de la manière de tenir les timbres de Kachemire, car on les a jusqu'à ce jour placés d'une manière défectueuse.

M. Wilson, dans une note du *Stamp Collectors Magazine* (mars 1869) p. 46, donne sur un fac-simile un peu insuffisant, une très-bonne position du timbre.

Il faut placer en haut les quatre caractères indiens qui veulent dire : Jumoon-Kachemire, le reste de la légende en persan, occupant toute la partie inférieure.

Ainsi posés, les timbres présentent toujours dans



(1) Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes.

(2) Les timbres de Kachemire devant faire le sujet d'un prochain article, nous y renvoyons pour les détails que nous ne pouvons présenter ici.

une situation à peu près verticale les traits de la partie centrale ce qui vient à l'appui de notre observation.

L'auteur des frauduleux timbres de Palhunpoor ne connaissait évidemment pas ces particularités qui doivent être familières dans l'Inde à tous les naturels; mais s'appuyant sur les travaux si recommandables de M. Pemberton, il a pris les signes des timbres circulaires de Kachemire pour les valeurs indiquées, car dans la série rectangulaire, les valeurs sont imprimées en toute lettres. Mais le millésime en chiffres indiens de ces derniers a servi à fabriquer les autres valeurs de ces faux timbres.

Ceci exposé, voyons les timbres de Palhunpoor; car le faussaire a bien voulu aider à déchiffrer leur valeur en l'indiquant en chiffres romains au revers.

$1/2$ *anna*. La partie centrale présente les trois traits parallèles, mais disposés transversalement comme on l'a fait à tort jusqu'à ce jour, dans toutes les reproductions des timbres de Kachemire. Nous avons vu que ce signe doit être placé différemment et représente $3/4$ de rupee, soit 12 annas et non $1/2$ anna.

1 *anna*. La partie centrale présente un trait disposé obliquement de haut en bas et de gauche à droite comme sur le second type de Kachemire réputé valoir un anna. Nous avons montré que ce trait seul exprime $1/4$ de rupee, soit 4 annas.

2 *annas*. La partie centrale représente une sorte de 2, mais transposé de gauche à droite, différant complètement par cette disposition du 2 figuré sur le millésime indien des timbres de Kachemire; ou bien a-t-on voulu imiter grossièrement le 2 arabe comme il paraît en retournant le timbre, c'est-à-dire en plaçant l'étoile ou le lotus à la partie inférieure du timbre? A choisir.

3 *annas*. La partie centrale représente grossièrement le 3 du millésime indien, mais à la condition que le timbre sera renversé.

4 *annas*. La partie centrale représente le 3^e signe des timbres circulaires de Kachemire, un trait au-dessus d'un croissant, réputé valoir 4 annas et que nous avons montré ne valoir que 1 anna; mais, nouvelle preuve de l'ignorance du faussaire, si le lotus est placé à la partie supérieure, le croissant surmonte le trait. Il faut encore ici retourner le

timbre. Le contraire a lieu sur les timbres de Kachemire.

8 *annas*. La partie centrale représente une sorte de V. Or, il n'est guère d'amateur qui ne sache que ce signe est un chiffre arabe qui veut dire : Sept, et qui placé en sens inverse, la pointe en haut, veut dire : Huit. Que vient faire ce chiffre arabe ou persan au milieu de cet assortiment de signes indiens? Lorsque le timbre est retourné le signe indique la valeur 8. L'observation n'en subsiste pas moins.

12 *annas* La partie centrale présente deux signes constitués par un trait et un autre signe qui rappelle le dessin figuré au 2 annas. Ceci est une réminiscence du 12 annas du Deccan, mais en chiffres arabes.

Décidément, nous finirons par penser que l'auteur de ces timbres a placé le lotus en bas, et que c'est ainsi qu'il faut disposer les timbres pour être correct. Mais alors la partie centrale représente un mélange de chiffres indiens, de chiffres arabes et de fractions indiennes. Quel gâchis!

Amateurs, une pareille supercherie ne mérite-t-elle pas à son tour le pilori de l'opinion publique? Flétrissons donc une bonne fois cette ignoble conduite, et que le nom de son auteur soit signalé à l'indignation générale.

D^r MAGNUS.

Le timbre de Don Carlos.

Le timbre de Don Carlos a été lithographié à Bayonne ou à Londres. Nous serons fixé bientôt. On remarque sur le mot España l'absence du tilde, faute bien excusable quand on rencontre un timbre des Philippines avec le mot *corros* au lieu de *carros*. Malgré cette faute, personne n'a jamais cherché à suspecter l'authenticité de ce dernier timbre. Il n'en est pas de même du timbre de Don Carlos.

Contairement à ce qui a été dit dans un de nos précédents numéros, il n'y a pas de timbre à 2 réaux. Le correspondant qui nous l'avait signalé a eu occasion de revoir le type, qui était de 1 real et imprimé en marron. L'effigie était bien de face. Ce type soumis à Don Carlos n'a pas été accepté à cause de son peu de ressemblance avec le prétendant; celui, ci haut, fût plus heureux. Il a reçu l'approbation nécessaire.



L'usage du timbre n'est pas encore obligatoire, nous dit-on, par la raison que les Carlistes ne possédant pas en entier les quatre provinces du nord, rien de stable n'a pu encore y être établi. Cependant, ajoute-t-on, le jour n'est pas loin où le service des courriers fonctionnera régulièrement.

Nous tenons une épreuve en bleu, du timbre Don Carlos, avec la faute rectifiée, tirée, non sur le report défectueux connu, mais sur la matrice elle-même. Nous devons reconnaître que la « détestable lithographie » est tout simplement belle et que l'image se rapporte parfaitement à celle de Don Carlos portant toute la barbe, depuis qu'il est entré en campagne.

Le timbre de M. de S. Saud, qui nous a servi de modèle pour le journal, lui vient d'une source peu suspecte ; les timbres que nous avons mis en vente sont identiquement les mêmes. Nous les avons reçus d'un autre correspondant que des raisons commerciales nous empêchent de nommer, mais pour lequel nous nous portons garant. « Il n'y a, nous écrit-il, qu'un seul timbre d'émis, celui que je vous envoie. S'il en existe d'autres, ils sont faux. Nous ferons poursuivre les auteurs, lorsqu'ils nous seront connus. »

Enfin un troisième correspondant tient son timbre, celui dont on conteste l'authenticité, du secrétaire de Don Carlos. Il déclare avoir vu sur une lettre venant des armées carlistes, un timbre bleu 1 real, toujours au même type, annulé en noir. Ce correspondant nous promet de nous rechercher cette enveloppe et de nous communiquer le décret de Don Carlos, créant le timbre 1 real.

Un de nos confrères a cherché à discréditer le timbre de Don Carlos, plus ouvertement qu'il ne l'a fait pour les timbres locaux de Russie. Mais il nous donne de si piètres raisons que nous ne nous sentons réellement pas le courage de les combattre.

La *Gazette des Étrangers* a annoncé que le type officiel avait l'effigie de Don Carlos, les cheveux rejetés en arrière. Prenant acte de cette déclaration, le confrère conclut que notre type est faux parce qu'il a les cheveux ramenés par devant !! et surmontés d'un toupet qui frisotte.

Nous ne nions pas la présence du toupet... « qui frisotte, » c'est du reste, de circonstance, mais nous cherchons en vain les cheveux « ramenés par devant. »

Voilà des preuves qui nous semblent joliment tirées par les cheveux !

Une fois pour toutes et pour calmer les craintes de nos acheteurs, nous nous engageons à reprendre à la valeur payée, les timbres reconnus faux par la suite.

Notre bonne foi n'étant plus en jeu, nous nous abstiendrons de répondre désormais aux attaques directes ou indirectes de M. Mahé.

Ecce homo !

La *Gazettes des timbres* se plaint de voir le *Philatelist* lui faire des emprunts sans le citer et sans avoir reçu son autorisation. Rien de plus juste que cette réclamation. Mais M. Mahé a-t-il le droit de se montrer sévère pour les copistes. Voyons un peu :

Le *Timbre-Poste* annonce par erreur que le 10 piastres d'Espagne est vert, tandis qu'il est brun-violet. N'est-il pas extraordinaire de voir la *Gazette* commettre la même erreur après nous ?...

La *Gazette* ne paraît plus le 15 mais le premier de chaque mois. Pourquoi ? pour... « diverses considérations » dit l'éditeur. Nous allons faire connaître les vrais motifs :

M. Mahé trouve que la gravure sur bois est d'un prix inabordable pour lui. Que faire ? il attend l'apparition du *Timbre-Poste* auquel il... emprunte les gravures, pour en faire une reproduction paniconographique sur zinc, procédé aussi économique qu'indélicat, qui lui permet de donner à peu de frais les mêmes types que nous, trente jours après. La date du 15 l'obligerait à attendre 45 jours !

Nous nous abstiendrons de qualifier cette conduite que la conscience d'un honnête homme réprouve. Nous n'avons jamais autorisé M. Mahé à se servir des gravures de notre journal et nous ne l'y autorisons pas encore. Si la conscience de M. Mahé s'y accomode facilement nous le regrettons pour lui, mais nous ne pouvons nous empêcher de dénoncer ce sans gêne à la pick-pocket.

En réponse à ces lignes on nous enverra certainement des injures. Nous nous y attendons. C'est une argumentation familière à M. Mahé. Mais comme elles ne nous atteignent pas, nous prenons ici l'engagement de ne pas y répondre.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et
 TURQUIE 5-00

Chronique.

ANTILLES DANOISES.

Dans cinq ou six mois, nous écrit-on, le timbre que nous reproduisons remplacera le type en usage depuis 1860.

Il y aura quatre valeurs, au même type :

- 1 cent, cadre vert, centre violet.
- 3 — — bleu — rouge-carmin.
- 4 — — brun — bleu.
- 14 — — lilas — vert.

Le papier, le filagramme et le piquage sont les mêmes que pour les timbres du Danemark et Islande.

HELIGOLAND.

Le 1/4 schilling nous vient imprimé comme le 1 1/2 sch. avec le cadre *vert* et la tête sur fond *carmin*, au lieu d'avoir le cadre *carmin* et la tête sur fond *vert*. Il remplace nous dit-on le timbre avec cadre *carmin*.



PRINCE ÉDOUARD.

Nous apprenons que cette colonie en supprimant ses timbres, a adopté ceux usités au Canada.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Depuis le 1^{er} octobre dernier ont paru des cartes-correspondance *timbrées* avec réponse payée. Elles ne diffèrent des cartes ordinaires que par le cadre qui est plus étroit ici. L'impression est couleur sur carton chamois :

- 1.2 + 1/2 groschen, brun.
- 2 + 2 kreuzer, —

Nous avons encore des cartes ordinaires, sans timbre, avec cinq lignes de points pour l'adresse et une inscription sous Postkarte. L'avis a disparu.

L'enveloppe 3 kr. sans inscription oblique a vu le jour. De même, le 1 groschen, grand format, en deux types : *petits et grands chiffres*.

Les « post mandat » sont changés. Au lieu d'être vert ou vert-jaune, ils sont imprimés en vert-gris. Composition typographique complètement différente, avec instruction en cinq paragraphes au lieu de quatre.

BOLIVAR (ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.



Les timbres microscopiques ont fait leur temps. Les voilà remplacés par quatre nouveaux timbres, qui nous sont communiqués par M. F.-A.-P. de Londres.

Ces quatre timbres sont chacun d'un type différent, aux armoiries de la Nouvelle-Colombie.

Le 5 centavos est remarquable par son inscription : *soberanode* (en un mot au lieu de deux.)

Impression des quatre timbres sur papier blanc uni ; point de dentelure :

5 centavos, bleu.	
10 — violet.	
20 — vert-jaune.	
80 — vermillon.	

On nous parle d'une cinquième valeur : 1 peso brique.



TASMANIE.

Le 5 schillings existe maintenant en rose-lilacé, avec le filagramme TAS.

JAPON.

Le 2 sen a vu sa couleur changée en jaune, probablement pour éviter les erreurs qui devaient se produire par la similitude qu'il y avait entre ce timbre et le 4 sen.

NORWÈGE.

Nouvelle valeur parue vers le milieu du mois dernier. Le type est celui adopté en 1872, avec cor de poste en filagramme :

7 skilling, roux.

FINLANDE.

Pour utiliser le stock des cartes postales de la deuxième émission, on a complété l'avis par l'ap-

plication en noir d'une inscription en trois langues, dans l'angle inférieur gauche, de bas en haut :

8 penni vert-jaune.

SUISSE.

L'enveloppe 30 rap., timbre à gauche, nous parvient sans filagramme. C'est l'usure du dessin de la toile métallique servant à fabriquer le papier, qui en est cause.

DANEMARK.

On nous annonce pour 1875 que les timbres auront leur valeur exprimée en ðre et krone, comme en Suède.

HONGRIE.

Les timbres télégraphe que nous annonçons dans notre dernier numéro, nous sont parvenus en deux types. Le premier réservé aux timbres en kreuzer, a la valeur en chiffre au centre d'un ovale portant une inscription, avec la couronne de Saint-Étienne à la partie supérieure et des foudres aux angles. Le deuxième type est plus grand. Il représente deux enfants entre une ogive portant la valeur, soutenant une banderole avec l'inscription : *Magyar Kir Tavidá.*

Tous ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, sauf le 2 florins qui a le papier brun-jaunâtre ; piquage 9 1/2 :

5,20, 25, 40, 50 kreuzer, bleu.

1 florin, noir.

2 — — sur brun-jaunâtre.

Le *Stamp* signale encore un 10 kreuzer que nous n'avons pas reçu et une formule timbrée à 5 kreuzer pour la réception des télégrammes avec envoi d'argent. Ces formules ne se délivrent pas, nous écrit-on.

Il nous reste à signaler une carte-télégramme, avec timbre 50 kr. à l'angle supérieur gauche, imprimée en bleu sur carton gris. Il y a des inscriptions des deux côtés.

Des enveloppes au type connu, nous avons reçu des 5 et 15 kreuzer avec le timbre renversé et imprimé à l'angle inférieur gauche.

VICTORIA.

Un timbre provisoire vient d'être émis, valeur 1/2 penny. On a appliqué sur le timbre actuel vert 1 penny, la surcharge *Half* au-dessus de one penny et de chaque côté de l'ovale les chiffres 1/2 :

1/2 penny, rouge et vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les fac-simile ci contre donnent une idée de ce que sont les timbres officiels des départements de l'*Agriculture, Congrès, Justice et Marine*. Le cadre est le même pour toutes les valeurs, il n'y a que l'effigie qui diffère et qui correspond aux timbres, ordinaires, mêmes valeurs.

Nous avons dit que les timbres du *Congrès* étaient à l'effigie de Seward.

C'est une erreur. Il n'y a que les timbres en dollars qui portent cette effigie, les timbres en cents ayant celles des timbres ordinaires.



DÉCAN.

De la série 1871, à fond uni, nous avons le 1/2 auna imprimé en brun-jaune clair.

SIERRA LEONE.

Un de nos correspondants dit avoir vu un 2 pence violet-ponceau vif, type semblable aux 1, 3, 4 pence et 1 shilling récemment parus.

URUGUAY.

M. de Ferrari possède de la série provisoire, avec chiffres noirs en surcharge, un timbre *bistre*, valeur 5 cents et un 20 cents avec chiffres renversés.

ILES TURQUES.

Le 1 penny porte aujourd'hui une ét. ile en filigramme. Ce timbre est piqué 15.

GRANDE BRETAGNE.

L'enveloppe 1 penny avec fils de soie et date dont nous mettions l'existence en doute il y a quelque

temps, est bien une enveloppe émise officiellement en 1860. Nous en avons obtenu avec les fleurs héraldiques à la patte, format 10 sur 6 1/2 cent.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

The American Journal of Philately reproduit trois timbres de valeurs nouvelles, représentant : le 30 cents, le portrait du général Carlos de Alvear, tourné vers la droite, dans un ovale portant l'inscription : *Republica Argentina*, en haut et la valeur *treinta centavos*, en bas; le 60 cents est à l'effigie du Directeur-Général des postes actuel, Don Gervasio Antonio de Posadas, également tourné à droite dans un ovale portant la même inscription en haut et la valeur en bas, sur une banderole de la largeur du timbre. Le 90 cents nous donne le portrait de face du général Don Cornelio Sauvedra; le nom du pays et la valeur sont dans l'ovale qui renferme le portrait. La valeur est énoncée en chiffres dans les angles supérieurs des trois timbres. L'impression est noire sur papier blanc, avec piquage habituel :

50 cents, orange.
60 — noir.
90 — bleu.

Nous reproduirons ces trois types lorsque nous posséderons les originaux.

EQUATEUR.

Les timbres mis en suspicion sont décidément bons. Ils viennent de nous arriver en trois valeurs :

1/2 real, bleu, outre-mer.
1 — orange, orange-rougâtre.
1 peso, rose.

Nous en avons fait connaître les types dans notre n° 120. Ces timbres sont piqués 1f.

PHILIPPINES.

Nous avons encore à signaler avec la marque *Habilitado* en noir, les timbres suivants :

10 cuartos, rose, type 1859 (4 variétés).
2 reales, bleu, type 1865.

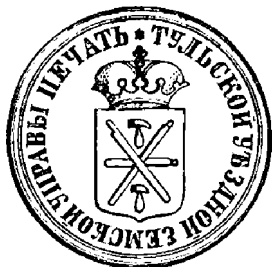
Les collectionneurs s'étonnent de revoir ces anciens types remis en usage avec la marque *Habilitado*. Le motif est que le gouvernement espagnol est trop occupé que pour songer à envoyer des timbres aux Philippines. L'administration des postes de Manille est donc forcée de remettre en cours les timbres qu'elle a en réserve.

BERMUDES.

Le 2 pence au lieu d'être d'un bleu terne est bleu ciel pâle aujourd'hui.

RUSSIE.

Voici venir des timbres de postes locales restés inconnus jusqu'à présent.



ЗЕМСКАЯ ПОЧТА
ПЛАТА 5 КОП

Toula. Gouvernement du même nom. Le fac-simile ci-contre représente un timbre imprimé en relief sur la patte de fermeture d'enveloppes formats variés. Le timbre oblong est appliqué avec un timbre à main sur le

revers de ces enveloppes, partie inférieure.

Voici les différentes variétés que nous avons rencontrées :

Papier uni gris-verdâtre : 12 sur 19 centimètres.

— — 11 1/2 sur 18 —

Le premier format a la patte de fermeture qui se termine en pointe ; le deuxième au contraire a les extrémités rondes ;

11 sur 14 centimètres.

Papier uni satiné blanc.

— vergé —

— rosé.

8 sur 14 centimètres.

Papier blanc vergé.

— — — rosé

Le timbre humide est bleu. Nous avons cependant des exemplaires du format 11 1/2 sur 18 centimètres où il est vert-russe.

L'inscription circulaire du timbre sec, signifie : *Cachet de l'administration du district de Toula.* Sur le timbre humide, on lit : *Poste rurale, paiement de 5 kopeck.*

Atkarsk. Gouvernement de Saratoff. Nous avons des 2 kop. imprimés sur papier uni et vergé blanc

Wolynka. Gouvernement de Tchernigoff. Ce timbre nous est communiqué par un de nos correspondants de Rome, lequel possède ce timbre depuis plus



d'un an. L'oblitération qui porte sur le nom de la ville ne nous a pas permis de le lire distinctement.

L'inscription signifierait *Poste rurale du district de Wolynka* ; dans le cadre : prix 5 kop. L'impression est noire, avec cadre en lettres blanches, sur fond rouge ; l'animal est sur fond jaune :

5 kop, rouge, jaune et noir.

Une autre correspondant russe croit que ce timbre est de Woltschansk, gouvernement de Charkoff... Attendons et espérons !

ESPAGNE.

Décidément les timbres de Belgique deviennent à la mode. La Servie lui emprunte son timbre à effigie ; l'Espagne lui prend celui aux armoiries pour ses cartes postales, qui doivent paraître, dit-on, en février prochain. L'Espagne pousse tellement loin l'esprit d'imitation, qu'elle croit convenable d'orthographier mal le mot *Targeta* avec un *g* au lieu d'un *j*, comme en Belgique on a écrit *antwoordt* avec le *t* final.

La carte est blanche avec un cadre orné. Au milieu est le timbre coupant l'inscription : *República española* ; en dessous du timbre : *Targeta postal* ; plus bas, sur la première ligne : *Sr. D...* ; sur la deuxième ligne : *Direccion* et au bas de la carte un avis indiquant le côté réservé à l'adresse et celui pour la partie manuscrite.

Le timbre et le cadre sont imprimés en bleu ; les inscriptions en noir. Le timbre représente un lion couché, tourné vers la droite, avec branches de chêne de chaque côté ; en dessous, est le mot *Espana* ; au dessus du lion, est un ovale renfermant le chiffre 5, qui se détache en blanc sur fond couleur, avec l'énonciation *centim...* (*os* est dissimulé par la tête du lion) ; au dessus de l'ovale est la tête de la liberté dans un petit ovoïde, avec banderole en dessous, portant : *correos*. Enfin comme complément d'imitation du timbre belge, des branches de fleurs tombent de chaque côté à la partie supérieure.

Le cadre de la carte mesure 7 1/2 sur 12 centimètres.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Un de nos correspondants a reçu directement les timbres télégraphe 1869, à l'effigie d'Isabelle, portant la marque *Habilitado* en bleu.

200 mils de escº, bleu sur blanc.

500 — brun —

1 escudo, orange —

WURTEMBERG.

La carte 2 kr. avec réponse payée, type des timbres actuels et tresse pour encadrement, a été mise en circulation vers le milieu d'octobre.

PAYS BAS.

Les 10 et 20 cents ont le nouveau piquage 12.

ROUMANIE.

On nous a montré le 50 bani, type 1869, et le 15 bani, type 1871, piqués 15 ! Le piquage officiel est 13.

INDE PORTUGAISE.

Le 10 reis sur azur que nous avons annoncé il y a peu de temps, appartient à un 3^e type. Il a 33 raies verticales dans le haut de l'ovale, 35 entre le chiffre et la valeur et 34 en bas. Il ne mesure en hauteur que 20 au lieu de 24 millimètres. Les inscriptions sont d'un caractère plus petit.

SHANGHAI.

Il a été fait un nouveau report des timbres 1 candareen imprimés aujourd'hui en brun-chocolat rougeâtre. Le 1 cand. avec S final ne figure pas sur la feuille.

Il vient d'arriver des timbres provisoires du 1 candareen, en bleu-noir, sur les timbres de 2, 4 et 8 cents, au piquage 12. Le 1 cand. sur 4 cents, signalé en avril dernier, a la surcharge en bleu-pâle.

Le même courrier nous apporte une variété de la carte connue. Le verso porte en plus, l'inscription anglaise suivante, que nous traduisons : *Note pour l'envoyeur. Faites une corne à la carte si vous désirez une réponse; puis sous Shanghai.... 187 on a ajouté h.... m....* (heure minute). Le carton est légèrement azuré, contrairement à la carte précédente qui est blanche.

Nous sommes obligé de remettre au mois prochain la reproduction des types *carte Espagne, Télégraphes Hongrie et États-Unis 2 dollars* qui ne nous sont pas rentrés de la gravure.

Les timbres de Kotelnitsch.

Une lettre qu'on nous communique nous oblige à revenir sur les timbres de la poste de Kotelnitsch qui ont été mal classés.

D'après cette lettre, la poste a été établie le 22 juin 1869. Deux timbres furent émis à cette occasion ; ils étaient typographiés en noir sur papier de couleur :

3 kop., orange-vermillon (nuancé).

3 — gris-bleu.

Du premier timbre il y a quatre variétés décrites page 10, n° 122 de ce journal où nous avons également donné le type. Ce timbre servait à l'affranchissement des lettres ; la souche était remise à l'expéditeur : elle lui servait de reçu.

Le 3 kop. gris-bleu s'appliquait par les soins de la poste locale sur les lettres provenant de la poste gouvernementale. La souche de chaque timbre était remise aux postillons du gouvernement. C'était un moyen pour eux de pouvoir contrôler le nombre de lettres remises à la poste locale. Le montant de chaque lettre (3 kop.) était perçu en faveur des postillons, à qui il était remis après encaissement, sur la présentation des souches.

Le type 3 kop. gris-bleu n'a pas de sous-type.

Plus tard, dit-on, dans la lettre où nous puisons nos renseignements, la couleur et le type des timbres fût changé. Ce sont les timbres annoncés par nous en 1871 et dont la souche porte la date 187. C'est donc en 1870/71 qu'ils ont été émis. Le type en a été reproduit n° 122. Les timbres sont en lithographie. Il n'y a de variétés que celles dont nous parlons, page 68, n° 129.

Le timbre bleu prit la place du timbre orange ; le jaune celle du gris-bleu.

Leur emploi fut celui des timbres remplacés. Ils cessèrent d'avoir cours le 31 décembre 1872 en suite d'une décision de la 6^e session de l'Assemblée du district de Kotelnitsch.

Depuis le 1^{er} janvier 1873, la correspondance, par l'entremise de la poste rurale est délivrée GRATIS !!

Voilà certes un exemple de désintéressement sans précédent aucun.

C'est probablement la complication d'emploi des timbres à souche, qui aura amené cette décision qui ne trouvera pas beaucoup d'imitateurs.

Des enveloppes timbrées.

SERVIE.

Les timbres postes sont en usage dans cette principauté depuis 1866; mais les cartes postes viennent seulement d'être émises et il n'est pas question d'enveloppes.

Cartes-Correspondances.

Émission du août 1873.

Cartes de moyen format (13 1/2 sur 8 1/2 centimètres) appartenant aux deux espèces : 1° simple; 2° avec réponse payée.



A. Carte simple, présentant un encadrement formé par une petite grecque entre deux filets, un timbre à l'angle supérieur droit, une légende, et les armes de Servie.

Le timbre est à l'effigie du prince Milano dans un encadrement qui rappelle celui des timbres belges. En haut on lit : *Serbjia*, sur les côtés, le chiffre 10 qui indique la valeur en paras.

La légende comprend en haut : *Suobraćaina Karta* en langue et caractères slaves qui veut dire : Carte circulant partout (ou de correspondance) et dans le bas une ligne d'instruction comme suit : *Na ovoi strani samo ke se adres stavjati*, ce qui veut dire : « Sur ce côté on ne met que l'adresse. » Il n'y a rien au revers.

Impression de couleur violette sur cartes chamois.

10 paras violet.

B. Carte avec réponse payée. Cette carte est à deux feuillets disposés comme à la carte belge, c'est-à-dire dos à dos.

Le timbre, la légende et les armoires sont les mêmes pour chaque feuillet. Sous les armes est une ligne d'inscription variant pour chaque feuillet. Sur l'un, on lit : *Odgovor platién*, qui veut dire : la réponse est payée. Sur l'autre : *Odgovor*, réponse.

L'impression est également de couleur violette sur carte chamois.

10 + 10 paras violet.

Signalons à titre de curiosité une carte double formée de deux feuillets de la carte simple ne portant pas la ligne d'inscription qui indique la réponse où la réponse est payée.

TURQUIE.

L'adoption des enveloppes timbrées date pour ce pays de janvier 1870. Elles sont remarquables par la situation spéciale du timbre sur l'enveloppe au point de la fermeture et l'addition d'un timbre gaufré dont nous indiquerons plus loin l'usage.

Émission du janvier 1870.

Timbres octogones (19 sur 22 millimètres) gaufrés en blanc sur couleur, situés partie sur la patte supérieure, partie sur l'inférieure du côté de la fermeture de l'enveloppe.



D. Cadre octogone dont les quatre petits côtés sont occupés par une étoile, les quatre autres par un dessin gaufré surchargé d'une légende en noir. Le centre uni, de couleur, porte seulement un croissant gaufré vers la partie inférieure et un chiffre en surcharge.

L. Sur la partie centrale au-dessus du croissant la valeur en chiffre. Sur les bords, légende en caractères arabes que nous expliquerons plus loin.

Impression sur papier bullé. Enveloppes de trois dimensions spéciales à certaines valeurs.

14 sur 7 1/2 centimètres	1 piastre et 60 paras.
16 — 9 1/2 —	5 piastres.
18 — 12 —	6 piastres.

La légende arabe se lit de droite à gauche.

Côté droit (de bas en haut)... *Posta...* Poste.

Côté supérieur... *Doulet...* du gouvernement.

Côté gauche (de haut en bas). *Osmanié*. d'Osman.

La partie inférieure varie avec la valeur et comprend cette valeur en toutes lettres :

1 piastre,	<i>Bir gourouèche</i> .
60 paras	<i>Almich paras</i> .
5 piastres,	<i>Utch gourouèche</i> .
6 —	<i>Atly</i> .

Sur la face destinée à l'adresse en un point qui varie se trouve un timbre sec gaufré qui appartient à deux types.

Le premier connu porte les mots : *Tamgha-i-Nezareth* qui veulent dire : timbre d'inspecteur et dans l'espèce de boucle formée par une lettre deux chiffres arabes 77, précédés et suivis de signes qui veulent dire : *m* et *ain*. Ce nombre qui ne peut se rapporter à aucune année possible de l'hégire est probablement un numéro de contrôle.

Le second type porte les mêmes mots : *Tamgha-i-Nezareth*, mais avec un entrelacement des lettres un peu différent. Avec un peu d'attention on retrouve toutes les parties essentielles du premier timbre ; mais à la partie inférieure se trouvent les chiffres 286, suivis des signes *m* et *ain*, que l'on doit considérer comme abréviation de 1286, année de l'hégire où a eu lieu l'émission.

Ces deux timbres secs ne sont pas toujours situés sur la même partie de l'enveloppe, ni disposés dans le même sens et l'on s'est basé sur ce fait purement accidentel pour établir des différences entre les enveloppes. Nous pensons que ces différences n'ont qu'une très-petite valeur, mais nous les signalons plus loin pour ceux des amateurs qui voudraient les connaître.

Espèces et variétés.

A. *Enveloppes portant le timbre sec au 2^e type (millésime 1286) a. vers l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe :*

- 1 piastre, jaune, jaune-foncé.
- 60 paras, brun-clair, brun-foncé
- 3 piastres, orange-pâle et foncé.
- 6 — violet.

b. *Vers l'angle inférieur gauche et renversé :*

- 1 piastre, jaune.
- 60 paras, brun-foncé
- 3 piastres, orange ?

c. *Vers l'angle inférieur droit et renversé :*

- 3 piastres, orange.

B. *Enveloppes portant le timbre sec au 1^{er} type (numéro du contrôle).*

a. *Vers l'angle supérieur droit :*

- 1 piastre, jaune-pâle, jaune-foncé.
- 60 paras, brun, brun-clair.

b. *Vers l'angle supérieur droit, la partie inférieure du timbre sec allant à gauche :*

- 1 piastre, jaune.
- 3 — orange.

c. *Vers l'angle inférieur gauche, timbre renversé :*

- 1 piastre, jaune.
- 60 paras, brun, brun-clair.

d. *Vers l'angle inférieur gauche, la partie inférieure du timbre sec allant à droite :*

- 1 piastre, jaune.
- 3 — orange.

e. *Les mêmes, timbre sec allant à gauche :*

3 piastres, orange ?

De ces variétés, les plus intéressantes à collectionner nous paraissent celles au millésime (2^e type de timbre gaufré) parce qu'elles indiquent l'époque d'émission de ces enveloppes.

Ces enveloppes sont encore présentement en service.

Dr MAGNUS.

(A continuer.)

Le 3 kreuzer vert de l'office Tour et Taxis.

On nous a déjà signalé plusieurs fois l'existence d'un timbre 3 kreuzer vert, de l'office Tour et Taxis. Nos recherches pour le découvrir ayant toujours été vaines et n'ayant même pu obtenir à ce sujet aucun renseignement, nous l'avons passé sous silence en attendant que nous puissions nous rendre compte par nous même si le fait annoncé était vrai.

Aujourd'hui l'existence de ce timbre s'affirme par la production d'un exemplaire que nous remet M. Hans Jordan. Notre correspondant nous donne les explications suivantes sur ce timbre-mythe.

« Je remarque que votre catalogue ne fait pas mention d'un timbre de Tour et Taxis de 3 kreuzer, imprimé par erreur, en vert sur papier blanc, au lieu d'être imprimé en bleu et qu'il n'en a jamais été question dans votre journal. Ce timbre se trouve cependant dans plusieurs albums allemands et à Paris. Je vous remets ici un des quelques exemplaires que j'ai obtenus, il y a plusieurs années, d'un employé des postes.

» Le distributeur des timbres ayant vendu le soir la majeure partie de la feuille des 3 kreuzer verts, ne s'est aperçu de la différence que le lendemain, en faisant ses comptes. Le restant a été cédé immédiatement à des amateurs.

« J'ai vu dans l'album d'un collectionneur en Suisse, ce même 3 kreuzer vert, *annulé*. L'enveloppe munie du timbre a été conservée entière par l'amateur, telle qu'elle a passé par la poste. »

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le numéro prochain. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part en temps, en joignant le montant de leur abonnement.

Nous ne pouvons accepter les réclamations des personnes qui prennent leur abonnement par l'entremise de libraire ou par la poste. Elles doivent adresser leurs réclamations à leur intermédiaire.

En vente au bureau du journal : HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES, par A. de Rothschild, 1 joli vol. in-18, fr. 3-00, port en plus.

Prix de divers timbres.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

1875. ENVEL. SANS INSCRIP. OBLIQUE.

1 gr. rose, petit chiffre.....	0 25
1 " " grand chiffre.....	0 25
3 kr. "	0 25
1875. Cartes avec réponse 1/2 + 1/2 gr.	0 40
" " 2 + 2 kr.	0 40
1875. Post mandat, vert-gris.....	0 20
1875. Carte poste sans instruction....	0 15
— Post anweisung, rose, sans avis.	0 15

ANTIOQUIA.

1872. 1 peso, vermillon (n° 17)..... 4 10

EQUATEUR.

1875. 1/2 real, bleu.....	1 60
1/2 " outre-mer....	1 00
1 " orange.....	2 00
1 " orange-rougeâtre.	2 00
1 peso, rose.....	10 00

ÉTATS-UNIS.

Timbres officiels.

Guerre, 3 et 6 cents.....	0 50
Intérieur, 3 et 6 --	0 50
Poste, 2 cents.....	0 50

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

1870-72. Petite lettre A (n° 252).....	0 75
" " R (n° 253).....	0 75
1870. Cubierta, 50 c. (n° 303).....	7 00
1868. 50 cent, vert (n° 109).....	5 00
1 peso, chair (n° 110).....	10 00

FINLANDE.

1875. Carte provisoire, avec surcharge. 0 40

GUYANE ANGLAISE.

Timbre de justice, 16 cent., vert... 1 25

HELIGOLAND.

1875. 1/4 sch., cadre rouge..	0 15
1/4 " " vert...	0 10
1 1/2 " " "	0 40
1875. Carte postale, brun....	0 15
Post mandat, blanc....	0 50
Post anweisung, azur..	0 50

HONGRIE.

1875. Télégraphe 5 kr., bleu.....	0 35
20 " "	1 25
25 " "	1 25
40 " "	1 50
50 " "	2 00
1 florin, noir.....	4 00
2 " brun-jaune.	7 50
Carte télégramme 50 kr., bleu....	2 00

JAMAÏQUE.

1875. 1 p., bleu, cc. en filagr..	—	0 15
1 sh., brun, "	—	0 50

JAPON.

1875. 2 sen, jaune..... 0 60

NORWÈGE.

1875 7 skilling, roux..... 0 75 0 50

ROUMANIE.

1875. Cartes postales, 5 bani s/brun...	0 20
" avec réponse 5 + 5 b. "	0 35

RUSSIE.

Atkarsk, 2 kop., blanc sur uni.....	1 25
2 — — vergé.....	1 25
Alekandriisk, 10 kop., chamois.....	2 00
Beloserk, armes, pap. fort 5 kop. gris.	1 25
" " 3 " noir.	1 25
Cherson, petit timbre, 10 kop., rouge.	2 00
Krapiwna, 5 kop., bleu.....	1 25
Maloarchangelsk, 5 kop., noir.....	1 50
Orgueieff, 5 kop., chair vif.....	1 25
" 5 " " pâle.....	1 25
" 6 " vert.....	1 50
" 6 " vert-jaune.....	1 50
Perm. 2 ^e report. 3 kop., noir.....	1 00
Rostoff sur Don, 5 " bleu-foncé..	1 25
" 5 " bleu-pâle...	1 25
Toula, enveloppes, 5 kop., sur blanc.	1 50
" " 5 " sur gris-vert.	1 50
Tiraspol, 5 kop., bleu-foncé.....	1 50
" 5 " bleu.....	1 50

SHANGHAI.

1875. 1 cand. sur 2 c. surch. bleu-noir.	0 75
1 " " 8 "	0 75
1 " " 4 "	0 60
Carte-poste, 2 ^e var.	0 25

SUISSE.

1875. 5 cent. nouv. type sur bande... 0 15

TURQUES (ÎLES).

1875. 1 penny, rouge (étoile en fil)... 0 25

TURQUIE.

1875. Constant. 10 p., bistre-jaune.. 0 25

WURTEMBERG.

1875. CARTE DOUBLE AVEC CADRE ORNÉ.	
2 + 2 kreuzer, orange.....	0 40



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
 RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-00
 GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET
 TURQUIE 5-00

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



C'est par l'obligeance de M. G.-A. de Posadas que nous pouvons dès maintenant donner les fac-simile des trois nouvelles valeurs de timbres que nous avons annoncées le mois dernier.

Un avis de la Direction générale des Postes en date du 8 octobre dernier, est ainsi conçu :

Le gouvernement National ayant décrété le 28 mars dernier une nouvelle émission de timbres poste pour faciliter l'affranchissement des lettres d'outremer, elle a paru dans l'ordre suivant :

Effigies.	Valeur.	Couleur.
du général D. Carlos Maria de Alvear,	30 centavos,	jaune d'or.
du Gouverneur des Provinces Unies, D. Gervasio A. de Posadas,	60 —	noir.

du Président du 1^{er} conseil du Gouvernement, D. Cornelio Saavedra,

90 centavos bleu-ciel.



« Ces timbres sont mis immédiatement en circulation par ordre du Directeur général des Postes. »

L'impression de ces timbres est sur papier blanc avec le piquage habituel.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Les 6 pence et 1 shilling sont imprimés aujourd'hui sur papier blanc avec filagramme CC et couronne et piquage 13.

BELGIQUE.

Le 8 centimes est actuellement couleur mauve.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous apprenons que le timbre *Registered* a cessé d'avoir cours. On ne nous dit pas depuis quand.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.



Nous avons vu des enveloppes post-office 3 cents sur papier jaune avec les vergeures obliques et horizontales.

Voici le timbre dont il a été parlé précédemment. Il y en a quatre valeurs : 2, 5, 10 et 20 dollars imprimés en vert, avec effigie noire. On nous a montré un 3 cents vert, type ac-

tuel, avec belle marge, n'étant pas denteilé. Ce timbre était oblitéré :

3 cents, vert.

Il est question dit-on d'émettre une carte postale 2 cents.



Enfin nous faisons connaître le timbre télégraphe ci-contre, dans l'espoir d'apprendre dans quelle ville il a été en usage. Il y a trois valeurs au même type :

1, 2, 3 cents, noir.

NICARAGUA.

On parlait depuis longtemps de l'existence d'un timbre 1 centavo resté à l'état de mythe jusqu'à présent. Il vient enfin de nous parvenir.

Le type est analogue aux autres valeurs, sauf que les chiffres des angles sont dans de petits cercles.

Le 2 centavos arrivé en même temps est bleu-vif au lieu de bleu-foncé.

1 centavo, bistre.
2 — bleu-vif.

HELIGOLAND.

Le 1/4 schilling avec cadre vert est le fait d'une erreur commise à Berlin où l'on imprime les timbres. Ils ont été aussitôt épuisés nous écrit-on de cette île. Un nouveau tirage de cette valeur nous donne un cadre rose au lieu de rouge ou vert

Le carton mandat « *Post Anweisung* » a subi une modification. Dans sa composition qui est nouvelle, dans les caractères des inscriptions qui sont la plupart différents; enfin le cercle n'a qu'une ligne au lieu d'en avoir deux. Le talon a une partie de son inscription supprimée,

RUSSIE.

Toropetz. Gouvernement de Pskoff. On a signalé deux enveloppes de différentes valeurs imprimées toutes deux en noir et d'un même type qui a été reproduit n° 128. Nous savons aujourd'hui comment on peut reconnaître les deux valeurs : c'est le format qui annonce le prix de l'enveloppe. Nous avons reçu les variétés suivantes :

1° 14/12 sur 11 centimètres, valeur 6 kop., soit un kop. pour l'enveloppe et 5 kop. pour la taxe.

Timbre noir frappé sur la patte de fermeture	} papier	
— renversé — —		vergé
— frappé — inférieure,		blanc.

Nous avons encore au même format et sur le même papier une enveloppe avec le timbre frappé en bleu et renversé sur la patte de fermeture. Nous ne saurions dire si le timbre est d'une émission récente ou ancienne ou si enfin l'enveloppe appartient à un tirage accidentel. Nous en avons trouvé trois exemplaires parmi les 6 kop. noirs.

2° 11 1/2 sur 18 centimètres, valeur 11 kop. soit 10 kop. de taxe et 1 kop. pour l'enveloppe.

Timbre noir frappé sur la patte de fermeture, papier gris-verdâtre uni.

Timbre noir renversé sur la patte de fermeture, papier gris-verdâtre uni.

Timbre noir frappé sur la patte de fermeture, gris-brun uni.

Toutes les enveloppes à 11 kop. sont faites à la main et découpées aux ciseaux !!

Biéjétsk. Gouvernement de Tver. Les timbres dont le type a été reproduit n° 130 ont été émis le 1^{er} juillet 1872. Il y a 20 variétés de ce type se répétant sept fois dans la largeur et trois fois dans la hauteur de la feuille. Il y a donc 420 timbres par feuille. Ces 20 variétés sont sur cinq rangées verticales, la première seulement a la lettre majuscule à la troisième ligne.

Werchnie Dnieproffsk, Gouvernement d'Ekaterin-
noslaw. Le timbre ovale bleu de 4 kop. annoncé et
figurant dans notre n° 129 a été mis en usage le
30 mai 1873.

Krapiwna. Gouvernement de Toula. Nous avons
trois nuances distinctes de ce timbre : bleu, bleu-
pâle, bleu-noir. Les feuilles ont 180 timbres sur
neuf rangées horizontales de vingt.

On annonce une nouvelle émission.

Nolinsk, Gouvernement de Viatka. Nouveau
changement de type. Le dessin reste à peu près
celui du quatrième type reproduit n° 127. Composé
de clichés typographiques il existe sur la feuille
autant de variétés que de timbres. Il y a une rangée
de timbres avec deux petits filets pour encadre-
ment semblables au 4^e type, puis une rangée avec
timbres ayant un gros filet de l'épaisseur des deux
autres, qui se répètent alternativement. Quel-
ques variétés qui ont la grosse ligne pour cadre,
ont aussi les deux petits filets sur une hauteur de
9 millimètres environ. Ils se trouvent toujours au
côté gauche inférieur. Nous avons remarqué une
variété avec le gros filet, n'ayant pas le trait au-
dessus du chiffre 2, angle inférieur gauche.

L'ovale mesure en hauteur 10 au lieu de 11 mil-
limètres ; le timbre 21 sur 22 1/2 au lieu de 24 mil-
limètres carré. Nous reproduirons le type prochainement :

2 kop. rouge très-foncé.

La différence de dessin et couleur des timbres n'a
aucune signification particulière, écrit-on de l'ad-
ministration des postes à notre correspondant. C'est
l'affaire du typographe de changer le type et la cou-
leur des timbres!!!

Woltschansk. Gouvernement de Charkoff. Nous
ne savions pas le mois dernier si le timbre que nous
avons fait connaître, grâce à M. P. Fabri, était de
Woltschansk ou de Wolynka. Nous pouvons certi-
fier aujourd'hui que c'est la poste de Woltschansk
qui a émis ce timbre, livré à la circulation en 1872.
Cette localité tire son nom du mot *Wolk*, loup.
C'est probablement cet animal qu'on aura voulu re-
présenter sur le timbre.

Trois lettres sont fautives sur notre specimen,
inscription inférieure gauche. Elles doivent être
remplacées par les suivantes Y A H G à partir de la
quatrième lettre.

Fatejh. Gouvernement
de Koursk. Il nous arrive
quelques enveloppes dont
nous allons donner l'énu-
mération avec celles qui
ont été signalées. Elles
sont toutes d'un même
format, 14 sur 11 centimètres. On en rencontre par-
fois qui n'ont que 13 1/2 cent., mais c'est acci-
dentel. Le timbre est appliqué sur la patte de fer-
meture.



Papier gris-blanc uni.

Bleu, bleu-foncé (4 kop.).
Vermillon, brique (6 kop.).

Papier blanc uni.

Bleu (4 kop.).

Papier vergé blanc.

Bleu-pâle, bleu, bleu-vif (4 kop.).
Vermillon, vermillon-pâle et vif (6 kop.).
Bleu et bleu-vif timbre renversé (4 kop.).
Vermillon-vif — — (6 kop.).
Bleu, timbre renversé sur la patte inférieure.

Papier vergé blanc, TRÈS-MINCE.

Vermillon (6 kop.).

Papier vergé blanc-rosé.

Bleu-pâle, bleu, bleu-vif (4 kop.).
Vermillon, vermillon-pâle et vif (6 kop.).
Bleu et bleu-vif, timbre renversé.

*Papier vergé blanc, couché en couleurs variées à
l'intérieur.*

Vermillon (6 kop.) intérieur rose, lilas, vert, bleu, bois,
jaune.

Le dessin est semblable pour les deux valeurs :
c'est la couleur qui fait connaître le prix.

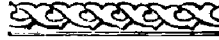
On sera peut être étonné de voir toutes ces va-
riétés d'enveloppes qu'on serait tenté d'attribuer à
des tirages de fantaisie. Il n'en est rien. L'adminis-
tration des postes de Fatejh se sert indifféremment
de toutes les enveloppes qu'elle peut avoir, répon-
dant au format qu'elle a adopté, sans s'inquiéter si
le papier est gris, blanc, vergé ou uni. Le papier
ou la forme de l'enveloppe est une question secon-
daire et sans importance pour elle. Il n'y a que le
timbre qui ne varie pas sauf dans son application
qui n'est pas des plus régulières.

ESPAGNE.



On nous avait annoncé l'émission des cartes postales pour février prochain, on nous dit aujourd'hui qu'elles paraîtront décidément en janvier : comme cadeau d'étreennes sans doute. Le type ci-contre est celui dont nous avons déjà parlé. Il appartient à la carte ordinaire.

Les cartes avec réponse payée ont la même disposition que la carte ordinaire, mais chaque partie de ces cartes porte un timbre et un cadre différents. Les inscriptions sont absolument semblables, excepté que le mot *Tarjeta* n'est pas écrit avec un g et que *Espanola* est suivi d'un point. Enfin il y a sur la carte au type à l'effigie de la Liberté, l'inscription suivante, en haut : *Contestacion pagada — tarjeta de ida* (Réponse payée — carte d'aller) et sur l'autre : *Contestacion pagada — tarjeta de vuelta* (Réponse payée — carte de retour).



Les inscriptions sont noires, le timbre et le cadre verts :

5 + 5 centimos vert.

Nous avons vu quelques cartes particulières, entre autres de Madrid et Barcelone. Elles portent diverses annonces. Celles de Madrid ont été imprimées sur carton vert ; celles de Barcelone sur carton vert, rose, chamois, paille, jaune-brun. Nous en avons encore une autre de cette dernière ville, dont le dessin du recto rappelle l'enveloppe Mulready, mais au lieu de la déesse Britannia, on voit le dieu du commerce jetant partout des livres ; dans le fond on aperçoit un convoi de chemin de fer, des bateaux, etc. ; à gauche et à droite des personnages représentant divers peuples. On n'y a pas oublié le chameau et l'éléphant de l'enveloppe Mulready. Enfin au bas de la carte, à gauche, une place est réservée pour le timbre. En dessous du carré, est le mot

exportacion ; à l'angle opposé, le mot : *importacion* ; au dessus du carré, un lion couché.

L'impression est noire sur carton blanc.

JAPON.

Le docteur Magnus a constaté l'existence, nous écrit-il, de quatre différentes planches du 1 sen actuel ; le 2 sen jaune est aussi d'une planche différente du 2 sen rouge. Il est probable qu'il y a plusieurs planches pour les autres valeurs.

DANEMARK.

Nous possédons quelques 3 et 4 skilling actuels qui ont échappé au piquage.

Le 4 sk. piqué est d'un rouge très-vif aujourd'hui.

Les timbres de Holte ne sont plus en usage depuis quelques mois.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 1 centime, effigie de la République, avec chiffres aux angles inférieurs, est en circulation non dentelé. Le 30 centimes que nous avons annoncé en janvier l'est également : nous venons de le voir.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Signalons le 1/2 real noir sur papier jaune uni que nous venons de rencontrer. On dit qu'il remplace le timbre bleu sur rose.

GRÈCE.

On nous écrit d'Athènes que des timbres chiffres taxe seront incessamment émis.

INDES NÉERLANDAISES

Un chargement de timbres a été expédié ces jours derniers à ces colonies. Ce sont :

1 cent.,	gris-verdâtre.	} piquage habituel.
15 —	bistre-brun.	
25 —	violet.	
2 1/2 florins,	vert et violet (effigie verte)	
Chiffres taxe.	5 cents jaune sur blanc.	
—	10 — vert sur jaune.	
—	20 — vert sur bleu.	

Les premiers timbres sont au type connu ; les chiffres taxe sont semblables en tous points à ceux usités en Hollande.

Enfin pour clore cet envoi on a expédié là bas des cartes simples et des cartes avec réponse payée. Elles portent des inscriptions en langue hollandaise, javanaise et malaise. Les cartes simples et les cartes avec réponse ont chacune un cadre différent et sont imprimées l'une et l'autre en violet sur chamois. Le timbre, type actuel, est à l'angle supérieur droit.

Les cartes avec réponse se tiennent par le côté gauche comme les cartes de Hollande. Valeur 5 cents :

5 cent, violet.

5 + 5 cent, violet.

INDE PORTUGAISE.

Il existe du 3^e type, sur papier azuré, un 20 reis, rouge.

TURQUIE.

Ils nous vient un 5 piastres *bleu laiteux* avec le piquage 7.

5 piastres, bleu laiteux.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le 10 groschen bleu, timbre télégraphe, existe avec ondulations ou plutôt burelage en filagramme.

Reste à trouver les 1 1/4 et 30 gr.

HONGRIE.



Voici les types des timbres télégraphe mentionnés dans notre dernier numéro.

A propos du timbre de Schaumbourg Lippe.

Dans le n° 128 de votre journal, vous avez parlé d'un timbre officiel de Schaumbourg Lippe sur lequel je puis vous donner les renseignements suivants : L'inscription veut dire : Cet envoi (lettre ou paquet) ne paie pas de port selon le traité n° 8. D'après ce traité, conclu pour le terme d'un an, entre l'administration des postes de l'empire d'Allemagne et l'envoyeur (gouvernement de Schaumbourg Lippe) la poste s'engage à expédier les lettres ou paquets moyennant le tiers de la taxe ordinaire.

Les envoyeurs sont obligés de spécifier sur l'adresse le numéro du traité et le nom de l'office expéditeur ; les envois doivent être sous scellés officiels.

Les dépêches des gouvernements allemands sont seules exemptes de port lorsqu'elles concernent le service militaire, de la douane et de la poste.

K.

Le timbre de Jérusalem.

Nous n'avions reçu jusqu'aujourd'hui que des renseignements vagues sur le timbre de Jérusalem. Une enveloppe de lettre qui vient de nous être remise, nous permet de donner quelques éclaircissements à ce sujet.

La lettre, en destination de l'Angleterre, est affranchie au moyen de deux timbres non dentelés de l'empire : 20 et 40 centimes. Elle porte le timbre bleu en question, reproduit en mai dernier et comme timbre à date originale : *Jaffa 25 avril 1862*.

D'après les informations qui nous ont été données, la France n'a pas établi de bureau de poste à Jérusalem. Il est donc probable que les lettres de cette ville sont remises au consulat français, pour être expédiées à Jaffa où il existe un bureau de poste français. Le timbre bleu appliqué au consulat, indique sans doute que les frais d'expédition à Jaffa ont été perçus.

Si nos suppositions sont justes, le timbre de Jérusalem doit donc être assimilé au même rang que les marques *port payé, paid, etc.*

Les timbres de Parme.

Suite. — Voir n° 129.

Le 9 août 1852 un traité de ligne douanière fût conclu entre les États de Parme, Autriche et Modène, lequel traité fût publié le 30 septembre dans les duchés de Parme et Plaisance. L'article X est ainsi conçu :

Les duchés de Parme et de Modène adoptent les lois autrichiennes qui suivent :

a... b... c... d...

e... la patente souveraine, 6 septembre 1850 sur le timbre des cartes à jeu, des calendriers, des gazettes et des annonces et les variations postérieures.

Art. XXIX. Le présent traité est convenu du 1^{er} février 1853 et, par conséquent, sera valable jusque et y compris le mois d'octobre 1857.

Donné à Vienne, le 9 août 1852.

Conséquemment, le Ministre des finances publiait le 12 janvier 1853, la patente susdite en force de laquelle les gazettes politiques provenant des États non compris dans la ligne douanière, étaient assujettis à payer, à partir du 1^{er} février 1853, une taxe de 9 centimes.

*Le Conseiller d'État en fonctions, Ministre d'État
pour le Département des Finances.*

En suite des droits qui lui ont été conférés.

Ordonne ce qui suit :

Art. 1^o L'article 10 du traité de ligue entre l'Autriche et les États de Parme et Modène, publié ci-après, relativement à la loi provisoire sur le timbre des cartes à jeu, calendriers, gazettes et annonces, décrite par la patente souveraine de S. M. I. R. A. du 6 septembre 1850, devra être mise en exécution dans ces États le 1^{er} février 1853.

*Loi provisoire de la taxe pour les cartes à jeu,
etc., etc.*

SECTION 1^{re}. DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

1^o *Objet de la taxe.*

§ 1. Sont assujetties à la taxe fixée par la présente loi :

1^o ...

2^o ...

3^o Les gazettes politiques publiées à l'étranger, introduites dans cet État pour en faire usage, c'est-à-dire en général toutes les feuilles qui contiennent des nouvelles ou des discussions politiques, publiées chaque jour ou au moins une fois par semaine.

§ 20. La taxe pour les gazettes politiques publiées hors du territoire de l'empire d'Autriche s'élève à deux carantani (9 centimes) chaque exemplaire.

Le timbre s'applique sur la première page de la gazette.

L'ordonnance ministérielle qui précédait la publication de ladite patente autrichienne, prescrivait l'empreinte du timbre à imprimer ainsi qu'il est dit au § 20 et en donnait le dessin que nous reproduisons.



tere-Parma :

9 centesimi, noir.

L'impression se faisait en noir avec un timbre à main. Le dessin représente une fleur de lis dans un ovale surmonté d'une couronne et renfermé dans un double cercle avec l'inscription : *Gazzette Es-*

Ce système d'impression dura peu de temps, car on trouve enregistrée le 13 avril même année, la subvention des marques ou timbres 9 centimes pour les gazettes.

Ce timbre est en typographie avec cadre octogone; il porte l'inscription suivante : *Stati Parmensi centesimi 9* (voir le type). L'impression est noire sur papier bleu-gris d'abord, d'un bleu plus prononcé ensuite.



Les feuilles mesurent 28 sur 19 centimètres et contiennent soixante timbres sur dix rangées. On rencontre les fautes suivantes :

Centesimi avec la partie droite et la partie gauche supérieure du T, cassée :

9 CENTESIMI

9 CENTESIMI

Enfin le 4^e timbre de la 6^e rangée porte le mot *cfntesimi* au lieu de *centesimi* :

9 CFNTESIMI.

On ne connaît pas la date ni la cause du changement de couleur des timbres 5, 15 et 25 centesimi. Aucun document officiel n'en parle, mais nous pensons que ce changement doit avoir reçu son exécution vers la fin de 1856. Nous avons un timbre 15 centesimi noir sur rose, oblitéré septembre 1856; un 5 cent. noir sur jaune verdâtre, octobre 1856, et un 25 cent. noir sur violet, janvier 1857.

L'impression sur papier blanc a donc fait place, vraisemblablement, vers la fin de 1856, à l'impression sur papier couleur :

5 centesimi, jaune verdâtre, jaune, jaune foncé.

15 — rose, rose vil.

25 — violet, violet rougeâtre.

La dimension des feuilles et le nombre des timbres sont semblables à l'émission de 1852.

Pas plus que pour l'émission de ces trois timbres, il n'existe aucun document officiel annonçant un changement de type, mais nous avons un procès-verbal qui rend compte des impressions de timbres qui ont été faites depuis 1855 à 1859, qui peut nous aider à préciser la date des timbres 15, 25 et 40 centesimi au type ci-contre.



Voici ce procès-verbal :

DATE DE L'IMPRESSION.		VALEUR DU TIMBRE.	QUANTITÉ IMPRIMÉE
1855	4 septembre.	9 c ^o	12,000
"	6 "	15 "	72,000
"	26 "	5 "	10,000
"	" "	10 "	20,000
"	" "	40 "	20,000
1857	12 juin.	40 "	216,000
"	20 "	25 "	452,000
"	30 octobre.	6 "	5,000
"	19 novembre.	6 "	100,000
1859	8 février.	15 "	64,800
"	14 "	6 "	56,000

Le *Stamp Collectors Magazine* a publié, en mars dernier, une lettre dans laquelle il donne pour émission aux 25 et 40 centesimi, la date de janvier 1857 et au 15 centesimi, le mois de novembre même année. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le procès-verbal ci-haut pour se convaincre que notre confrère est dans l'erreur. Les 25 et 40 centesimi n'ayant été imprimés qu'en juin n'ont pu être émis en janvier, et le 15 cent. dont on ne s'est occupé qu'en février 1859 n'a pu être livré à la circulation en novembre 1857.

La première valeur au nouveau type qui a été mise en usage est le 25 centesimi. Ce n'est que plus tard, cinq ou six mois après, nos lettres de cette époque sont là pour nous le rappeler, que le 40 centesimi a vu le jour.

Nous avons un 25 centesimi oblitéré 23 août 1857. Entre cette date et celle de l'impression il y a le mois de juillet qui doit être la date d'émission du 25 centesimi et janvier 1858 celle du 40 centes. Quant au 15 centes. on sait qu'il a été imprimé en février 1859 et nous nous souvenons parfaitement avoir reçu de ces timbres avant le départ de Parme de la Duchesse régente, départ qui eut lieu le 30 avril 1859. On peut donc dire avec quelque certitude qu'ils ont été émis en mars 1859. Rappelons leurs couleurs à chacun que tout le monde connaît

et qui sont celles de 1852, abandonnées en 1856 :

Juillet 1857. 25 centesimi, brun, br.-pâle, br.-rougeâtre.
Janvier 1858. 40 — bleu-vif, bleu, bleu-pâle.
Mars 1859. 15. — vermil.verm.-vif, vermil.-pâle.

Le type a été gravé par M. Paolo Formenti. On en connaît un essai du 25 centesimi, imprimé en vert-bleuâtre sur papier blanc.

D'après le professeur Bentelli, ce type aurait été soumis à S.-A.-R. le duc Charles III avant l'adoption du timbre de M. Pentelli de la première émission. Le type aurait été rejeté à cause des branches de chêne et d'oliver qui déplaisaient au duc Charles III et ce serait après la mort de celui-ci, assassiné en 1854, que la Duchesse régente aurait adopté définitivement le type. Ce qui vient donner raison à M. Bentelli, c'est la découverte qui a été faite, il y a quelque temps, dans les papiers du chevalier Cattani, Ministre de l'intérieur sous Charles III, aujourd'hui décédé. On aurait donc retrouvé une feuille entière de toutes les valeurs des timbres, type Formenti et imprimées comme suit :

5. 10. 15, 25 centesimi, en noir sur papier gris-bleu, avec les lettres majuscules anglaises G.-A. en monogramme et en filagramme au milieu de la feuille;

15 centesimi en bleu sur le même papier, avec le même filagramme ;

40 centesimi en noir sur le même papier, mais avec le mot *Portorano* en filagramme.

Les feuilles portent comme celles qui ont été en usage, 72 timbres sur neuf rangées. On remarque un 15 centesimi renversé sur la feuille du 40 centesimi. Il occupe la sixième place sur la huitième rangée. N'ayant jamais rencontré cette faute parmi les timbres officiels, nous pensons qu'elle a dû être corrigée en temps sur la planche et qu'il n'existe conséquemment pas de 15 centesimi bleu.

Le traité de ligne douanière ayant été rompu le 31 octobre 1857 par acte souverain du 8 même mois, la taxe des journaux portée à 9 centimes fut réduite à 6 centimes ainsi qu'il résulte du document ci-après :

Nous Marie-Louise de Bourbon, Régente pour le duc Robert I^{er}, etc., etc.,

Art. 1^{er} A partir du 1^{er} novembre, cessent d'avoir effets dans ces États, les lois et règlements qui furent adoptés en suite du traité de ligne douanière du 9 août 1852....

Art. 2...

Néanmoins.

1°.

2°.

3°.

4°.

5°. Les dispositions contenues dans le décret du 2 décembre 1819, n° 76 à l'égard du timbre des gazettes, journaux et annonces une fois cessées, seront conformes à celles ci-après :

a. Les gazettes, journaux et autres feuilles périodiques qui contiennent des notices politiques provenant de l'étranger, seront soumises au timbre de 6 centimes pour chaque numéro soit de feuille principale ou supplément et cela auprès des bureaux de poste qui feront usage de poinçon *ad hoc*.

b. Les feuilles de notices, les annonces, les avis imprimés ou non qui sont affichés ou distribués publiquement ou circulant d'une autre manière, seront assujetties pour chaque feuille, au timbre de 3 cents si elles ont une dimension inférieure à 30 centimètres de large et 40 centimètres de long et au timbre de 5 cents lorsque l'une ou l'autre ou les deux dimensions seront supérieures et cela aura lieu par les bureaux du timbre extraordinaire.

c. Sont exemptes du timbre les notices, avis et autres qui ont pour objet le culte ou qui sont publiées par les autorités publiques, les administrations de l'État et instituts de Bienfaisance reconnus par le gouvernement, de même que les avis de théâtre non-affichés.

d. Celui qui aura distribué ou fait usage des gazettes et journaux indiqués; celui qui aura imprimé, affiché ou distribué avis, annonces et feuilles de notices sujets au timbre, sans l'accomplissement préalable de cette formalité, sera condamné à une amende de 30 francs pour la première fois et de 60 en cas de récidive.

Art. 6. Le décret du 17 décembre 1820, n° 184 concernant la procédure pour les contraventions aux diversés lois de finances, sera remis de même en vigueur...

Donné à Sala, le 8 octobre 1857.

Signé : MARIE-LOUISE.

Contresigné : le Ministre des Finances.

A. LOMBARDINI.

Le 1^{er} novembre parut conséquemment un timbre de 6 centesimi, semblable au 9 centesimi bleu de l'émission 1853. Il est imprimé typographiquement en noir sur papier rose foncé d'abord, rose-pâle plus tard. On remarque les mêmes erreurs qu'au 9 centesimi :

1° Avec la partie gauche du *t* de centesimi casée (deuxième timbre, septième rangée.)

2° Avec la partie droite du *t* de centesimi casée (premier timbre dixième rangée.)

3° Avec la centesimi au lieu de centesimi (troisième timbre, septième rangée et dixième timbre dixième rangée.)

Les feuilles de timbres mesurent 27 sur 22 centimètres et contiennent 100 timbres sur dix rangées.

Le gouvernement des Bourbons étant tombé définitivement le 9 juin 1859, la direction des duchés au nom du gouvernement Sarde, fut remise à M. le comte Pallieri. Celui-ci à la suite d'une communication reçue des différents bureaux de poste, où la taxe sur les gazettes était déclarée vexatoire au public, supprima ladite taxe le 6 juillet 1859.

Le Gouverneur des États de Parme.

Ordonne,

Est abrogé l'article 5 (§ a) du décret du 8 octobre 1857 relatif aux journaux politiques provenant de l'étranger.

Le présent décret aura exécution immédiatement. Parme le 6 juillet 1859.

Signé ; PALLIERI.

(A continuer.)

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part en temps, en joignant le montant de leur abonnement.

Le Timbre Fiscal, paraîtra le 1^{er} janvier prochain. Belgique, 2 fr. ; Etranger, 3 fr.

POUR PARAÎTRE TRÈS-INCCESSAMMENT, la 40^e édition de **l'Album Illustré pour timbres-poste et télégraphe**, par J.-B. MOENS, avec plus de mille gravures.

Brozelles, Typ. de H. Thiry-Van Buggenbonot, 42, rue d'Isabelle.

PHILATELIC SECTION.

Bibliotheca Lindesiana.

